UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Analyse des modalités d’entrée dans la vie adulte des jeunes confrontés au chômageau Burundi

NIKUZE, Bertrand

2020-08
UB
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/47

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI



FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER EN SOCIO-ANTHROPOLOGIE

Analyse des modalités d'entrée dans la vie adulte des jeunes confrontés au chômage au Burundi

Sous la direction de :

Pr Jacques MARQUET

Dr Rénovate IRAMBONA

Mémoire présenté et soutenu publiquement par Bertrand NIKUZE en vue de l'obtention du diplôme de Master en Socio-anthropologie

Bujumbura, Août 2020

UNIVERSITE DU BURUNDI



FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER EN SOCIO-ANTHROPOLOGIE

Mémoire présenté par Bertrand NIKUZE en vue de l'obtention du diplôme de Master en Socio-anthropologie

Sujet de recherche : « Analyse des modalités d'entrée dans la vie adulte des jeunes confrontés au chômage au Burundi »

Soutenu publiquement Mardi le 10 Novembre 2020 devant le jury composé de :

Professeur Alexis NDABARUSHIMANA : Président du Jury
Professeur Jacques MARQUET : Directeur du Mémoire
Docteur Rénovate IRAMBONA : Codirectrice du Mémoire
Professeur Pascal NIYONIZIGIYE : Assesseur

Dédicace

A

Mon défunt père NIKURA Carite ;

Ma mère SINDAMBIWE Cassilde.

Remerciements

Mes plus vifs remerciements vont à mon directeur de mémoire le Professeur Jacques Marquet et ma codirectrice Docteur Rénovate Irambona pour la confiance qu'ils m'ont accordée depuis le début de ce travail. Leurs conseils avisés, leurs précieuses remarques, leurs patiences et leurs encouragements m'ont aidé et motivé dans la réalisation de ce mémoire. Ils ont su m'orienter et m'apporter l'optimisme et la confiance nécessaire à la réalisation d'un tel projet.

Mes sincères remerciements s'adressent également à tous les professeurs de Master en Socio-anthropologie pour la qualité de la formation qu'ils m'ont assurée et qui a constitué une base solide pour l'élaboration de ce travail de fin d'étude.

Mes sentiments de remerciements vont également à l'endroit des jeunes femmes et des jeunes hommes rencontrés sur le terrain qui ont partagé leur vécu et donné à ce travail l'ancrage nécessaire dans la réalité du quotidien. N'eut été leur participation, le présent travail n'aurait pas abouti.

Mes vifs remerciements s'adressent également à l'ambassade de la Chine au Burundi pour l'assistance qu'elle m'a accordée pendant ces deux années d'étude. Cette assistance m'a permis de suivre les cours avec facilité.

Mes remerciements vont également à l'endroit d'ARES pour le soutien financier qu'elle m' a accordé sans oublier les facilités qu'elle a rendues possible lors de la photocopie ou l'impression des notes de cours, des articles de lectures, etc.

Mon sentiment de gratitude va à l'endroit de mes parents ainsi qu'à mes frères pour le soutien qu'ils m'ont donné et le courage qu'ils m'ont insufflé pendant ces années d'études.

Sigles et Abréviations

ABEJ : Agence Burundaise pour l'Emploi des Jeunes

ADISCO : Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines

ARES : Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur

BIJE : Banque d'Investissement pour les Jeunes.

BIT : Bureau international du Travail

CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

ECVMB : Enquête modulaire sur les Conditions de Vie des Ménages

FIGA : Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la population

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

ISTEEBU : Institut des Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi

OBEM : Office Burundais de l'Emploi et de la Main d'œuvre

OCDE : Organisation de coopération et de Développement Economiques

OCHA : Office for the Coordination of Humanitarian Affairs

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONU : Organisation des Nations Unies

PND : Plan National pour le Développement

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

REJA : Réseau des Organisations des Jeunes en Action

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.

UNFPA : United Nations Populations Fund

UNICEF : United Nations of International Children's Emergency Fund

Avant-propos

La rédaction du présent mémoire rentre dans le cadre de l'obtention du diplôme de Master de Socio-anthropologie à l'Université du Burundi. Ce mémoire étudiera les modalités d'entrée dans la vie adulte des jeunes détenteurs d'un diplôme universitaire mais confrontés au chômage. L'idée de mener ce mémoire de recherche est née du constat que la plupart des jeunes font objet de pression pour les inciter à contracter le mariage, étape marquant réellement l'entrée dans la vie adulte au sein de la culture Burundaise. En effet, beaucoup de jeunes sont confrontés au chômage à l'heure actuelle, ce qui retarde le calendrier d'entrée dans la vie adulte.

Cette étude se veut être une contribution devant permettre de comprendre comment ces jeunes confrontés au chômage franchissent les étapes d'entrée dans la vie adulte notamment le mariage considéré comme la porte principale d'entrée dans la vie adulte au Burundi. Ensuite, Cette étude mettra à nu la façon dont la décohabitation parentale est négociée par ces jeunes. En peu de mots, elle contribuera à la compréhension de l'expérience du chômage, de la dépendance des jeunes chômeurs mais également l'impact de ce chômage sur leur entrée en union.

Des difficultés n'ont pas manqué. Elles concernent particulièrement la disponibilité des données fiables et actuelles sur le phénomène du chômage et de la nuptialité des jeunes au Burundi. Des fois, on était contraint de recourir à des données non actualisées, qui datent de quelques années. L'autre difficulté a été rencontrée au cours de l'étape de récolte des données. Il s'agit du non-respect des rendez-vous de la part des personnes interviewées ou se présenter mais avec du retard.

Résumé

L'entrée dans la vie adulte est le franchissement de plusieurs étapes. L'individu adulte sort de la catégorie des personnes prises en charge pour prendre en main son existence et devenir un acteur de la société. Or, aujourd'hui, en raison de la pauvreté et le chômage auxquels la plupart des jeunes burundais font face, le calendrier des étapes marquant l'entrée dans la vie adulte sont souvent reportées. Ce report donne lieu à la pression sociale car le célibat au-delà d'un certain âge est mal vu. Au fur et à mesure que cette pression augmente, le jeune finit par comprendre que, dans une société où le statut social de l'individu s'acquiert par sa capacité à se marier et à fonder une famille, il n'a pas d'autre solution que de se marier.

Notre travail vise d'abord à comprendre comment les jeunes chômeurs vivent les moments cruciaux d'entrée dans la vie adulte en l'occurrence la recherche du travail, le mariage et le départ du domicile parental. Nous essaierons ensuite de comprendre la place du mariage à l'heure actuelle, le sens et la signification que ces jeunes confrontés au chômage donnent au mariage et enfin analyser les nouveaux modes d'entrée dans la vie adulte des jeunes confrontés au chômage. Notre question de recherche est par conséquent la suivante : Quelles sont les nouveaux modes d'entrée dans la vie adulte adoptés par jeunes universitaires confrontés au chômage ?

A l'issue de l'analyse des résultats de notre travail de terrain réalisé à Bujumbura, nous avons découvert que les jeunes burundais sont favorables au mariage mais sa contraction est difficile à cause de la détérioration des conditions économiques. On a noté aussi que les ressources à la disposition du couple déterminent le type d'union choisi : les couples à faible revenu envisagent l'union libre ou le mariage à l'Etat civil uniquement. D'autres envisagent organiser le mariage religieux et civil avec peu d'invités en faisant fi du mariage traditionnel. Celui-ci perd du terrain au profit des mariages civil et religieux.

Nous avons aussi découvert que les modalités d'entrée dans la vie adulte diffèrent selon le statut socio-économique des parents : Les chômeurs capables d'organiser un mariage normal c'est-à-dire le mariage civil, religieux et traditionnel sont ceux issus des familles aisées. Le départ du domicile parental ne pose pas de problème aux jeunes issus du milieu favorisé contrairement aux jeunes issus des milieux défavorisés et ces derniers ont des complexes à se tourner aux parents quand ils sont dans le pétrin, ce qui n'est pas le cas aux enfants du milieu aisé.

Mots clés : jeune, chômage, mariage, entrée dans la vie adulte, insertion professionnelle, dépendance.

Abstract

The entry into adult life is the crossing of several stages. The adult individual leaves the category of persons in care to take charge of his or her own life and become an actor in society. Today, however, because of the poverty and unemployment that most young Burundians face, the timetable of stages marking the entry into adult life is often postponed. This postponement gives rise to social pressure because celibacy beyond a certain age is frowned upon. As this pressure increases, the young person ends up understanding that in a society where social status is acquired through the ability to marry and start a family, he or she has no alternative but to marry.

Our work aims first of all to understand how unemployed young people experience the crucial moments of entry into adult life, in this case the search for work, marriage and leaving the parental home. We will then try to understand the place of marriage at the present time, the meaning and significance given to marriage by young people confronted with unemployment and finally analyse the new ways in which young people confronted with unemployment enter adult life. Our research question is therefore as follows: What are the new modes of entry into adult life adopted by young academics facing unemployment?

After analysing the results of our fieldwork in Bujumbura, we discovered that young Burundians are in favour of marriage, but its contraction is difficult because of deteriorating economic conditions. It was also noted that the resources available to the couple determine the type of union chosen: low-income couples consider common-law unions or marriage at the civil registry office only. Others consider organizing religious and civil weddings with few guests, ignoring traditional marriage. The latter is losing ground to civil and religious marriages.

We also found that the modalities of entry into adult life differ according to the socio-economic status of the parents: The unemployed who are able to organize a normal marriage, i.e. civil, religious and traditional marriage, are those from well-to-do families. Leaving home is not a problem for young people from privileged backgrounds, unlike young people from disadvantaged backgrounds, and the latter have complexes about turning to their parents when they are in trouble, which is not the case for children from well-off backgrounds.

Key words: young people, unemployment, marriage, entry into adult life, professional integration, dependence.

Table des matières

Dédicace i
Remerciements ii
Sigles et Abréviations iii
Avant-propos iv
Résumé v
Abstract vi
Table des matières vii
Introduction générale 1
0.1. Justification du choix du sujet 1
0.1.1. Intérêt personnel 1
0.1.2. Intérêt social 1
0.1.3.Intérêt scientifique 2
0.2. Problématique 3
0.3. Plan du travail 6
CHAPITRE 1 : APPROCHE CONCEPTUELLE DE L'ETUDE 8
1.1. Définition des concepts clés 8
1.1.1. La jeunesse 8
1.1.2. Le chômage 9
1.1.3. L'entrée dans la vie adulte 11
1.1.4. Le mariage 12
CHAPITRE 2 : LA REVUE DE LA LITTERATURE 14
2.1. La difficile reconnaissance sociale de la jeunesse 14
2.2. Allongement de la jeunesse 16
2.3. Massification scolaire 16
2.4. Report de la décohabitation familiale 17
2.5. Jeunes et vie précaire 19
2.6. Le chômage des jeunes au Burundi 20
2. 7. Conséquence du chômage sur le vécu quotidien 20
2.8. Indépendance, identité, estime de soi avec le phénomène de chômage 21
2.9. Le mariage au Burundi 22
2.9.1. Le mariage dans le Burundi ancien 22
2.9.2. Le mariage contemporain au Burundi 23
2.9.3. La place du mariage dans la société burundaise 24
2.9.4. La dot 24

2.9.5. Nature de la dot 25
CHAPITRE 3 : CONSIDERATIONS D'ORDRE METHODOLOGIQUE 26
3.1. Approche compréhensive 26
3.2. La méthode qualitative 27
3. 3. Délimitation du champ d'analyse 27
3.4. Population d'enquête 28
3.5. Profil des personnes interviewées 28
3.6. Technique de récolte des données 33
3.6.1. Entretien 33
3.7. L'analyse de contenu 33
3.8. Déroulement de l'enquête 34
CHAPITRE 4 : PRESENTATION, ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS 36
4.1. Première section : L'insertion professionnelle des jeunes 36
4.1.1. De la difficulté d'insertion professionnelle 36
4.1.2. Les chômeurs face à l'avenir 39
4.1.3. Le vécu du chômage 41
Conclusion de la première section 43
4.2. Deuxième section : La dépendance des jeunes chômeurs 44
4.2.1. Dépendance des chômeurs dans la satisfaction des besoins fondamentaux 44
4.2.2. Quand décohabiter d'avec ses parents ? 47
4.2.3. L'adulte dans le contexte burundais 49
Conclusion de la deuxième section 53
4.3. Troisième section : Le mariage au Burundi 54
4.3.1. Les burundais face à l'institution de mariage 54
4.3.2. Des mariages de plus en plus tardifs 57
4.3.3. La conception de la dot par les jeunes burundais : perception globale des 60
4.3.4. Le mariage dans un contexte de chômage : une corde au cou ou pas ? 64
4.3.5. Pénurie d'hommes ou pas ? 66
4.3.6. La part de la fille dans l'organisation du mariage 69
4.3.7. Quand l'incitation au mariage devient obsédante 73
4.3.8. Stratégie matrimoniale des jeunes au chômage 77
Conclusion de la troisième section 80
4.4. Discussion des résultats. 82
Conclusion Générale 92
Référence bibliographique 95

Annexe 100

Introduction générale

0.1. Justification du choix du sujet

0.1.1. Intérêt personnel

Le choix de ce sujet n'est pas le fruit du hasard. Pour rendre compte de la façon dont cette idée a germé dans mon esprit, je vais partir d'une anecdote. Un jour, j'étais à la maison et la mère de mon colocataire est venue nous rendre visite. Quand elle était sur le point de partir, elle a glissé cette petite phrase à son fils : « Si tu avais une grande maison, je n'aurais pas besoin d'aller dormir ailleurs. » Par-là, elle incitait son fils à se marier. De telles allusions visant à inciter les jeunes au mariage sont courantes ici chez nous. Chaque fois que le jeune participe à une cérémonie, que ce soit un mariage, une remise d'un diplôme ou autre événement, les gens ne manquent pas l'occasion d'insinuer cette question « quand est- ce que tu vas te marier ? ». Quand il rend visite à un ami, à une parenté, celui-ci lui dit : « Enfin, je pense que tu viens pour m'inviter. »

Plus tard, je me suis rendu compte que ce discours était récurrent dans les conversations des jeunes, des parents et des amis mais aussi des universitaires. A ces questions, les jeunes répondent qu'ils n'ont pas de moyens d'entretenir une femme et sa progéniture du fait qu'ils sont au chômage. « Si jamais je trouve du boulot, je vais enfin me marier » répondent-ils souvent. Par ricochet, les jeunes en proie au chômage continuent de vivre sous la dépendance des parents. En choisissant ce sujet, j'ai voulu comprendre ce que les jeunes universitaires confrontés au chômage ont à dire à propos de ce phénomène et comment ils vivent cette expérience.

0.1.2. Intérêt social

Au Burundi, la fondation d'un foyer est de plus en plus différée car après les études, l'insertion professionnelle prend des années. L'accès à l'emploi salarié et l'autonomie financière qui en découle constituent des préalables pour fonder un foyer. Or, Beaucoup de jeunes sont confrontés au chômage. Selon l'ISTEEBU, les jeunes de 15-24 ans sont beaucoup plus inactifs (à 46,2 %) que les autres. En effet, le pourcentage global des inactifs en milieu urbain s'élève à 34,1% alors qu'il est de 18,6 % en milieu rural (ISTEEBU, 2015, p. 20).

Jusque dans les années 2013, les jeunes titulaires d'un diplôme universitaire étaient recrutés sans coup férir. Certes le chômage existait mais il n'était pas de longue durée. A partir de 2013, à cause de la faible capacité de la fonction publique burundaise à créer l'emploi, seuls 2

ministères (ceux ayant la santé et l'éducation dans leurs attributions) font des recrutements, les autres Ministères ne faisant que des remplacements (Reja et Adisco, p.11)

A partir de 2015, la situation s'est détériorée à cause de la crise qui a secoué le pays. Comme conséquence, une diminution de l'aide extérieure directe, la réduction entre 2015 et 2016 de 30% des allocations budgétaires du secteur de l'éducation a entrainé une baisse importante des investissements (ex. infrastructures, formation du personnel, matériel didactique). Alors, les universitaires, qui hier, s'en sortaient mieux, sont frappés de plein fouet par le chômage au même titre que les autres. Ainsi, on commence à observer des chômeurs ayant un niveau universitaire enregistrant une durée de 5 à 10 ans (Reja et Adisco, 2016, p. viii). Le départ de la famille ainsi que le mariage, deux étapes importantes marquant l'entrée dans la vie adulte, sont retardés par ces jeunes universitaires. Ce qui favorise la dépendance des jeunes au chômage des membres actifs de leur famille.

Bref, la pertinence sociale de notre étude se situe dans l'intérêt que suscite la compréhension des modalités d'entrée dans la vie adulte des jeunes confrontés au chômage, en s'intéressant aux significations que ces jeunes diplômés des universités donnent au mariage, mais également à sa place. Ce travail permettra de comprendre les difficultés des jeunes titulaires d'un diplôme universitaire par rapport à l'expérience du chômage et l'entrée dans la vie adulte. La mise à nu des conditions de vie des chômeurs est susceptible de mettre la puce à l'oreille aux gestionnaires de la chose publique en vue d'améliorer le sort de ces chômeurs.

0.1.3.Intérêt scientifique

Parmi les études antérieures qui ont abordé la thématique du mariage, on peut citer quelques auteurs notamment Kebeya (1983) dont l'étude a porté sur les représentations des étudiants barundi de leur future vie de ménage. A travers son étude, il a montré que grâce à la scolarisation, la société burundaise a connu des mutations : une certaine façon de se représenter les choses, certaines idées, certaines institutions, dont le mariage, ont perdu une part de leur poids, il a noté notamment une libéralisation des mœurs sexuelles.

Ndayiragije (1985) quant à lui, s'est intéressé aux fonctionnaires sous-statuts gérés par la Fonction Publique face au faste des cérémonies nuptiales. Au fait, il voulait découvrir les attitudes des gens du milieu urbain face à l'institution du mariage. Les résultats de son étude montrent que les citadins manifestent en général une attitude défavorable vis-à-vis de ce phénomène devenu onéreux pour les acteurs et les participants.

Dans son étude « *Les facteurs motivationnels qui déterminent le choix du conjoint chez les jeunes filles de la région de Bututsi* », Ndayisaba (1986) montre les critères sur lesquels se

basent les jeunes de cette région pour le choix du conjoint. Il s'agit entre autres des qualités morales du garçon, des qualités physiques, physiologiques et morphologiques, des critères d'ordre matériel, des critères d'ordre intellectuel, des critères socio-culturels, des critères d'ordre affectif, ainsi que des considérations relatives à la famille du garçon.

L'originalité de notre étude par rapport à ces recherches réside dans le fait que notre étude aborde un aspect particulier que nous ne partageons pas nécessairement avec ces auteurs ci-haut cités. Dans notre étude, il sera question d'analyser la place du mariage et sa signification pour des jeunes diplômés confrontés au chômage. Aussi, nous tâcherons de découvrir l'apparition ou non d'autres modalités d'entrer dans la vie adulte induites par le chômage.

En outre, à la différence de ces études qui s'inscrivaient dans une perspective psychologique, notre étude se veut socio-anthropologique. De surcroit, ces recherches datent de longtemps et depuis qu'elles ont été menées, la société burundaise a connu moult transformations. Ledit travail contribuera à l'avancement des connaissances sur la problématique du chômage des jeunes diplômés d'université et les difficultés de fonder un foyer. Elle constitue une amorce de réflexion sur le sujet, à partir de témoignages de ces jeunes.

0.2. Problématique

> Parmi tous les rites de passage qui jalonnent le cours de la vie humaine, le mariage revêt une importance particulière, au point de vue individuel comme au point de vue biologique et au point de vue social. Aucune institution n'est à la fois plus universelle et plus stable dans sa finalité, aucune n'est davantage soumise aux changements qui se produisent dans la société (Girard, 1974, p.15).

En Afrique de façon générale et au Burundi en particulier, le mariage occupe une place importante. Pour comprendre l'importance que revêt le mariage, il suffit de demander aux jeunes Burundais l'objectif qu'ils souhaitent réaliser dans leur vie. Dans ses interviews, Uvin a constaté ceci : « Lorsqu'on a posé une question générale sur leurs plans pour l'avenir, 58 des 117 jeunes hommes célibataires que nous avons interviewés nous ont spontanément répondu, qu'ils voulaient se marier ou construire une maison. Presque toujours une indication d'un projet de mariage. » (Uvin, 2009, pp.124-125).

Cette idée de l'importance du mariage est renforcée par le constat tiré du Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Au Burundi, le mariage est un phénomène presque universel, perçu comme une exigence à laquelle chaque individu ayant atteint l'âge nubile doit se soumettre dans la mesure où il permet non seulement à l'individu d'affirmer socialement sa

personnalité, mais aussi, il constitue un cadre légal et privilégié de procréation (UNFPA, 2011, p.11).

Cependant, à l'heure actuelle ce projet devient de plus en plus difficilement réalisable à cause de la pauvreté mais aussi du chômage auxquels les jeunes sont confrontés. Leurs familles sont dans l'impossibilité d'assurer la prise en charge des besoins liés à l'organisation du mariage de leurs enfants. De ce fait, les jeunes sont obligés de reporter le calendrier du mariage et d'entrée dans la vie adulte. Uvin confirme ce propos : « L'écrasante majorité des gens nous ont dit que les jeunes hommes éprouvent des difficultés à répondre aux attentes du mariage parce qu'ils manquent de terres et/ou de ressources financières nécessaires pour réunir l'argent de la compensation matrimoniale et le soutien de sa future femme et ses enfants. » (Uvin, pp.124 - 125).

Autrefois, les jeunes se mariaient tôt car les dépenses liées aux préparatifs du mariage, à savoir la dot, les festivités de sa remise et de celles du mariage étaient prises en charges par la famille du garçon. Selon Trouwborst cité par Uvin, la famille du marié faisait en sorte que le nouveau couple ait une maison pour vivre et une terre à cultiver ; elle payait également la dot sans quoi le nouveau père n'avait aucun droit sur ses enfants (Uvin, 2009, p. 125.).

De surcroît, avec la scolarisation, les parents investissent beaucoup dans l'éducation de leurs enfants, avec l'espoir qu'à la fin des études, ils pourront se prendre en charge. Cependant, l'insertion professionnelle des jeunes est devenue plus difficile en raison du contexte très changeant du marché du travail. Même les diplômés d'université font face, eux aussi, aux difficultés d'entrée dans la vie professionnelle. Selon le rapport emploi réalisé par l'ISTEEBU en 2015, le chômage sévit pratiquement fort en milieu urbain où il atteint un taux de 14,7%. Au niveau des autres provinces, le taux de chômage élargi est en dessous de la moyenne nationale excepté, la province de Bururi où il atteint 4% (ISTEEBU, 2015, pp, 23-24.).

A cause de ce chômage, le versement de la dot qui confère le caractère légitime au mariage est devenu un facteur limitant la contraction des mariages. Un mariage à l'Etat-civil non suivi ou précédé par un mariage traditionnel est toujours considéré comme illégitime aux yeux de la majorité des Burundais. Dans le Burundi traditionnel, un mariage sans dot n'était pas reconnu et les enfants qui en naissaient étaient considérés comme illégitimes.

Le corollaire de ce qui est développé plus haut est le recul de l'âge de départ de chez les parents. Les jeunes restent sous la dépendance des parents pendant une longue période avant de fonder leur propre foyer. Dans le passé, les jeunes quittaient le toit familial très tôt, mais actuellement,

cela n'est plus possible. Des mariages précoces étaient même assez fréquents. Aujourd'hui, il n'est pas rare de trouver des jeunes de 35 ans et plus vivant encore sous le toit paternel.

Ce qui est étrange au Burundi, bien que tout le monde semble comprendre la situation des jeunes chômeurs, les parents, les amis, les proches tolèrent difficilement le célibat au-delà d'un certain âge. De cette manière, ils n'hésitent pas à recourir à des allusions, des insinuations pour inciter ces jeunes au mariage. Pendant les conversations lors des cérémonies de mariage ou autre rencontres, il n'est pas rare d'entendre des phrases laconiques mais ayant une puissance lancinante telle « *Ton ami d'enfance tel s'est marié récemment, et toi, toujours personne dans ta vie ? Qu'est-ce que tu attends ?* » visant à inciter le jeune à prendre femme. Ces moments de rencontre constituent des épreuves difficilement surmontables.

La première question qu'on s'est posée est de comprendre:

Comment ces jeunes vivent cette situation? Quels modes de sociabilité, quels modes de vie semblent dominer chez les jeunes qui ne s'insèrent pas immédiatement après avoir terminé leurs études ?

Au fur et à mesure que cette pression augmente, le jeune finit par comprendre que, dans une société où le statut social de l'individu s'acquiert par sa capacité à se marier et à fonder une famille, il n'a pas d'autre solution que de se marier. Malgré la persistance de la crise de chômage, force est de reconnaître que les hommes et les femmes finissent par se marier de peur que l'âge ne continue à augmenter. Notre deuxième question vise à comprendre si ces jeunes ont trouvé de nouveaux modes d'entrée en union et de constitution de la famille adaptés au contexte de chômage. En peu de mots elle est libellée ainsi :

Quels sont les nouveaux modes d'entrée en union et de constitution de la famille adoptés par jeunes universitaires confrontés au chômage ? Ces jeunes respectent-ils tous les rituels qui sanctionnaient le mariage dans le passé ?

Pour mener à bon port notre recherche, nous nous sommes fixés l'objectif général et les objectifs opérationnels.

Objectif Général

Analyser les modalités d'entrée dans la vie adulte des jeunes confrontés au chômage

Objectifs opérationnels

-Analyser l'impact du chômage sur le franchissement des différentes étapes marquant l'entrée dans la vie adulte;

-Analyser les stratégies adoptées selon que le jeune est issu du milieu aisé ou défavorisé ;

- Comprendre le sens, la signification que les jeunes diplômés des universités confrontés au chômage donnent au mariage considéré comme la porte d'entrée dans la vie adulte ;

Pour répondre aux questions posées en haut, nous avons formulé les hypothèses que nous allons tester sur le terrain :

- La dégradation des conditions économiques retarde les étapes d'entrée dans la vie adulte
- Les modalités d'entrée dans la vie adulte diffèrent selon le statut socio-économique des parents.
- Le chômage des hommes et des femmes conditionne le type d'union choisi.

Ces hypothèses mobilisent différents concepts dont celui de mariage, d'entrée dans la vie adulte, de chômage mais aussi principalement de jeune. Rappelons que notre population est composée de jeunes titulaires d'un diplôme universitaire confrontés au chômage. Notre étude se situe donc au centre de plusieurs champs théoriques dont les principaux sont la sociologie de la jeunesse, la sociologie du couple et du mariage, la sociologie du genre, mais aussi la sociologie de l'emploi.

Nous avons effectué une enquête de terrain où l'entretien semi-directif a été utilisé comme une technique de récoltes des données. Le guide d'entretien utilisé était composé de 19 questions ouvertes formulées sur base de 3 principaux thèmes en l'occurrence l'insertion professionnelle, la dépendance parentale et le mariage. Avec l'autorisation de notre échantillon, tous les entretiens ont été enregistrés et le carnet de bord a été utilisé pour nous assurer que rien ne nous échappait lors de cette période de collecte des données. Après cette phase, les entretiens recueillis ont été ensuite retranscrits intégralement afin de procéder à leur analyse.

0.3. Plan du travail

Dans le premier chapitre de ce travail, nous définissons tous les concepts pouvant prêter à confusion afin de faciliter leur compréhension pour le lecteur et lever toute équivoque qui se ferait sentir à leur endroit.

Dans le deuxième chapitre, nous allons passer en revue l'état actuel des connaissances sur le sujet que nous traitons. En premier lieu, nous dégagerons l'évolution du concept de jeunesse depuis le moyen-âge jusqu'à l'époque contemporaine. Nous allons tenter d'analyser l'impact de la dégradation des conditions économiques sur la période de la décohabitation parentale et de la contraction du mariage, étape marquant dans la plupart des sociétés l'entrée dans la vie adulte.

Quant au troisième chapitre, il sera consacré à l'approche méthodologique. Nous allons dans un premier temps présenter l'approche et la méthode utilisées, la population d'enquête, le profil des personnes interviewées et la délimitation du terrain d'enquête. Ensuite, nous décrirons le déroulement de l'enquête, les outils de collecte ainsi que les difficultés et les limites de l'étude. Nous présenterons aussi notre méthode d'analyse basée essentiellement sur l'analyse de contenu.

Dans le quatrième et dernier chapitre de ce travail, nous présenterons les résultats de notre travail de recherche. Nous aborderons aussi nos entretiens en présentant de manière plus détaillée les extraits tirés de ces entretiens. Nous ne manquerons pas de faire une analyse et une interprétation sociologique des données recueillies sur le terrain. Enfin, nous terminerons ce chapitre par une discussion des principaux résultats.

CHAPITRE 1 : APPROCHE CONCEPTUELLE DE L'ETUDE

1.1. Définition des concepts clés

Dans ce chapitre, un accent particulier sera mis sur la signification et le sens des concepts se trouvant au centre de l'objet de notre étude afin de faciliter leur compréhension au lecteur et lever toute équivoque qui se ferait sentir à leur endroit. Bien qu'il ne soit pas simple d'établir une frontière nette et sans appel entre ces concepts et ceux dont ils se rapprochent, notre effort sera d'éclairer dans la mesure du possible le sens de leur signification dans le contexte de notre travail de recherche. Parmi les concepts qui sont au centre de notre étude, figurent surtout les concepts de jeunesse, de chômage, de mariage et celui d'entrée dans la vie adulte.

1.1.1. La jeunesse

La notion de « jeune » n'est pas définie de la même façon par différents pays ou institutions. Les Nations Unies, l'UNICEF, l'OMS, la FNUAP définissent un « jeune » comme une personne âgée de 15 à 24 ans. Quant à l'ONU-Habitat (Fonds pour la jeunesse), un jeune est celui dont l'âge est compris entre 15 et 32 ans. Pour l'UNICEF/Convention des droits de l'enfant, le jeune est une personne âgée de moins de 18 ans. Cependant, pour la Charte africaine de la jeunesse, les jeunes sont des individus dont l'âge varie entre 15 et 35 ans (PNUD, 2014-2017, p.47).

En effet, dans beaucoup de pays du monde, le passage de la jeunesse vers l'âge adulte et l'autonomie ont lieu après 24 ans. Cependant dans d'autres, même à 30 ans, on considère qu'un individu a toujours besoin d'opportunités en termes de développement des capacités, soit en raison d'un marché de l'emploi concurrentiel, soit pour réussir dans un poste à responsabilité ou une carrière politique.

Alors que la plupart des pays et institutions adoptent l'âge comme critère de définition de la jeunesse, d'autres définissent la jeunesse comme une période de transition vers l'âge adulte et présentant des caractéristiques propres. Selon les psychologues, cette période se caractérise par un maelström d'émotions intérieures où l'obsession des images sexuelles tient une bonne place mais qui reste avant tout ordonné par l'imaginaire « ils s'éprennent follement des créatures fictives que leur imagination peut parer de tous les charmes dont se compose, suivant l'idéal de chacun, la perfection féminine. » (Galland, 2017, p.39).

Cependant, cette conception psychologique traditionnelle de l'adolescence sera remise en cause par les sociologues américains et une prise des distances va suivre. Dans la présentation d'un bilan des recherches sociologiques sur l'adolescence, l'American sociological review, écrivait ceci : « Comme expérience, l'adolescence ne doit pas être définie en termes de puberté et de

maturation physique. Son commencement doit être recherché au moment où la société ne considère plus la personne comme enfant mais attend d'elle qu'elle assume certaines responsabilités des adultes. » (Galland, 2017, p.44).

Ainsi, les sociologues ayant rejeté la démarche strictement nominaliste, d'un naturalisme à caractère biopsychologique ou d'un culturalisme postulant l'homogénéité de la classe d'âge, ont fini par retenir le concept d'entrée dans la vie adulte. Selon Olivier Galland, la jeunesse comme « âge de vie » est conçue comme un passage, symbolisé par le franchissement de seuils sociaux marquant des étapes de la vie (la fin des études, le début de l'activité professionnelle, le départ de chez les parents, la mise en couple, la naissance du premier enfant) et articulé au processus de socialisation, c'est-à-dire l'apprentissage des rôles sociaux correspondant à l'entrée dans ces nouveaux statuts (Galland, 2017, p.131).

Pierre Bourdieu s'exprimant sur la jeunesse, disait que « celle-ci n'est qu'un mot ». Selon lui, ce terme met dans le même sac les jeunes qui vivent dans des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien de commun et il ajoutait qu'« il faudrait au moins analyser les différences entre les jeunesses, ou, pour aller vite, entre les deux jeunesses. » (Bourdieu, 2001, pp. 137-138).

Dans notre travail, nous allons recourir beaucoup plus à cette définition de la jeunesse proposée par Galland puisque notre intérêt est de comprendre de quelle manière la jeunesse est franchie pour entrer dans la vie adulte.

1.1.2. Le chômage

Le concept du chômage implique une répartition de la population en trois groupes : la population active occupée, les chômeurs et les inactifs. Les membres composant le premier groupe possèdent un emploi, ceux du second n'en ont pas mais en cherchent et dans le dernier, on compte ceux qui en sont dépourvus mais n'en prospectent pas. Selon Gautié (2002, p.65), la catégorie de chômage résulte de la convergence d'un triple point de vue :

– un point de vue juridique, qui exige que le négatif du chômage, l'emploi, salarié ou non, soit défini de façon claire ; de fait, c'est avant tout l'emploi salarié qui sert de référence ;

– un point de vue économique, qui débouche sur une analyse du chômage en termes de mobilisation des facteurs de production en vue de la création de richesse ; le chômage est alors interprété comme un indicateur d'une sous-utilisation du facteur travail (d'où le terme aussi de sous-emploi, longtemps utilisé comme synonyme), et donc de manque à gagner pour la collectivité dans son ensemble ;

– un point de vue social, enfin, qui est plus celui des individus : le chômage est la cause majeure de la privation de ressources, et, consécutivement, le facteur potentiel de désinsertion sociale.

Le concept de chômage n'est pas facile à définir. De manière générale, le chômage traduit un excédent de l'offre de travail, donc un déséquilibre dans l'espace de marchandisation de la force du travail. Le chômage est l'envers du travail, son contraire et son absence. Mais le chômeur est un « actif ». Même privé d'emploi, il est comptabilisé dans ce que l'on nomme la population active (Maruani et Reynaud, 2004, p. 25).

La définition du chômage au sens BIT repose sur *le point de vue économique.* Ainsi les chômeurs sont définis dans les normes comme toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié qui, durant la période de référence, étaient :

a) « sans travail », c'est-à-dire qui n'étaient pourvues ni d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié;

b) « disponibles pour travailler » dans un emploi salarié ou non salarié durant la période de référence ; et

c) « à la recherche d'un travail », c'est-à-dire qu'elles avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente pour chercher un emploi salarié ou non salarié. (BIT, 2013.p.7)

Cette définition du chômage au sens BIT est souvent critiquée puisqu'elle présente des limites. Maruani et Reynaud montre que la définition du chômage au sens BIT exclut donc ceux qui ont travaillé – même très peu – la semaine précédente : c'est le cas de tous ceux qui occupent des emplois précaires. Or, ceux-ci sont majoritairement des jeunes. Ils sont alors classés comme « actifs occupés ». En revanche, ceux qui, au chômage depuis longtemps, se découragent et n'entreprennent plus de recherches vraiment actives sont classés comme « inactifs » au sens du BIT. C'est, bien sûr, le cas de beaucoup de chômeurs âgés et peu qualifiés (Maruani et Reynaud, 2004, p. 28).

Ces auteurs nous montrent aussi que la définition du chômage au sens du BIT diffère de celle des recensements effectués par l'INSEE, qui considère comme chômeurs tous ceux qui se déclarent spontanément comme tels sans demander de précisions ni sur leur disponibilité pour travailler ni sur leurs démarches de recherche d'emploi. On y inclut de ce fait des catégories qui, selon les définitions du BIT, ont toutes les chances d'être classées comme inactives : les « mères de famille », « femmes au foyer » et « retraités » qui se déclarent à la recherche d'un emploi.

Dans un pays en développement comme le Burundi, l'économie informelle constitue la cause principale de la fragilité du concept de chômage et sa difficulté à traduire la réalité du marché du travail. Pour connaître le nombre plus ou moins exact des chômeurs, la définition du chômage au sens large est souvent recommandée. La différence entre la définition « assouplie » du chômage (également appelé « chômage au sens large ») et la définition « stricte » est l'assouplissement du critère c), à savoir la « recherche d'un travail » ; selon cette définition « assouplie », le chômage représente le nombre de jeunes qui n'ont pas travaillé durant la semaine de référence mais étaient disponibles pour travailler. En vertu des normes internationales, le critère de recherche d'un travail peut être assoupli « dans les situations où les moyens conventionnels de recherche de travail sont peu appropriés, où le marché du travail est largement inorganisé ou d'une portée limitée, où l'absorption de l'offre de travail est, au moment considéré, insuffisante, où la proportion de main-d'œuvre non salariée est importante » (BIT, 2015, p.42).

Bien que présentant des limites, c'est cette définition du chômage au sens économique à laquelle nous aurons recours au cours de ce travail.

1.1.3. L'entrée dans la vie adulte

Étymologiquement, le terme adulte a une origine latine (adultus) qui signifie « ce qui a fini de croître ». En psychologie du développement, on parle de développement du sujet en évoquant la courbe de croissance (à l'allure de la courbe de Gauss) avec ses phases d'évolution, de stabilisation et d'involution.

Au plan biologique, l'âge adulte correspond à la maturité biologique qui peut coïncider (mais pas toujours) avec la maturité psychologique et sociale. L'âge adulte correspond donc à un âge des responsabilités sociales. Ces responsabilités, pour être remplies convenablement, dépendent de la maturité psychologique et sociale de l'individu. Sans cette maturité, il est difficile voire impossible pour l'adulte – parvenu à une maturité biologique – d'exercer ses droits et devoirs convenablement (UNESCO, 2014. p.67).

Sur le plan sociologique, entrer dans la vie adulte signifie occuper un certain nombre de statuts : avoir un emploi, être installé dans un logement indépendant de celui de ses parents, vivre en couple et fonder une famille (Galland, 1995, p.33). Hier, ces moments de la vie étaient considérés par le sens commun comme quasi simultanés. Ces seuils qui encadrent les âges n'intéressent le sociologue que parce qu'ils sont le moment d'articulation des statuts et des rôles sociaux à travers le processus de la socialisation, c'est-à-dire à travers le processus d'apprentissage des rôles adultes. Ce processus de socialisation apprend aux individus, à

chaque étape du cycle de vie, comment réaliser leurs nouveaux rôles, comment s'ajuster à des rôles changeants, comment en abandonner d'autres (Galland, 2017, p.104).

Aujourd'hui en raison du prolongement de la scolarisation, la période de la jeunesse tend de plus en plus à s'allonger. Galland souligne à ce propos que plus on termine tard ses études, plus tard on accède à l'emploi, plus tard on occupe un logement indépendant pour vivre en couple et fonder une famille (Galland, 1995, p.35). C'est cette définition sociologique qui va nous guider tout au long de ce travail.

Selon l'auteur, les jeunes garçons se voient contraints de prolonger leur cohabitation avec les parents dans l'attente d'un emploi stable. L'entrée dans les rôles familiaux est retardée. Après avoir quitté les parents, il n'est pas rare de rencontrer des jeunes vivants seul (e)s ou vivants en couple sans enfant.

Les étapes marquant l'entrée dans la vie adulte sont multiples, et il n'est pas facile de les cerner toutes. En ce qui nous concerne, nous en avons retenu trois, facilement datables, qui constituent des moments cruciaux dans ce passage notamment avoir un emploi, être installé dans un logement indépendant de celui de ses parents et fonder une famille.

1.1.4. Le mariage

Il n'est pas facile de donner une définition de l'institution du mariage. Le mariage est considéré tout à la fois comme une cérémonie (civile ou religieuse), un acte symbolique et une institution sociale. Il représente aussi la légalisation de l'union entre deux personnes de sexe opposé soumis à des obligations réciproques et la reconnaissance de droits spécifiques (Ferréol, 2009, p. 102).

Héritier, pour sa part, considère que le mariage est la sanction juridique et officielle d'une affaire privée qui unit, sur la base de l'amour ou de l'attirance qu'ils éprouvent l'un pour l'autre, un homme et une femme, lesquels forment un couple dont on espère qu'il durera toute la vie, vivant ensemble et fondant une famille (Héritier, 2005, p.6).

Au Burundi, le mariage est l'union volontaire de l'homme et de la femme, conforme à la loi civile. L'homme, avant vingt-et-un ans révolus et la femme avant dix-huit ans révolus ne peuvent contracter mariage. Néanmoins, le gouverneur de province peut accorder dispense d'âge pour motifs graves (Code des personnes et de la famille au Burundi, Articles 87-88).

Aucune de ces définitions ne prend pas en compte le mariage homosexuel qui ne cesse pourtant de gagner du terrain. Aussi, toutes ces définitions insistent sur le sentiment d'amour comme préalable entre deux individus avant de fonder le foyer. Ce mariage d'amour qui semble aller

de soi est une invention récente car celui qui a toujours prévalu dans la plupart des sociétés est le mariage de raison. Il faut attendre les débuts du 20ème siècle pour que le mariage amoureux devienne vraiment la norme de comportement dans la société réelle (Kaufmann, 2017)

Sinon, depuis l'antiquité jusqu'à cette date, le mariage de raison était en vogue. En effet, le mariage représentait avant toute chose une alliance entre deux clans, entre deux familles et la mariée n'avait pas son mot à dire. L'enjeu était alors la possession de biens, de terres ou de bétail, mais aussi la protection obtenue par alliance. L'union entre homme et femme était vue comme nécessaire à la survie de l'espèce. C'était alors au père de choisir pour sa fille un mari qu'elle ne rencontrerait que le jour de son mariage.

CHAPITRE 2 : LA REVUE DE LA LITTERATURE

2.1. La difficile reconnaissance sociale de la jeunesse

Être jeune n'a pas toujours signifié la même chose. C'est au fil du temps que la notion de jeunesse s'est construite. Selon Ariès, la société traditionnelle se représentait mal cet âge de la vie, l'assimilant rapidement au monde adulte. Pour lui, le Moyen âge et le début des temps modernes n'auraient pas reconnu aucune spécificité à l'adolescence et à la jeunesse. A ces périodes, l'enfant était très tôt mêlé aux adultes, il devenait tout de suite un homme jeune sans passer par les étapes de la jeunesse (Ariès, 1973).

Cet auteur est considéré comme un pionnier pour avoir livré une lecture à la fois historique et anthropologique de l'enfance dans la société traditionnelle occidentale. Sa contribution est d'une grande importance dans les représentations des âges de la vie. Il estime qu'au 16ème siècle, la définition des âges était floue. Se référant souvent à des textes de l'Antiquité, il distingue six âges différents: *l'enfance* (jusqu'à 7 ans), *la pueritia* (jusqu'à 14 ans), le tiers âge aussi appelé *adolescence* (jusqu'à 21 ou 28 ans selon les sources), *la jeunesse* (jusqu'à 45 ou 50 ans), la *senecté,* qui est entre jeunesse et vieillesse, et la *vieillesse* elle-même closent le déroulement des âges de la vie. Ainsi, à partir des définitions inspirées des textes de l'antiquité, le triptyque enfance, jeunesse, vieillesse commence à émerger. (Galland, 2017)

Selon cet auteur, la définition tardive de l'âge de la jeunesse trouve son explication dans le fonctionnement des familles où le jeune homme attend la disparition de son père afin de prendre sa place et de devenir alors adulte. Ces définitions sont basées sur des considérations du cycle vital plutôt que sur des considérations psychologiques liées à l'individu. La jeunesse est conçue comme une sorte de phase d'attente, de dépendance et d'incertitude et les jeunes sont vus comme errants et impatients. En peu de mot, le jeune acquiert le statut d'adulte après la mort de son père.

A partir de la fin du 17ème siècle, la figure juvénile prend une autre dimension dont l'augmentation des ouvrages consacrés à l'éducation permet de rendre compte. Il faut tout de même noter que cette jeunesse diffère de celle qui sera promue par l'égalité des Lumières, par les progrès de la privation etc. La jeunesse étant considérée comme l'âge des emportements et des excès, le rôle principal de l'éducation est de tempérer ces passions en veillant à ce que l'enfant ne s'écarte pas des bornes de la raison. A la fin de ce siècle, la jeunesse se cristallise donc nettement et devient un groupe ayant une conduite, un langage et une allure propre même si cette attitude juvénile est largement méprisée comme le montre Galland : *« La jeunesse*

aristocratique est comme un corps mal stabilisé, mal réglé, qui tourne vite à un « état de désordre », à « une espèce d'égarement », tant, dans cette société du paraître, l'indétermination et la dépendance juvéniles équivalent à une infirmité sociale » (Galland, 2017, p. 21).

La fin du 17ème siècle voit déjà émerger les premiers signes d'une évolution du sentiment parental rendue possible grâce à une dissociation entre sphère publique de représentation et sphère privée d'intimité. Ce nouveau sentiment familial rendu possible par cette dissociation va contribuer à l'élaboration de la forme moderne de la jeunesse reposant sur l'idée d'éducation de l'enfant. Cependant, cet idéal pédagogique a du travail à faire pour que le mérite puisse supplanter la naissance.

Ainsi, à partir du milieu du 18ème siècle, l'idéologie du mérite va connaître un progrès sensible. Un passage remarquable s'effectue d'une éducation mondaine à une éducation nationale, cette dernière mettant en rapport des compétences individuelles et les besoins du pays. Pour la première fois, le lien entre le privilège du sang et la qualité individuelle et sociale est remis en question. La représentation de la figure de la jeunesse va évoluer pour entrer progressivement en conformité avec ce nouvel idéal éducatif. Dans *L'Encyclopédie de Diderot* (1751), un bouleversement significatif s'opère bien que l'on ne cesse d'attribuer à la jeunesse des tendances à la légèreté et au manque de réflexion. Dans une société qui aspire ardemment au changement, la jeunesse se voit attribuer pour la première fois des qualités d'invention et d'exécution qui font défaut à la vieillesse.

Le 19ème siècle sera, quant à lui, paradoxal et contrasté pour la jeunesse car il consacre la juvénilité ainsi que la mise en place, dans les sphères privée et publique, d'un fort dispositif d'encadrement de celle-ci. Après la révolution de 1830, une nouvelle forme d'indépendance des jeunes voit le jour avec le concours du brassage social et géographique. Ce mouvement se manifeste par moment dans une agitation sociale entretenue par des franges de celle-ci (étudiants, jeunes avocats et employés de commerce). Tout au long du 19ème siècle, les portes paroles de la morale bourgeoise en l'occurrence les notables, les hommes politiques, prêtres ou pasteurs, médecins sont inquiétés par les manifestations d'impatience, de révolte ou de désenchantement juvénile.

Dans le courant du 20ème siècle, émerge l'idée d'une étape distincte, située entre l'enfance et la maturité, que l'on identifie comme l'adolescence ou la jeunesse, et qui est glorifiée. « La jeunesse paraît comme recelant des valeurs nouvelles susceptibles de vivifier une société vieillie

et sclérosée ». (Ariès, 1973, p. 49). A partir de ce moment, la jeunesse cesse d'être pensée comme une catégorie pour être appréhendée comme un processus de maturation psychologique, dans un premier temps, puis de socialisation dans un autre. La psychologie va ainsi initier de nouvelles façons de penser la jeunesse et de parler d'elle. C'est une véritable révolution du fait que, pour la première fois, l'intention sera la connaissance scientifique. La jeunesse sera définie comme une seconde naissance, et comme une période marquée par un profond changement de la personnalité qui la distingue de l'enfance et de l'âge adulte, et même de la jeunesse proprement dite.

2.2. Allongement de la jeunesse

L'allongement de la jeunesse résulte du recul des principales étapes marquant l'entrée dans la vie adulte. Celle-ci s'effectue sur deux axes principaux à savoir l'axe scolaire et professionnel correspondant à la sphère publique de la vie du jeune et un axe familial ayant un rapport à la sphère privée. Quatre seuils s'articulant autour de ces deux axes sont particulièrement significatifs du fait qu'ils introduisent à de nouveaux statuts et à de nouveaux rôles sociaux. Il s'agit essentiellement de la fin des études, du départ du domicile parental, le début de la vie professionnelle et le mariage ou la vie en couple.

D'après le modèle traditionnel, une relative synchronie caractérise le franchissement de ces différents seuils et donc une relative homogénéité des définitions d'âge qui en découlent. Dans ce schéma analytique, rien ne sépare vraiment l'enfance de l'adolescence et la jeunesse en tant que telle ne se distingue pas de cette dernière (Galland, 2017, p. 135.).

Par contre, la jeunesse issue des classes bourgeoises pouvant bénéficier d'une scolarisation prolongée, l'atteinte de l'âge adulte était dans ce cas reportée. Le recul est dû en grande partie à la prolongation de la scolarité qui a un effet mécanique sur l'âge de franchissement des autres étapes. Plus on termine tard ses études, plus tard on accède à l'emploi, plus tard on occupe un logement indépendant pour vivre en couple et fonder une famille (Galland, 1995, p. 35.). Ainsi, le phénomène de l'allongement de la jeunesse est le résultat de l'accès des masses à une scolarisation accrue, au cours des dernières décennies.

2.3. Massification scolaire

Au Burundi, le taux de scolarisation a connu une avancée fulgurante au cours des vingt dernières années, suite à la démocratisation du système éducatif. Le taux net de scolarisation était de 52,8 en 1990 et a connu une période de baisse particulièrement marquée au cours des années de crise politique et de conflit armé (1994-2001), jusqu'à toucher le fond de la courbe

en 1997 où il s'est retrouvé à peine à 30,0 %. En 2002 le Burundi a retrouvé son niveau de 1990, et a continué à afficher des progrès notables, jusqu'à atteindre 96,7 % en 2008, tendance qui s'est maintenue jusqu'en 2015, bien qu'elle ait baissé entre-temps au cours de la période 2000-2004 suite aux conflits qu'a connus le pays (Burundi, OMD, 2015, p.43).

Les lauréats des établissements secondaires et privés augmentent chaque année, ce qui gonfle le nombre de demandeurs d'emploi. Au moins 2500 étudiants terminent chaque année leurs études à l'université du Burundi. L'université Lumière de Bujumbura compterait plus ou moins 1000 lauréats chaque année. Ce phénomène ajouté à la crise politico-économique qui secoue le Burundi depuis 2015 fait que des jeunes de plus en plus scolarisés se heurtent à un marché du travail plus restrictif, où les chances d'insertion durable sont minces tandis que se multiplient les emplois précaires.

De plus en plus, les employeurs exigent des compétences accrues, beaucoup d'années d'expérience, ce qui complique le recrutement des jeunes d'autant plus que celui-ci est officiellement gelé au Burundi. Deniger souligne que dans un tel contexte, les chômeurs les plus instruits se replient sur des emplois de niveau inférieur dans la hiérarchie des métiers et ainsi de suite, jusqu'aux détenteurs des titres scolaires les plus dévalués qui se retrouvent dans une impasse (Deniger, 1996, 79). Les exigences difficiles du marché du travail obligent les jeunes à prolonger leurs études, c'est ce que Bourdieu appelle la revalorisation des diplômes. Alors, ce retour à l'école pour la valorisation des diplômes contribue à une entrée plus tardive dans la vie adulte.

2.4. Report de la décohabitation familiale

La poursuite de l'enseignement universitaire marque le premier départ des jeunes du domicile parental. Par ailleurs, contrairement à la génération précédente, on remarque une tendance croissante des jeunes adultes à retourner vivre dans leur famille d'origine après un premier départ. Cette tendance à reporter le départ du domicile parental constitue un autre indicateur du prolongement de la jeunesse, la décohabitation familiale étant considérée comme un des seuils d'entrée dans l'âge adulte.

La définition du départ du domicile parental diffère selon les auteurs. Galland (Galland, 1995. pp.33-52) le définit comme une destination vers n'importe quel autre logement que celui des parents, à l'exception d'un départ pour le service militaire, et installation dans un logement indépendant (non payé ou mis à disposition par les parents).

Battagliola, Brown et Jaspard cités par Villeneuve-Gokalp donnent une autre définition. Tout départ de chez les parents, sauf pour le service militaire et pour s'installer dans un logement payé par les parents si le jeune est étudiant. Ces auteurs ont fait l'hypothèse que les étudiants « contraints » de s'installer près de l'université et toujours à la charge de leurs parents sont assimilables à des internes, tandis que les jeunes qui ont terminé leurs études sont émancipés même s'ils ne paient pas eux-mêmes leur loyer (Villeneuve-Gokalp, 1997, p. 150).

Toutes ces définitions mobilisent des critères différents. Pour lever toutes ces équivoques Villeneuve-Gokalp a introduit trois critères de définition du départ parental : le départ devait avoir eu lieu pour une autre raison que le service national ; le logement occupé ne devait pas être payé par les parents ; le départ ne devait pas avoir été suivi d'un retour, au moins jusqu'à l'enquête.

Elle montre aussi qu'un départ de chez les parents peut n'être que provisoire, surtout lorsqu'il n'est pas souhaité ou que les conditions matérielles de l'autonomie n'existent pas encore. Il s'agirait alors plutôt d'une absence que d'un départ. C'est le cas des départs pour un internat ou pour le service militaire : les deux tiers des jeunes qui sont internes à la fin de leurs études secondaires reviennent chez leurs parents et sept hommes sur dix qui quittent leurs parents pour faire leur service reviennent vivre chez eux au moins trois mois (Villeneuve-Gokalp, 1997, p. 154).

Pour cet auteur, les retours durables (au moins trois mois) sont fréquents chez les jeunes qui étaient encore étudiants et à la charge de leurs parents au moment de leur départ : un homme sur trois et une femme sur quatre partis dans ces conditions reviennent à la fin de leurs études. Lorsque le départ a lieu après la fin de la scolarité, les probabilités de retours sont deux fois moins élevées : 15 % des hommes reviennent, et une part comparable de femmes. Le retour des étudiants n'est pas inattendu : en effet, les parents qui octroient une aide pour les études cessent de l'attribuer lorsque celles-ci se terminent, et les jeunes réintègrent bon gré mal gré le domicile familial le temps de trouver un emploi.

Le même cas de figure se retrouve au Burundi. A cause de la pauvreté, les parents sont dans l'incapacité de garantir la prise en charge de leurs enfants après le cursus universitaire. Du coup, la majorité de ces jeunes regagnent le domicile parental dans l'attente d'un éventuel recrutement. Comme conséquence, les jeunes vont moins rapidement vivre dans un logement indépendant de celui de leurs parents. Cette indépendance plus tardive a plus de conséquences sur la vie en couple que sur la vie solitaire (Galland, 1995, p.36).

Il convient tout de même de noter que la décohabitation des filles diffère de celle des garçons. La décohabitation familiale survient, chez les filles, beaucoup plus rapidement après la fin de leur scolarité que dans le modèle masculin, et elle est nettement dissociée de l'accès à un emploi stable. Les garçons doivent s'établir professionnellement avant de s'engager dans la vie familiale alors que cette contrainte joue beaucoup moins pour les filles qui peuvent accéder au statut adulte directement par le couple ou le mariage (Galland, 1995, p.41).

Pour cet auteur, le modèle masculin d'entrée dans la vie adulte suppose que l'établissement économique précède l'établissement familial : le jeune homme doit trouver un travail stable avant de quitter ses parents et fonder une famille. Lorsque la recherche de ce type d'emploi se prolonge, il a tendance à repousser le moment de la décohabitation familiale.

2.5. Jeunes et vie précaire

L'obtention d'un emploi stable constitue une étape cruciale dans la transition vers l'âge adulte. Les revenus tirés du travail doivent permettre de garantir un niveau de vie décent mais aussi la subvention des besoins essentiels. Les taux de chômages des jeunes sont maintenant plus élevés que ceux des adultes. Au Burundi, la précarité de l'emploi affecte particulièrement la catégorie de la population jeune. Trouver un emploi à temps plein s'avère difficile pour cette catégorie dans l'actuel contexte de rapides transformations du marché du travail car une période probatoire mise sur pied par les entreprises est nécessaire dans l'évaluation des capacités lors de l'embauche des nouveaux entrants.

Au Burundi, selon les résultats du recensement de 2008 repris dans le CSLP II, le taux de chômage est environ trois fois plus élevé chez les jeunes que chez les personnes âgées de 25 à 64 ans. Plus spécifiquement, selon l'enquête 1-2-3, le taux de chômage varie selon l'âge et est le plus élevé dans la tranche d'âge des 15-29 ans, notamment dans les villes de Bujumbura 17,1%, de Gitega 10,9%, et de Kirundo 7% (ISTEEBU, 2008, p.8). Les premiers demandeurs d'emploi, qui représentent près de 56%, sont plus menacés par le chômage que ceux qui sont à la recherche d'un emploi mais ayant déjà travaillé dans le passé (44%). De même, le chômage de longue durée (5 ans en moyenne) touche 93% des premiers demandeurs et 76% des anciens occupés (Reja et Adisco, 2016, p.29).

Le corollaire de cette situation est la relégation des jeunes, plus que tout autre groupe d'âge, à des emplois de courte durée, à temps partiel, souvent peu rémunérés et ne disposant pas de la protection d'une convention collective. De manière générale, la majorité des jeunes se retrouvent dans le secteur informel. Le cas du Burundi ressemble à la majorité des pays en

développement où les actifs occupés sont concentrés dans le secteur informel. De manière générale, les actifs occupés au Burundi sont peu nombreux à bénéficier d'une protection sociale puisqu'ils ne sont que près d'un quart dans ce cas (ISTEEBU, 2015, p.52).

La conjoncture actuelle de l'emploi suscite un intérêt plus marqué de la part des jeunes pour le travail autonome. L'attrait pour la création de son propre emploi est encouragé du moment que la fonction publique recrute de moins en moins. L'introduction du cours d'entreprenariat dans les programmes d'enseignement à l'école secondaire visait à inciter les jeunes à développer cette culture d'autocréation de l'emploi. Cependant, ce rêve est souvent handicapé par le manque de capital comme nous allons le voir au cours des entretiens recueillis sur terrain.

2.6. Le chômage des jeunes au Burundi

Au Burundi, étant donné l'absence d'enregistrement systématique des demandeurs d'emploi, il est difficile de connaître les demandeurs d'emploi. Suivant le groupe d'âges, le chômage est plus concentré entre 10 et 29 ans (17,2%) par rapport aux autres groupes d'âges. Le taux de dépendance est particulièrement élevé, car les populations de moins de 15 ans et de plus de 60 ans représentent ensemble plus de la moitié de la population burundaise (52,9%) (Reja et Adisco, 2016. p.1).

L'enquête menée par l'ECVMB 2013/2014, montre que le chômage frappe plus les hommes que les femmes même si les écarts ne sont pas tellement remarquables. Ces taux de chômage disponibles sur le Burundi sont à prendre avec des pincettes du fait que les « chômeurs découragés » ne sont pas pris en compte, c'est-à-dire des personnes qui souhaiteraient exercer un emploi mais qui ont cessé d'en chercher un, faute d'espoir d'en trouver.

D'ailleurs les statistiques relevées par le PNUD, l'OCDE et la Banque africaine de développement dans leur rapport annuel montrent un taux de chômage beaucoup plus élevé, notamment chez les jeunes de moins de 30 ans où il avoisinerait les 50 %, relevant également l'inefficacité du marché du travail en termes de salaire et de productivité, de gestion professionnelle et de capacité à attirer les talents (Burundi, OMD, 2015). OCHA montre aussi un taux de chômage élevé des jeunes de l'ordre de 55,2 pour cent (OCHA, 2020, p.10).

2. 7. Conséquence du chômage sur le vécu quotidien

Comme nous l'avons présenté précédemment, le travail a une valeur vitale dans la vie des gens. Le non-emploi ou le chômage modifie le rythme de la vie de l'individu, sa personnalité en est affectée mais aussi ses attitudes et ses comportements subissent des modifications toute la période de chômage.

En effet, Harris montre que cette période serait vécue par les jeunes comme un choc désagréable d'autant plus qu'ils ne s'attendaient pas à être en chômage ou à avoir de la difficulté à trouver un emploi. Il y aurait une relation entre la durée de la scolarité et les attentes relatives à la carrière professionnelle. Dans ce cas, les individus les plus affectés seraient les diplômés des collèges et des universités qui s'étaient fixé des objectifs d'emploi professionnel assez élevés (Harris, 1980).

Cet auteur démontre que pour ceux que leur quête de travail n'a rien donné, l'espoir et l'optimisme se transforment en appréhension et pessimisme. L'inactivité devient plus difficile à subir, en particulier pour les jeunes sans emploi dont les amis vont à l'école ou travaillent. L'ennui prédomine mais aussi un sentiment d'isolement, d'exclusion du cours normal des événements s'installe de plus en plus.

Par après, le jeune chômeur abandonne toute recherche de travail, il se replie sur lui-même et se résigne à vivre sans travail : c'est le stade du désespoir (Plante, 1984, p.19). Pour Harris, la confiance de l'individu envers lui-même et son entourage est perdue. Il manifeste souvent une colère contre lui-même, contre l'éducation reçue, contre ses parents. Selon le niveau de support du groupe de pairs, son désarroi peut se muer en d'autres formes d'agissements comme la consommation de drogues, le vandalisme ou d'autres activités antisociales (Harris, 1980).

Plante montre que les échecs répétés dans la recherche d'un emploi peuvent conduire à des changements psychologiques dans lesquels la peur du rejet et le désir de l'éviter deviennent la motivation prédominante (Plante, 1984, p.19). Dans ces circonstances, le meilleur moyen pour l'individu de préserver sa santé psychologique est de cesser complètement la recherche démoralisante d'un emploi.

A côté de ces comportements d'adaptation au chômage, d'autres études centrées sur certains aspects de la personnalité des jeunes sans travail ont été menées. Ces aspects sont l'indépendance, de l'identité et de l'estime de soi.

2.8. Indépendance, identité, estime de soi avec le phénomène de chômage

Le travail favorise souvent le passage à l'âge adulte car il permet souvent au jeune d'établir son indépendance, mais aussi permet la consolidation de son sentiment d'identité personnelle. Pour Plante, entrer dans le monde du travail est une étape importante dans le passage à l'âge adulte. L'adolescent établit son indépendance et consolide son sentiment d'identité personnelle. Lorsqu'il est en chômage, il ne peut atteindre l'autonomie financière qui serait un facteur important de maturation. Il demeure donc dépendant de sa famille ou de l'État et cela constitue une expérience honteuse pour lui (Plante, 1984, p.20).

L'obtention du travail est un facteur déterminant de l'intégration sociale. L'insertion professionnelle contribue énormément à l'âge adulte en permettant la construction de l'identité personnelle. Plante montre aussi que si le jeune est capable de se rendre compte que les causes du chômage lui sont extérieures et échappent à son contrôle, s'il a suffisamment confiance en lui-même et s'il a déjà expérimenté certains succès académiques, sociaux ou autres, son identité personnelle et son estime de soi ne seront pas trop affectés, du moins pendant un certain temps (Plante, 1984, p.20).

Le manque d'emploi vient donc différer l'établissement de l'identité personnelle. L'estime de soi est un élément important permettant de déterminer en grande partie la façon dont l'individu se voit et perçoit le monde. Plusieurs auteurs signalent que la perte d'emploi ou l'incapacité de trouver du travail se traduisent par une diminution de l'estime de soi. Cela peut conduire à la démoralisation et à une susceptibilité aux influences négatives (Levine, 1979).

En raison des contraintes financières, plusieurs activités comme les sorties et les sports sont supprimées. Comme beaucoup de jeunes n'ont pas accès aux prestations de chômage, le peu d'argent disponible sera consacré en priorité à la recherche d'emploi. Les rapports avec leurs amis qui travaillent deviennent plus difficiles, d'abord parce que les rythmes de vie des chômeurs et des travailleurs sont différents et ensuite parce qu'ils ne sont pas sur un plan d'égalité au niveau financier. Cela introduit dans les activités communes une dépendance qui crée un malaise (Galland et Louis, 1978).

2.9. Le mariage au Burundi

Au Burundi comme dans d'autres sociétés, le mariage est une étape cruciale marquant l'entrée dans la vie adulte. Depuis longtemps, les burundais ont toujours valorisé cette institution. Cela transparaît à travers plusieurs rituels qui l'officialisaient. Voyons maintenant le déroulement du mariage traditionnel mais aussi contemporain.

2.9.1. Le mariage dans le Burundi ancien

Si aujourd'hui les jeunes ont la latitude de choisir leurs biens aimés, cela n'a pas toujours été ainsi. Jadis le mariage était une affaire de familles et non d'individus. Il était une alliance entre familles, celle du garçon et celle de la fille. Le mariage de raison a été souvent privilégié au détriment du celui d'amour qui est récent. Le choix de la femme était fait par le père du garçon ou ses oncles dans une famille amie. Ce ne sont pas les futurs époux qui sont en présence dans les négociations et la conclusion du contrat mais leurs familles respectives représentées par leurs chefs. Les jeunes époux ne participaient pas aux négociations ; avant leur mariage, ils ne se connaissaient même pas. Soulignons qu'il y avait un entremetteur dont la mission consistait

à jouer les intermédiaires entre les deux familles ; il va sans dire que cette personne devait être une parenté ou l'ami intime de l'une de deux familles.

Une fois cette étape terminée, les parents du futur époux enclenchaient le processus de négociations. Celles-ci se déroulaient autour d'une cruche de bière dans une atmosphère agréable. Le père du garçon était accompagné par d'autres membres de la famille mais le principal protagoniste dans cette affaire (le garçon) ne faisait pas partie de cette délégation. Si la réponse était positive, le père du futur époux se préparait pour le versement de la dot. Celle-ci variait selon le statut socio-économique des familles concernées ou suivant les régions. Différents biens et cadeaux échangés n'avaient pas un sens économique mais visaient plutôt à renforcer les liens sociaux, l'unité entre les deux familles. Actuellement, les rituels qui ponctuent le mariage depuis la demande de la main jusqu'à la célébration des noces connaissent des mutations dans notre société.

2.9.2. Le mariage contemporain au Burundi

Toute société, au contact d'une culture étrangère, subit des changements dans ses façons de penser, d'agir et de sentir. Le contact avec la culture occidentale va modifier la mentalité du peuple burundais et le mariage, institution fondatrice de la famille ne sera pas épargné. Les comportements ou les rituels qui entourent le mariage seront profondément affectés.

Le changement notable enregistré avec le contact du monde occidental est l'introduction du mariage à l'Etat-Civil, mais aussi le mariage religieux. Le mariage dit civil ou officiel est célébré devant l'autorité de l'Etat-Civil. Jadis, le seul mariage célébré au Burundi était le mariage coutumier.

Avec l'avènement de l'école, les rapports entre filles et garçons ont complétement changé. Avant, filles et garçons n'avaient aucun contact mais aujourd'hui, ils étudient ensemble, ils peuvent se rendre mutuellement visite et échanger sur leurs projets d'avenir. Le rôle des parents dans les démarches relatives au mariage de leurs enfants s'est progressivement amenuisé au fil du temps. Le mariage d'amour a substitué le mariage de raison qui était en vogue jadis. Aujourd'hui, les futurs époux décident du sort de leur mariage. La plupart des fois, les parents sont informés du projet de mariage longtemps après.

Ce changement n'est pas le propre du Burundi car même d'autres sociétés ont connu ces mutations. Selon Kaufmann, la place et la fonction du mariage dans le cycle conjugal se sont modifiées : « Il fondait le couple ; il tend de plus en plus à le parachever [...]. Le mariage de type ancien marquait une rupture brutale entre le temps de la jeunesse dans la famille d'origine,

et l'entrée dans la vie adulte. Au contraire, les jeunes dans leur majorité entrent désormais progressivement en couple, à petits pas » (Kaufmann, 2017, p.50).

2.9.3. La place du mariage dans la société burundaise

Le mariage marque le passage d'un état à un autre. Dans la société burundaise, être un adulte, c'est avant tout être marié. Selon la culture burundaise, l'individu reste enfant tant qu'il reste totalement sous le contrôle des parents. Le mariage confère à l'homme qui se marie le statut d'adulte.

La société burundaise est très nataliste, le but du mariage est essentiellement la procréation pour des raisons tant économiques que sociales. La grande majorité des parents du milieu rural considèrent l'enfant comme un bâton de vieillesse. Une descendance réduite n'est pas de ce fait encouragée car la famille nombreuse passe pour la plus respectable. La société burundaise conçoit le mariage comme une obligation sociale. Le fait de ne pas se marier peut être considéré comme une conduite marginale. L'exercice de certaines fonctions et responsabilités exige au préalable qu'on soit marié. A ce propos Jacques Maquet souligne : « S'il y a dans les sociétés africaines des célibataires, il n'y a pas un rôle social prévu pour eux. » (Maquet, 1967, p.69).

Même lors de sa mort, le célibataire ne bénéficiait pas d'un même traitement que les gens mariés. Certains rites montrent le caractère humiliant dont était victime les célibataires. Il était strictement interdit que le cadavre d'un célibataire passe par l'entrée principale de l'enclos, l'on devrait passer par l'arrière-cour (mu kigo) lors du transport du cadavre. De surcroit, avant son inhumation, on lui mettait le charbon éteint dans la main pour signifier qu'il vient de s'éteindre à jamais, ce rite était connu sous le nom de « gutanwa ikara ».

2.9.4. La dot

Il est difficile de parler du mariage en faisant abstraction de la dot. D'ailleurs, souvent, quand on parle de mariage coutumier, on fait allusion à tous les rituels entourant le versement de la dot. Dans les pays africains, l'acquittement de la dot confère la respectabilité, l'honneur mais aussi le droit sur les enfants.

La dot permettait de tisser les liens et de les consolider par le biais des cadeaux offerts, lesquels sont prescrits par la coutume. Ces cadeaux revêtaient un caractère symbolique et non l'opportunité d'enrichissement comme cela se remarque à l'heure actuelle. A ce propos Ntabona dit que la dot c'est simplement un cadeau symbolique remis aux parents de la fiancée en vue de sceller une alliance matrimoniale et par là garantir la stabilité du mariage et la légitimité des enfants (Ntabona, 1965, p.84).

La dot avait une grande importance car une fille qui partait fonder son foyer sans que la dot soit versée s'exposait à des sanctions sociales. En partant sans être doté, elle coupait les liens qui l'unissaient à sa famille et par voie de conséquence ne bénéficiait d'aucune assistance lors des circonstances heureuses ou malheureuses. Quand elle était malade, quand elle avait enfanté, personne ne lui rendait visite. C'est comme si elle vivait en autarcie.

Bien que les gens aient tendance à dire que la dot revêtait un caractère symbolique et non mercantile, les croyances de certains burundais étaient aux antipodes de cette conception. Il y en a qui pensaient que, plus une dot est élevée, plus la nouvelle famille formée sera stable. Selon Bigangara, la stabilité de l'union matrimoniale dépendrait du montant du paiement du mariage (dot) ; plus le montant est élevé, plus le mariage est stable et inversement, ce qui signifie, que si le mariage est stable, c'est parce que le montant de la dot est élevé (Bigangara, 1980, p.69).

Cet auteur nous montre le rôle social de la dot. Socialement, quand l'entièreté de la dot n'a pas été versée, la femme appartenait toujours à ses parents et non à la famille de son mari. D'autre part, si son mari meurt avant de s'être acquitté de ce devoir, la femme ne peut pas hériter de son mari. Par contre, si la dot a été complètement acquittée, la femme appartient à la famille de son mari, avec tous les droits des femmes épousées selon toutes les exigences de la coutume.

2.9.5. Nature de la dot

La nature de la dot variait en fonction du statut socio-économico-ethnique de la famille du prétendant. Donc, la dot était un cadeau proportionnel aux moyens de la famille du fiancé. Selon Ntahokaja, le Burundi est un pays constitué de trois ethnies à savoir les Tutsis, les Hutus et les Twas. Les Tutsis, généralement pasteur de gros bétail ; les Hutus, principalement agriculteurs et les Twas, potiers. La dot des Tutsis, c'est la vache ; celle des Hutus, des houes ; celle des Twas, des moutons ou des houes (Ntahokaja, 1974, p.p. 141-142). Les propos de Ntahokaja montrent bel et bien que la matière de la dot variait en fonction de la catégorie à laquelle on appartenait. La dot était un fruit de la production familiale.

Quid de la dot à l'heure actuelle ? Aujourd'hui, les choses ont évolué, le montant de la dot est l'objet de discussions entre fiancés. Actuellement, la fixation du montant de la dot peut dépendre du niveau de formation de la fiancée, de la qualité de sa formation, du statut socio-économique de ses parents. Une fille non instruite ne peut prétendre à la même dot qu'une fille instruite. Les spécialistes de la culture burundaise affirment que la dot est un cadeau symbolique offert aux parents de la fille pour les bons soins et l'éducation donnés à leur enfant.

CHAPITRE 3 : CONSIDERATIONS D'ORDRE METHODOLOGIQUE

Au cours de ce travail de recherche, le recours à différentes méthodes nous a permis de collecter, d'analyser et d'interpréter les données relatives à notre sujet d'étude. Au cours de ce travail, nous avons eu recours à l'approche compréhensive, à la méthode qualitative, à l'entretien semi-directif et à l'analyse de contenu.

3.1. Approche compréhensive

Pour les tenants de l'approche compréhensive, l'explication d'un phénomène social se situe essentiellement dans la signification que les individus donnent à leurs actes. Celle-ci est à rechercher dans une certaine vision du monde et pour la découvrir, il faut passer par les opinions individuelles et y rechercher les principes et valeurs qui justifient les comportements des individus. (Quivy et Campenhoudt, 2011)

L'approche compréhensive est souvent associée à la méthode qualitative. On vise la compréhension des actions individuelles. Dilthey cité par Paillé explique que ce qui caractérise les sciences humaines, c'est la recherche des significations. Pour atteindre le sens, il faut s'efforcer de comprendre le contexte présent, car seul le contexte peut faire apparaître la signification, laquelle n'est pas dans la connaissance des causes mais dans la connaissance de tous les éléments présents reliés entre eux. (Paillé, 2012, p.27)

Contrairement à Durkheim qui recommande l'approche explicative dans l'analyse des faits sociaux, Weber privilégie la prise en compte du sens que les individus eux-mêmes donnent à leurs actions pour une analyse objective des faits sociaux. Dans *Économie et société,* Weber ouvre sans détour son propos par la définition suivante : « Nous appelons sociologie [...] une science qui se propose de comprendre par interprétation *(deutend verstehen)* l'activité sociale et par-là d'expliquer causalement *(ursächlich erklären)* son déroulement et ses effets. » (Weber, 1995, p.28)

Pour Weber comprendre une activité sociale, c'est comprendre le sens qui est subjectivement visé par l'individu. Comprendre le sens d'une activité sociale, c'est aussi l'interpréter sous certaines conditions de rationalité préalablement posées. Expliquer une activité sociale, c'est montrer qu'elle est le résultat d'un sens subjectivement visé qu'il s'agit de comprendre.

En ce qui concerne notre étude, nous trouvons ici les bases qui orientent notre vision sur les jeunes universitaires confrontés au chômage. Notre objectif principal étant de comprendre les nouvelles modalités d'entrée dans la vie adulte des jeunes confrontés au chômage, l'approche compréhensive nous permettra d'atteindre cette fin.

Signalons que nous avons eu recours à la démarche inductive qui accorde la primauté à l'empirie. Selon Martin Olivier, la posture inductive accorde la primauté à l'enquête, à l'observation, voire à l'expérience et essaie d'en tirer des leçons plus générales, des constats universaux : le sociologue cherche à établir quelques énoncés dont la validité dépasse le cadre de ses seules observations. (Martin, pp. 13-14)

3.2. La méthode qualitative

Pour un chercheur, il est important de choisir la méthode de travail avec laquelle sa recherche sera menée. Ce sont les méthodes qualitatives et quantitatives qui sont les plus utilisées dans les sciences sociales. Comme le dit Hamel, le choix de la méthode dépend de l'objet de l'étude : « Évidemment, la pertinence des méthodes utilisées est fonction de la nature du cas et de la teneur de l'objet de recherche qui justifie le choix de ce cas » (Hamel, 1997, p.104).

A ce propos, dans le cadre de notre travail, nous avons eu recours à la méthode qualitative. L'objet de notre travail étant de comprendre les modalités d'entrée dans la vie adulte, la place du mariage à l'heure actuelle, le sens et la signification que les jeunes confrontés au chômage donnent au mariage, mais aussi d'analyser les stratégies utilisées par les jeunes pour échapper à la pression sociale afin d'entrer dans la vie adulte, nous avons eu recours à la méthode qualitative afin d'appréhender en profondeur la signification et la portée de ce phénomène. La méthode qualitative est pertinente pour notre sujet de recherche car elle nous a permis de saisir les conceptions du mariage, mais aussi les nouveaux modes d'entrée dans la vie adulte des jeunes confrontés au chômage que nous ne pouvions pas cerner avec acuité en ayant recours à une méthode quantitative. Nous ne visons pas la quantité mais la qualité de l'information.

3. 3. Délimitation du champ d'analyse

Selon le recensement de 2008, le taux de chômage en milieu urbain est de 14,4% en Mairie de Bujumbura, 9,0% Gitega urbain, 6,5% Karusi urbain tandis qu'il est inférieur à 2% dans les milieux ruraux de toutes les provinces (UNFPA**,** 2011, p.86).

Même l'enquête réalisée par l'ECVMB 2013/2014 conclut que le chômage sévit particulièrement en milieu urbain où il atteint un taux de 14,7%. Il touche davantage les personnes instruites de niveau secondaire (6,9%) et surtout supérieur (17,9%). Toujours selon ce rapport, au niveau des provinces, Bujumbura-Mairie regorge de plus de chômeurs. Cette province enregistre le taux de chômage le plus élevé, avec 20% (ISTEEBU, 2015, pp., 23-24). Ces deux enquêtes, bien que réalisées à différentes périodes, arrivent à la conclusion similaire que le taux de chômage est plus élevé dans la ville de Bujumbura. Aussi, c'est un lieu de rencontre des jeunes diplômés venus du milieu rural en quête de travail. De surcroît, l'analyse

de l'ECVMB montre que les inactifs sont également concentrés dans la province de Bujumbura-Mairie (37.8%).

Compte tenu des raisons évoquées ci-haut, si on a besoin de comprendre la place du mariage, le sens que les jeunes lui donnent et les nouveaux modes d'entrée dans la vie adulte induits par le chômage, la ville de Bujumbura me paraît un endroit idéal pour mener ce genre d'enquête. Ainsi, nous avons mené notre recherche en Mairie de Bujumbura.

3.4. Population d'enquête

La population est l'ensemble sur lequel porte l'enquête. La population d'enquête correspond à l'ensemble de tous les individus qui ont des caractéristiques précises en relation avec les objectifs de l'étude (Mayer et Ouellet, 1991, p.387).

Pour notre recherche, notre univers d'enquête sera constitué des jeunes diplômés des universités confrontés au chômage au moment de l'enquête dont l'âge est compris entre 25 et 35 ans.

La tranche d'âge de 25 à 35 ans a été retenue parce que généralement au Burundi, les jeunes terminent leur cursus universitaire vers 25 ans et se mettent à la recherche d'un travail. La limite supérieure de 35 ans a été pensée en référence à la définition de la jeunesse au Burundi qui est comprise entre 15 et 35 ans.

3.5. Profil des personnes interviewées

1. Aline

Agée de 28 ans, Aline est célibataire. Elle est l'aînée dans une fratrie de 7 enfants. Elle est originaire de Bujumbura. Elle a un diplôme de baccalauréat décroché à l'Institut Nationale de Sante Publique en 2017. Depuis cette date elle a exercé des petits jobs temporaires mais de manière générale, elle est chômeuse. Elle est issue d'une famille aisée. Son père travaille au ministère des travaux publics comme Topographe. A côté de cela il exerce un commerce. Sa mère est enseignante à l'école secondaire. Aline réside avec tous ses frères et sœurs chez leurs parents et sont à leurs charges. L'entretien avec Aline a eu lieu Mercredi le 20 Avril 2020.

2. Elie

Elie a 28 ans et est célibataire. Il est le quatrième enfant dans une fratrie de six. Il a un diplôme de licence en gestion et administration obtenu en 2016. Sa famille est modeste. Ses parents sont des cultivateurs. Il réside chez sa grande sœur mariée à Bujumbura en attendant qu'il soit recruté. Ses trois grandes sœurs sont toutes mariées. Le benjamin dans leur famille fait

l'université et réside chez l'autre sœur mariée aussi à Bujumbura. Ses parents vivent seuls à la campagne. L'entretien avec Elie a eu lieu Mercredi le 22 Avril 2020.

3. Chantal

Âgée de 32 ans, elle est mère célibataire. Elle est l'ainée dans une fratrie de cinq enfants. Tous les cinq vivent sous le toit parental. Elle provient de Bujumbura. Elle a un diplôme de baccalauréat en Psychologie clinique et sociale obtenu en 2017. Sa famille est moyenne. Son père est enseignant à l'école secondaire tandis que sa mère enseigne à l'école primaire. L'entretien avec Chantal a eu lieu Samedi le 25 Avril 2020.

4. Jean Claude

Il est âgé de 33 ans et est célibataire. Il a trois frères et une sœur. Il vient du Nord du pays. Il a un diplôme de licence en Science Politique et Relation Internationale décroché en 2016. Il est chômeur. Sa famille est aisée. Son père est ingénieur tandis que sa mère est infirmière. Jean Claude et ses deux frères vivent à Bujumbura dans une maison dont le loyer et les frais de subsistance sont à la charge des parents. L'entretien avec Jean Claude a eu lieu Lundi le 27 Avril 2020.

5. Léonie

Léonie est âgée de 28 ans et n'est pas mariée. Elle est le 8ème enfant dans une fratrie de neuf. Seulement elle et sa petite sœur qui poursuit l'école secondaire sont encore à la charge des parents. Elle a un diplôme de baccalauréat en gestion, décroché en 2018. Elle vient de l'intérieur du pays dans une famille pauvre. Ses parents sont des cultivateurs. Elle est logée chez son grand frère établi à Bujumbura en attente d'une éventuelle embauche. L'entretien avec Léonie a eu lieu Mercredi le 29 Avril 2020.

6. Jean Pierre

Il est âgé de 35 ans et est célibataire. Il est l'aîné dans une famille de 7 enfants. Il a un diplôme de baccalauréat obtenu en Economie en 2017. Sa famille est pauvre. Sa mère est cultivatrice. Son père a pensionné. Il fut militaire dans la catégorie des hommes de troupe. Son père a délaissé sa mère et vit à Bujumbura avec une seconde épouse avec qui il a cinq enfants. Lors de sa scolarisation, Pierre résidait chez son père. Même aujourd'hui il réside là-bas. Ses petits frères de la campagne ont abandonné l'école par manque de moyens. Ils sont tous à la charge de leur mère. L'entretien avec Jean Pierre a eu lieu Vendredi le 01 Mai 2020.

7. Fiacre

Fiacre est âgé de 33 ans et n'est pas encore marié. Il est le 5ème dans une fratrie de six enfants. Il vient de l'intérieur du pays. Il a un diplôme de baccalauréat en Langues et Littératures Françaises obtenu en 2017. A partir de cette date, Fiacre est chômeur. Il est issu d'une famille pauvre. Ses parents sont des cultivateurs. Il est le seul à avoir ce diplôme dans la famille. Seul son petit frère poursuit l'école secondaire. Celui-ci réside encore avec ses parents. Quant à Fiacre, il partage la résidence avec d'autres colocataires. L'entretien avec Fiacre a eu lieu Vendredi le 01 Mai 2020.

8. Jean Bosco

Il est âgé de 35 ans et est encore célibataire. Depuis 2013, il est licencié en Psychologie clinique. Il est désœuvré. Sa famille est aisée. Son père était commerçant, sa mère est également commerçante. Il est le dernier de la famille dans une fratrie de 8 enfants. Il est le seul qui n'est pas marié. Actuellement, il réside chez sa sœur mariée à Bujumbura. L'entretien avec Jean Bosco a eu lieu Dimanche le 03 Mai 2020.

9. Pascal

Il est âgé de 30 ans et n'est pas marié. Il est issu d'une famille pauvre. Ses parents sont des cultivateurs. Il est le deuxième enfant dans une fratrie de 7 dont quatre ayant fréquenté l'école et trois n'ayant jamais mis le pied à l'école. Il a un diplôme de baccalauréat en Psychologie décroché en 2017. Depuis cette date, il est chômeur. Ses petits frères et sœurs sont encore sous la charge des parents excepté lui et sa grande sœur non instruite mariée à la campagne. Il réside avec d'autres colocataires ici à Bujumbura. Son entretien a eu lieu Mercredi le 06 Mai 2020

10. Simon

Simon est âgé de 31 ans et provient d'une famille de neuf enfants dont 7 filles et 2 garçons. Il est le benjamin de la famille. Seuls lui et sa grande sœur ne sont pas mariés. Sa famille est pauvre et vit en grande partie de l'agriculture et de l'élevage. Il est orphelin de mère. Sa mère était cultivatrice comme l'est son père. Il a un diplôme de baccalauréat en sociologie décroché en 2017. Depuis cette date, il est chômeur. Il réside ici à Bujumbura avec d'autres colocataires. L'entretien avec Simon a eu lieu Vendredi le 08 Mai 2020.

11. Jean de Dieu

Jean de Dieu est âgé de 34 ans et est encore célibataire. Il a un diplôme de baccalauréat décroché en 2017 dans la Faculté d'Institut Supérieur du Commerce. Depuis cette date il est

au chômage. Ses parents sont des cultivateurs. Sa famille est pauvre. Il est le deuxième enfant dans une fratrie de six. A part lui et son grand frère qui résident à Bujumbura, ses quatre frères et sœurs sont encore sur le banc de l'école et sont à la charge des parents. L'entretien avec Jean de Dieu a eu lieu Lundi le 11 Mai 2020.

12. Channy

Âgée de 32 ans, channy est célibataire. Elle a deux frères et une sœur. Elle est originaire de la province de Bujumbura Mairie. Elle a un diplôme de Licence en Psychologie Clinique décroché en 2015. Depuis cette date, elle est chômeuse. Elle est issue d'une famille aisée. Son père était médecin. Sa mère vit à en Europe avec ses deux frères. Quant à sa sœur, elle est mariée aux Etats Unis. Elle vit dans une maison louée. Sa mère en collaboration avec ses frères et sœur lui envoient l'argent du loyer mais aussi les frais de subsistance. L'entretien avec Channy a eu lieu Vendredi le 15 Mai 2020.

13. Emeline

Emeline est âgée de 27 ans et est mère célibataire. Elle est le deuxième enfant dans une fratrie de 7. Elle a un diplôme de baccalauréat en soins infirmiers décroché en 2017. Elle est orpheline de père décédé il y a un an. Son père était agronome et sa mère est infirmière. Sa famille est aisée. Emeline habite à Bujumbura dans une maison dont le loyer et les frais de subsistance sont pris en charge par sa mère. Elle vit avec son frère étudiant à l'Ecole Normale Supérieure. Ses petites sœurs vivent avec leur mère au centre du pays et sont à sa charge. L'entretien avec Emeline a eu lieu Vendredi le 15 Mai 2020.

14. Eric

Eric est âgé de 32 ans et est encore célibataire. Il est le benjamin dans une fratrie de 4 enfants. Il a un diplôme de baccalauréat dans la filière des Etudes Africaines qu'il a terminée en 2017. Sa famille est moyenne. Ses parents sont des cultivateurs et aucun enfant n'est à la charge de ces derniers. Il est colocataire avec d'autres jeunes. L'entretien avec Eric a eu lieu Samedi le 16 Mai 2020.

15. Apollinaire

Apollinaire est âgé de 30 ans et est encore célibataire. Ses parents habitent à l'intérieur du pays. Il est le deuxième dans une fratrie de 6 enfants. Il est issu d'une famille aisée et ses parents sont des cultivateurs. Il a fait la gestion hospitalière qu'il a terminée en 2017 avec le diplôme de bachelier. Lui et son frère louent une maison à Bujumbura. Le reste vit encore à la charge des parents. L'entretien avec Apollinaire a eu lieu Samedi le 16 Mai 2020.

16. Victor

Victor est âgé de 32 ans et est encore célibataire. Il est le deuxième dans une fratrie de 9 enfants. Il est licencié à l'université du Burundi dans la faculté de FACAGRO où il a terminé ses études en 2016. Ses parents sont des cultivateurs. Sa famille est modeste. Ses petits frères et petites sœurs sont toujours à la charge des parents, ils fréquentent soit l'école primaire, soit l'école secondaire. Cependant, il a deux frères mariés. Victor est logé chez son cousin. L'entretien avec Victor a eu lieu Mercredi le 20 Mai 2020.

17. Abraham

Abraham est âgé de 31 ans, il est originaire de Bujumbura Mairie. Il est célibataire et a deux frères et trois sœurs. Lui avec 2 frères et 1 sœur sont encore à la charge des parents. Il est issu d'une famille moyenne. Ses parents sont commerçants. Il a un diplôme de licence décroché en 2013 dans la Faculté de droit. L'entretien avec Abraham a eu lieu Vendredi le 22 Mai 2020.

18. Pauline

Agée de 33 ans, Pauline est encore célibataire. Elle est l'aînée dans une fratrie de 5 enfants dont deux filles et 3 garçons. Elle est originaire de la ville de Bujumbura. Elle a un diplôme de licence en gestion et administration décroché en 2016. Juste à la fin de ses études, elle a été embauchée dans une entreprise mais son contrat a été résilié en 2017. Depuis cette date, elle est au chômage. Sa famille est aisée. Son père est commissaire de police et sa mère travaille au ministère de l'éducation. Sa petite sœur mariée et mère de 3 enfants n'est plus à la charge des parents. Pauline et ses trois frères qui poursuivent des études universitaires résident sous le toit parental et sont à leur charge. L'entretien avec Pauline a eu lieu Lundi le 25 Mai 2020.

19. Christiane

Christiane est âgée de 32 ans et est célibataire. Elle est détentrice d'un diplôme de Technicien supérieur décroché en 2016 dans la Faculté ISCO (Institut Supérieur de Commerce). Sa famille est pauvre. Elle est le troisième enfant dans une fratrie de 6. Elle est orpheline de père. Sa mère est cultivatrice. Christiane habite à Bujumbura où elle vit avec son petit frère dans une maison dont le loyer et les frais de subsistance sont pris en charge par ses grands frères. L'entretien avec Christiane a eu lieu Mercredi le 27 Mai 2020.

20. Joselyne

Âgée de 32 ans, elle n'est pas mariée. Elle a 2 sœurs et 3 frères. Elle est la benjamine dans cette fratrie. Elle vient de l'intérieur du pays. Elle a un diplôme de licence en soins infirmiers

décroché en 2018. Joselyne est orpheline de mère et de père. Elle réside à Bujumbura chez son grand-frère marié. Son père était commerçant, quant à sa mère, elle était une guérisseuse traditionnelle. Leur famille est modeste. L'entretien avec Joselyne a eu lieu Vendredi le 12 Juin 2020

3.6. Technique de récolte des données

Grawitz souligne que toute recherche ou application de caractère scientifique en sciences sociales comme dans les sciences en général, doit comporter l'utilisation de procédés et opérations rigoureux, bien définis, transmissibles, susceptibles d'être appliquées à nouveau dans les mêmes conditions, adaptés au genre de problème et de phénomènes en cause. Ce sont là des techniques (Grawitz, 1995, p.341). Pour mener notre recherche, nous avons utilisé l'entretien comme technique de collecte des données. Notre guide d'entretien était basé sur un ensemble de questions ouvertes destinées à faciliter et à organiser le recueil des données.

3.6.1. Entretien

Selon Jean-Louis Loubet Del Bayle, l'entretien ou interview, c'est la situation au cours de laquelle un chercheur, l'enquêteur, essaie d'obtenir d'un sujet, l'enquêté, des informations détenues par ce dernier, que ces informations résultent d'une connaissance, d'une expérience ou qu'elles soient la manifestation d'une opinion (Loubet Del Bayle, 2012, p.47).

L'entretien semi-directif est une technique d'enquête qualitative fréquemment utilisée dans les recherches en sciences humaines et sociales. Il permet d'orienter en partie (semi-directif) le discours des personnes interrogées autour de différents thèmes définis au préalable par les enquêteurs et consignés dans un guide d'entretien.

Quivy et Van Campenhoudt disent que « L'entretien semi-directif, ou semi-dirigé, est certainement le plus utilisé en recherche. Il est semi-directif en ce sens qu'il n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises. Généralement, le chercheur dispose d'une série de questions-guides, relativement ouvertes, à propos desquelles il est impératif qu'il reçoive une information de la part de l'interviewé » (Quivy et Van Campenhoudt, 2011, p.171).

3.7. L'analyse de contenu

L'analyse de contenu est un ensemble de techniques d'analyse des communications. Il ne s'agit pas d'un instrument mais d'un éventail d'outils, ou plus précisément d'un même outil mais marqué par une grande disparité dans les formes et adaptable à un champ d'application très étendu : les communications (Bardin, 1986, p. 31).

Cet auteur ajoute qu'il s'agit d'un effort d'interprétation qui balance entre deux pôles, d'une part, la rigueur de l'objectivité, et, d'autre part, la fécondité de la subjectivité. L'analyse de contenu s'organise autour de trois phases chronologiques : la pré analyse, l'exploitation du matériel ainsi que le traitement des résultats, l'inférence et l'interprétation.
Cette démarche consiste à rechercher des thèmes et des sous thèmes significatifs que l'on retrouve d'un entretien à un autre au fur et à mesure de leur lecture. Il faut dans un premier temps, après la lecture du corpus d'entretien, procéder à un repérage thématique qui permet de construire ensuite une « grille d'analyse thématique » (Desanti et Cardon, 2007, p. 71).

3.8. Déroulement de l'enquête

Notre enquête proprement dite a commencé exactement au mois d'avril. Après la confection du guide d'entretien, son administration a suivi. Rappelons que notre population est constituée de jeunes confrontés au chômage. Plus haut, nous avons souligné que notre milieu d'enquête se trouve dans la ville de Bujumbura et les raisons de ce choix ont été fournies. Les jeunes confrontés au chômage sont nombreux mais en trouver un qui accepte de t'accorder plus d'une heure de temps dans cette ville n'est pas tâche facile.

Alors, comment en est-on arrivé à identifier ces chômeurs à qui on a soumis notre guide d'entretien? Lors de la discussion avec les condisciples, les amis, l'échange tourne souvent autour de nos sujets de recherches. Quand le moment de la récolte des données est venu, ils se sont proposés pour m'indiquer un chômeur universitaire que je pourrais interroger. Alors, une fois la première personne trouvée, la tâche est devenue facile car celui-ci me laissait souvent des contacts de son ami en situation de chômage. J'entrais directement en contact avec cette personne en vue d'obtenir l'entretien. Lors de la négociation du terrain, je lui expliquais en long et en large le sujet de ma recherche et je lui demandais pour finir s'il daignait m'accorder cet entretien. Il y en a qui ont accepté sans poser trop de conditions et d'autres qui ont catégoriquement refusé. Pour ceux qui acceptaient, on se fixait un rendez-vous notamment l'heure et le lieu de rencontre.

La principale difficulté rencontrée au cours de cette étape de récolte des données est le non-respect des rendez-vous de la part des personnes interviewées. Elles me disaient qu'un incident ou un imprévu de dernière minute s'était produit et me demandaient de bien vouloir les excuser pour ce désagrément causé. Dans ce cas, le rendez-vous était reporté. D'autres se présentaient au lieu de rendez-vous mais avec du retard. Cela m'importait peu car ce que je voulais, c'était les données. Une autre catégorie de chômeurs me répondait que je pouvais répondre moi-même

au guide d'entretien, qu'il n'y a pas un Burundais qui ignore l'épreuve, le calvaire que vivent les chômeurs au Burundi.

Malgré ces difficultés, nous avons quand même pu interroger 20 personnes, 12 garçons et 8 filles. Signalons que ces entretiens duraient de 1h à 1h15 min. Après cette phase de collecte des données, je me suis attelé à la retranscription et à la traduction de tous ces entretiens, lesquelles nous ont pris énormément de temps. Le chapitre qui suit va détailler en long et en large les résultats auxquels nous avons abouti.

CHAPITRE 4 : PRESENTATION, ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS

Dans ce chapitre, nous présentons, analysons et discutons les informations collectées auprès des jeunes chômeurs. La présentation et l'analyse se font de façon thématique. Les thèmes que nous abordons dans les pages suivantes correspondent à ceux qui figurent dans le guide d'entrevue, lesquels ont donné le ton aux entretiens réalisés avec les participants. Tous ces thèmes se rapportent au phénomène de la problématique de l'insertion professionnelle et son impact sur la fondation du foyer mais aussi du départ du domicile parentale.

Les questions de recherche posées au début de notre travail ont inspiré les thèmes et sous-thèmes autour desquels ont été articulés les entretiens. Rappelons ici que ces questions tournent autour des modalités d'entrée dans la vie adulte des jeunes détenteurs d'un diplôme universitaire confrontés au chômage. Les thèmes découlant de ces interrogations sont développés dans les sections qui suivent. La première section analyse le processus d'insertion professionnelle au Burundi, la deuxième s'articule autour de la dépendance des jeunes confrontés au chômage et quant à la troisième, elle se focalise sur la problématique d'entrée en union des jeunes en proie au chômage.

4.1. Première section : L'insertion professionnelle des jeunes

Au cours de cette première section, nous nous attardons sur l'insertion professionnelle des jeunes détenteurs d'un diplôme universitaire au Burundi. Nous allons tenter de comprendre et décrire les difficultés auxquelles ils se heurtent dans le processus de la quête du travail. Enfin, nous allons nous focaliser sur le vécu du chômage. Nous chercherons à comprendre comment cette expérience du chômage est endurée par les jeunes.

4.1.1. De la difficulté d'insertion professionnelle

Tout au long de ce travail, les personnes interviewées ont été unanimes à souligner que décrocher un boulot au Burundi relève du parcours du combattant. Ils affirment qu'ils ont postulé à maintes reprises mais en vain.

> *« A la fin de mes études, j'ai postulé plus d'une centaine de fois à plusieurs postes mais en vain. »* (Jean Pierre, 35 ans)

La difficulté majeure sur laquelle presque toutes les personnes interviewées ont insisté est le nombre élevé des demandeurs d'emplois alors que les postes à pourvoir sont très limités ou tout simplement rares.

> *« Quand je me rendais à une société, une entreprise ayant fait un appel d'offre, je rencontrais sur place une multitude des demandeurs d'emploi venus pour les*

> *mêmes fins que moi. On était nombreux alors que les postes à pourvoir étaient limités. »*
>
> *(Pascal, 30 ans)*

L'autre difficulté que les enquêtés ont souvent soulignée est le manque d'expérience professionnelle. Celle-ci constitue un critère d'élimination car une expérience de 3 ans est souvent exigée alors que les jeunes chômeurs n'ont souvent aucune expérience. Depuis la fin de leurs études, ils n'ont exercé aucune fonction leur permettant de gagner cette expérience. C'est le cas de Simon et Jean de Dieu

> *« L'expérience professionnelle est l'une des difficultés auxquelles je me suis souvent heurté car en cas d'appel d'offre ce critère figurait parmi les critères que je devais remplir faute de quoi je ne pouvais pas prétendre à un job. »*
>
> (Simon, 31 ans)

> « *De nombreux appels d'offres ont été lancés depuis que j'ai terminé mes études, j'ai postulé autant que j'ai pu et je continue de le faire sans relâche mais le manque d'expérience dans la profession a souvent constitué un obstacle à mon recrutement. »* (Jean de Dieu, 34 ans)

Bon nombre de jeunes interviewés affirment également qu'après plusieurs tentatives qui se sont souvent soldées par un échec, leur courage s'est retrouvé entamé. Actuellement, quand bien même ils entendent des appels d'offres, cela ne suscite plus l'engouement pour postuler. D'ailleurs, certains d'entre eux se sentent découragés. C'est le cas de Jean Claude et Eric

> *« A la fin de mes études, à chaque appel d'offre lancé, je formulais une demande d'emploi. Au fur et à mesure que les années ont avancé et que mes efforts restaient sans succès, j'ai commencé à me décourager. »*
>
> (Jean Claude, 33 ans)

> « *Depuis la fin de mes études en 2016, chaque fois que j'entendais un avis de recrutement, j'ai toujours déposé mais lorsque cette quête d'emploi reste infructueuse pendant plusieurs années, des fois le courage peut s'émousser. »*
>
> (Eric, 32 ans)

En plus de ces principales difficultés qui handicapent l'obtention d'emploi chez les jeunes chômeurs au Burundi, on peut souligner aussi le manque de soutien. La constitution du dossier de candidature requiert des moyens énormes dont les chômeurs ne disposent pas. Si ces jeunes ne reçoivent aucun soutien financier, la constitution du dossier de candidature se révèle compliquée. Plusieurs parmi ces jeunes interrogés affirment d'ailleurs qu'il y a des appels d'offres alléchants auxquels ils n'ont pas postulé suite au manque de moyens financiers.

> *« Pour moi, ce n'était pas du tout facile d'avoir les moyens pour postuler à un appel d'offre. Je n'ai bénéficié d'aucun soutien. La préoccupation principale de mes parents reste le paiement du minerval de mes petits frères. Avec leurs maigres ressources, ils ne pouvaient en aucun cas me soutenir dans mes demandes d'emploi et payer en même temps le minerval de mes frères. »*
>
> (Léonie, 28 ans)

D'autres jeunes déclarent qu'en raison du manque de moyens, ils pouvaient faire des efforts pour postuler à un poste. Mais si un autre avis de recrutement était lancé sans délai, nombreux de ces jeunes rencontrés affirment sans ambages qu'ils ne postulaient pas à ce poste par manque de moyens, ce qui réduit les chances de recrutement.

> *« Je demande du soutien aux parentés et contracte des dettes auprès des amis. Si jamais ils accèdent à ma demande, la seconde fois je préfère laisser tomber cet appel d'offre car j'ai honte de demander toujours un appui ou une dette à chaque appel d'offre que j'entends. Peut-être que la chance m'aurait souri dans cet appel d'offre mais puisque je n'ai pas postulé, toutes mes chances se sont envolées. »* (Fiacre, 33 ans)

Les jeunes en provenance du milieu favorisé n'ont pas connu de problèmes de moyens pour répondre à des avis de recrutement. Cependant la chance ne leur a pas encore souris comme le souligne Aline et Jean Claude.

> *« Je n'ai pas encore rencontré de problèmes particuliers liés au manque de moyen. Si l'avis de recrutement me parvient à temps, j'en informe à mes parents et ces derniers me donnent les moyens nécessaires pour la constitution du dossier. Cependant, mes efforts restent infructueux jusque-là »*
>
> (Aline, 28 ans)

.

> *« Mes parents font tout ce qui est dans leur possibilité. Si je n'ai pas d'argent pour postuler, soit mes parents me donnent ou je fais appel à mes oncles ou cousins. D'ailleurs, la plupart des fois, ce sont eux qui m'informent à propos de ces appels d'offres.* »
>
> (Jean Claude, 33 ans)

A travers les extraits des entretiens recueillis auprès de nos interviewés, nous venons de voir les principales difficultés que rencontrent les jeunes lors de la quête de l'emploi. Il s'agit entre autres de la rareté des emplois à pourvoir, l'absence d'expérience professionnelle de 3 ans au minimum alors que ces jeunes n'ont jamais eu la chance d'exercer aucun emploi pour gagner cette expérience et le manque de soutien lors de la constitution d'un dossier. A cause de cette difficulté d'embauche, on commence à observer des chômeurs ayant un niveau universitaire enregistrant une durée de 5 à 10 ans (Reja et Adisco, 2016, p. viii).

4.1.2. Les chômeurs face à l'avenir

Compte tenu de difficultés rencontrées lors des recrutements, une partie des jeunes interviewés sont désespérés. Pour eux, l'horizon est en quelque sorte bouché. Ils se trouvent dans une incertitude à cause de cette situation. Bon nombre d'entre eux se sont résignés. Victor est parmi ceux-ci. Il s'exprime dans ces propos :

> *« Compte tenu de ce que je vois dans le pays, mon avenir est incertain. Je suis chômeur mais je ne peux pas vous dire avec certitude quand je sortirai de ce chômage. Pas de signe prometteur annonçant que d'ici 1 an ou deux ans, j'aurai trouvé du boulot. L'horizon est en quelque sorte bouché. »*
>
> (Victor, 32 ans)

D'ailleurs, pas mal de jeunes qu'on a interrogés projettent initier leurs propres projets. L'investissement dans l'agriculture et l'élevage est l'un des projets que plusieurs jeunes souhaitent entreprendre, le seul handicap est le manque de capital.

> « *Après avoir vu qu'il est difficile de trouver du travail dans le secteur formel, j'ai projeté à maintes reprises me lancer dans l'agriculture et l'élevage mais je me suis toujours heurté au manque de capital financier. Mon avenir est en quelque sorte incertain* »
>
> (Fiacre, 33 ans)

Bien que certains jeunes interviewés déclarent que leurs perspectives d'avenir sont peu enviables, il existe parmi eux des jeunes qui sont toujours persévérants, qui voient le verre à moitié plein. Selon eux, la situation de chômage qu'ils endurent n'est pas une fatalité car tout peut changer à tout moment. Abraham est parmi ceux-là.

> « *Tant que j'ai toujours la vie, tant que j'ai un bagage intellectuel, j'ai de l'espoir que la situation va s'améliorer. J'ai la foi et l'espoir que dans un futur non lointain, je serai occupé. Il ne faut pas toujours compter sur l'emploi octroyé par le gouvernement car nous pouvons créer notre propre emploi.* »
>
> (Abraham, 31 ans)

Pour résorber ce chômage qui frappe les jeunes de plein fouet, ces derniers proposent la mise sur pied d'un fonds de chômage. D'autres proposent de bénéficier des formations en entreprenariat. Cela leur permettra d'acquérir des connaissances de base pour monter leurs propres projets et par voie de conséquence se créer leurs propres emplois. En plus de cela, ils proposent d'organiser des activités ou événements permettant de déceler des jeunes talentueux.

> *« L'organisation des ateliers de formation à l'intention des jeunes chômeurs serait une bonne chose afin de pouvoir recueillir les avis et points de vue de ces*

> *derniers sur les voies de sortie du chômage mais aussi entendre les aspirations de la jeunesse. Comme cela, ceux qui ont de bons projets pourront être soutenus.»*
> *(Pascal, 30 ans)*

Elie partage le point de vue de Pascal et ajoute qu'il serait mieux si l'Etat leur donnait des crédits à faibles taux d'intérêts.

> *A défaut de nous donner des allocations au chômage comme c'est le cas dans les pays développés, qu'on nous donne cette formation en entreprenariat. De cette façon, les jeunes qui ont des moyens pourraient créer leurs emplois. Ou bien, nous donner des crédits à des taux d'intérêts raisonnables.* (Elie, 28 ans)

De façon générale, on peut dire que les points de vue des étudiants sont mitigés par rapport à leur perspective d'avenir. Le premier groupe est désespéré, il ne voit rien se profiler à l'horizon. C'est le groupe qui voit le verre à moitié vide. Par contre, le second groupe est optimiste face à l'avenir. Selon lui, tout va s'arranger dans un proche avenir. L'essentiel, c'est de se garder de dédaigner le travail.

Il convient tout de même de souligner que le gouvernement du Burundi ne croise pas les bras. Dans son Plan National de Développement 2018-2027, Axe 7, il a placé l'emploi au cœur des politiques macroéconomiques. Ses principaux projets sont :
Renforcement de l'encadrement et de l'insertion socio-économique de la jeunesse ; appui à la mise en place de la banque des jeunes ; appui au stage de 1er emploi des jeunes diplômés et au volontariat des jeunes ; redynamisation et promotion des centres pour jeunes ; renforcement des capacités sur les compétences à la vie courante (Santé reproductive des jeunes, citoyenneté, éducation à la paix et à l'entreprenariat) ; renforcement des capacités techniques et institutionnelles de l'Agence Burundaise pour l'Emploi des jeunes (PND, 2018-2027, p.p. 89-90)
La mise en place d'une Politique nationale de l'emploi, ainsi que la création de structures en charge de l'emploi en général et de l'emploi des jeunes en particulier, tels que l'Agence Burundaise pour l'Emploi des Jeunes (ABEJ) et l'Office Burundais de l'Emploi et de la Main-d'œuvre (OBEM), constituent une avancée significative pour la promotion de l'emploi décent au Burundi.

Soulignons aussi que certaines des doléances des jeunes pourraient bientôt trouver solution avec la création de la Banque d'Investissement des Jeunes (BIJE) mais aussi le Fonds d'Investissement de Garantie et d'Accompagnement (FIGA). L'objectif principal de cette banque est de réduire le chomage en aidant les jeunes à avoir et à créer de l'emploi. Sa mission est de contribuer au financement des projets de développement économique initiés par les

jeunes organisés en associations, en coopératives ou en entreprises de droit burundais. Elle va octroyer des credits à un taux d'intérêt de 7 %.

4.1.3. Le vécu du chômage

Comme nous l'avons mentionné dans les pages précédentes, l'insertion professionnelle des jeunes chômeurs relève du parcours du combattant. L'individu chômeur, quand bien même il n'exerce aucun emploi pouvant lui garantir un certain revenu, en tant qu'être social, il a des besoins à satisfaire, des liens sociaux à entretenir. Cependant, il éprouve des difficultés à satisfaire ses besoins, à prendre part à certains événements. Par exemple, la plupart de ces chômeurs ont des difficultés à répondre à l'invitation de mariage d'un ami, à répondre présent aux obsèques d'un proche ou d'un ami. A cet âge, ces jeunes sont des individus sur qui la société devrait compter. Souvent, ils manquent à ce devoir à cause du chômage, ce qui les met dans une mauvaise posture. Les propos de Joselyne illustrent bien ce propos.

> *Comme quelqu'une qui a fréquenté plusieurs établissements au cours de ma scolarisation, j'ai beaucoup d'amis. Quand ils me donnent une invitation, j'ai du mal à y répondre. La contribution, n'en parlons pas. Des fois, j'aurai aimé au moins être présente pour témoigner mon soutien envers mon ami (e) mais le ticket constitue souvent un handicap.*
>
> *(Joselyne, 32 ans)*

Plusieurs jeunes rencontrés affirment que cette situation est à la base de la rupture des liens sociaux. Ils deviennent des marginaux indépendamment de leur volonté. Ils sont coupés du monde en raison de ce chômage. D'autres, qui n'ont pas connu cette situation, pensent que ce sont des individus asociaux, qui ne se soucient de rien.

> *« Le manque d'une contribution est un handicap majeur à l'entretien des liens sociaux. D'ailleurs les gens ont tendance à penser que nous sommes peu sociables alors que cela est dû au manque de moyens. Notre sociabilité est en quelque sorte mise en doute.* »
>
> (Chantal, 32 ans)

Dans l'ordre de cette idée, les chômeurs interviewés nous ont révélé qu'ils s'adonnent rarement aux activités de loisir. Selon l'adage rundi « *Ubunyegeri buyagira kw'igufa* » littéralement les fourmis discutent autour d'un os. Ce qui signifie que la discussion, l'échange se font souvent autour d'un verre. Mais, ce verre autour duquel on discute, fait souvent défaut par manque de moyens. D'autres activités de loisir telles que le sport, visite dans les musées, les rencontres avec les amis sont difficiles à mettre en application pour les mêmes raisons.

> *« Les activités de loisir sont devenus le cadet de mes soucis. Déjà, j'ai d'autres besoins à satisfaire avant de penser au loisir. Certes, être avec les autres est une bonne chose mais il faut d'abord peser le pour et le contre.*
>
> (Jean Pierre, 33 ans)

Marie Demers montre que le travail constitue un prérequis au loisir. Comme il n'a pas d'emploi, le jeune chômeur n'a donc pas accès au loisir. Ses moyens financiers ne lui permettent pas de consacrer aux sorties et aux achats autant qu'il voudrait (Demers, 1983, p. 793). Cette distance sociale, cette marginalisation imposée par les contraintes économiques engendrent souvent un sentiment de mépris envers les chômeurs. Ils se sentent dévalorisés, humiliés en raison de leur incapacité à jouer les rôles sociaux que la société attend d'eux.

> *« La pauvreté, le contexte de chômage que nous vivons, rabaissent l'individu et particulièrement nous les jeunes universitaires. On est souvent disponible, on aurait aimé être présent à la fête à laquelle on est invité mais le manque de moyens nous oblige à mentir sur notre disponibilité car nous ne voulons pas être l'objet de mépris. Cette situation est vraiment humiliante. »*
>
> (*Jean* de Dieu, 34 ans)

Selon Jean de Dieu, ils deviennent des menteurs malgré eux. Même une fois terminée, cette fête à laquelle il était convié et à laquelle il n'a pas participé, l'individu continue à ressentir des sentiments de culpabilité et de honte. Quand il rencontre celui qui l'avait invité, il veut rentrer sous terre, ne voulant pas croiser son regard du sien. Eric l'exprime dans ses termes.

> *« On éprouve un sentiment de culpabilité, de honte pour n'avoir pas pu participer aux cérémonies de mariage d'un ami, d'un proche. Même une fois ces cérémonies finies, la honte persiste. Quand on rencontre cet ami, on a souvent tendance à fuir son visage. »* (Eric, 32 ans)

Dominique Schnapper dans son ouvrage *L'Epreuve du chômage* montre que c'est dans le chômage total que se vérifie le processus de dégradation des liens sociaux. Pour lui, le chômage total se caractérise par l'humiliation et la honte accompagnées souvent par la détresse morale qui l'emporte peu à peu sur les dernières bribes de courage. Le chômeur se sent alors rejeté, comme frappé d'ostracisme. Il devient aux yeux des autres, mais surtout aux siens, le parasite, le fainéant, le profiteur (Schnapper, 1984, p.495).

Cependant, Emeline ne l'entend pas de cette oreille. Pour elle, l'on ne devrait pas avoir honte de prendre part à une cérémonie sous prétexte qu'on n'a pas une enveloppe ou un cadeau à offrir à la personne qui vous a invité. La présence physique ferait l'affaire.

> « *A défaut de mieux, la présence physique peut faire l'affaire. Si tu as trouvé les frais de déplacement, ne t'absentes pas sous prétexte que tu n'as pas eu une contribution. A supposé que tout le monde contribuait mais que personne ne se présentait pas à cette cérémonie, qu'adviendrait-il au couple marié ? »*

(Emeline, 27 ans)

De façon générale, ces interviewés affirment que le chômage pousse les individus à vivre dans les conditions difficiles. Il constitue le principal facteur de rupture de liens sociaux. Dans le Burundi traditionnel, les événements tels que la naissance d'un enfant, le baptême d'un enfant, le mariage, les rites funéraires, étaient caractérisés par divers cadeaux. L'impossibilité d'offrir un cadeau ou un don lors de ces événements est une forme de rupture des rapports sociaux. Pour Marcel Mauss, refuser de donner, négliger d'inviter, comme refuser de prendre, équivaut à déclarer la guerre ; c'est refuser l'alliance et la communion (Mauss, 2002, p. 23).

Dans la mentalité burundaise, il n'est pas bien vu de se présenter chez la personne qui vous a invité les mains vides. On doit faire tout son possible pour avoir ne fut-ce qu'un petit cadeau. La participation à la fête d'un ami était inconcevable sans cruches de bière. Cette conception va survivre avec l'introduction de la monnaie dans nos systèmes d'échanges. Aujourd'hui, les cruches de bière sont évaluées en monnaie qu'on va rendre dans une enveloppe. Et sur cette enveloppe, le donateur mentionne obligatoirement son nom. Il s'attend alors du donataire le même montant ou même plus dans des circonstances pareilles.

On comprend alors pourquoi certains jeunes chômeurs interviewés se sentent humiliés, veulent rentrer sous terre quand ils rencontrent la personne qui les avait invités. Ces sentiments de honte, d'humiliation tirent leur origine dans cette incapacité de faire preuve de solidarité envers un membre de la communauté. La crainte de subir le même sort face à des circonstances similaires les obsède. Paugam montre que l'humiliation empêche les chômeurs de développer tout sentiment d'appartenance à une classe sociale. Le processus de ruptures cumulatives de liens sociaux prend alors la forme d'une rupture totale (Paugam, 2018, p.104).

Conclusion de la première section

Selon les personnes interviewées, l'insertion professionnelle au Burundi est un vrai casse-tête. Ces dernières nous ont unanimement révélé qu'il n'est pas facile de décrocher du travail actuellement au Burundi en raison de plusieurs paramètres. Pour les uns, la cause du non-recrutement est le nombre élevé des demandeurs d'emploi alors que les postes à pourvoir sont très limités. Pour d'autres, l'expérience de trois ans est souvent exigée alors que ces jeunes en sont dépourvus. Le manque de soutien constitue un autre handicap dans la recherche du travail car la constitution d'un dossier de candidature coûte cher. Des fois, des offres alléchantes sont ratées parce que le jeune a manqué l'argent pour tenter sa chance.

A la suite de plusieurs tentatives de recherche d'emploi qui se sont soldées par un échec, ces jeunes interrogés déclarent qu'ils sont découragés. Le projet de pas mal de jeunes est d'entreprendre une activité génératrice de revenus mais le frein à l'entreprise de ce projet reste le manque de capital. Pour résorber ce chômage, la proposition d'une grande partie des jeunes interviewés est l'organisation à leur intention des ateliers de formations en entreprenariat. Le gouvernement a réagi aux doléances des jeunes par la création de la BIJE mais aussi du FIGA.

Dans cette section, nous avons aussi compris que l'expérience du chômage est dure à supporter car il est à la base de la rupture des liens sociaux comme plus d'un participant l'a souligné. Indépendamment de leur propre volonté, ces jeunes sont assimilés à des marginaux, des asociaux. Par conséquent, ils se sentent dévalorisés, humiliés, en raison de leur incapacité à jouer les rôles sociaux que la société attend d'eux.

4.2. Deuxième section : La dépendance des jeunes chômeurs

Dans la section précédente, nous avons vu que l'insertion professionnelle donne du fil à retordre aux jeunes Burundais. La durée de chômage augmente sans cesse. Malgré cette situation, ces chômeurs, en tant qu'être humain, sont obligés de satisfaire certains besoins fondamentaux de la vie quotidienne. La section suivante nous aide à comprendre les stratégies arrêtées par ces jeunes en vue de satisfaire ces besoins. Elle va nous permettre de saisir la position de ces jeunes par rapport au départ du domicile parental. Est-il nécessaire de partir du nid parental ? Dans cette section, on va analyser la définition de l'adulte sur base des entretiens recueillis auprès de nos enquêtés mais aussi au regard de la culture burundaise.

4.2.1. Dépendance des chômeurs dans la satisfaction des besoins fondamentaux

Comme nous l'avons souligné dans les pages précédentes, tout être humain a des besoins à satisfaire. Cependant, le manque de moyens constitue souvent une entrave, un handicap, à la satisfaction de ces besoins. Cette situation contraint les chômeurs à dépendre d'autres membres de la famille, des amis pour la satisfaction de ces besoins. Les jeunes chômeurs ayant répondu à notre guide d'entretien affirment vivre dans cette dépendance mais le regrettent en raison de l'âge avancé de ces derniers.

> *« Comme nous n'avons pas de moyens, nous avons recours aux autres comme les parents, les amis et les parentés. Cette situation est délicate parce que les parents nous ont scolarisés pour que nous puissions voler de nos propres ailes. C'est vraiment frustrant de voir un jeune de 30 ans et plus dépendre toujours de leurs parents à l'instar des petits enfants. »*
>
> (Pascal, 30ans)

La dépendance des jeunes vis-à-vis des parents, des membres de la famille les met dans un dilemme ou bien dans une mauvaise posture. Malgré l'existence d'un besoin à satisfaire, il y en a qui éprouvent la honte et n'osent pas adresser une demande à leurs parents ou amis. C'est le cas de Jean Pierre et Léonie qui déclarent :

> *« La dépendance de jeunes aux parents pour satisfaire la plupart des besoins fondamentaux est un vrai casse-tête. C'est un problème épineux mettant les jeunes dans un dilemme. Cette situation est vraiment très préoccupante. La dépendance parentale me taraude l'esprit jusqu'à sombrer dans un état proche du désespoir. »*
>
> (Jean Pierre, 35 ans)
>
> *« Nous vivons une situation à la fois délicate, sensible mais également déplorable. Elle est à origine de la perte d'estime de soi, de dévalorisation de soi, de la honte mais aussi d'humiliation. »*
>
> *(Léonie, 28 ans)*

Paugam et Zoyen confirment ces propos : une personne plus âgée est plus facilement suspectée de ne pas avoir su se prendre en charge. Cette dernière se sentira également plus gênée de solliciter sa famille. Près de 20 % des moins de 25 ans sont aidés de façon régulière. Ils ne sont plus que 8 % entre 25 et 29 ans et 4 % entre 30 et 34 ans (Paugam et Zoyen, 1998, p.191). Au Burundi, à cause de la pauvreté dans les familles d'origine des jeunes, les taux d'assistance seraient en-deçà de ces chiffres.

A cause de cette situation, il est des jeunes qui quittent le domicile parental chaque matin même si ils n'ont pas d'occupation. Ils agissent ainsi pour donner une autre image à leurs parents, pour leur montrer qu'ils ne font que dormir à la maison. Les jeunes chômeurs mènent souvent une vie double. Les parents sont préoccupés par l'avenir des enfants-chômeurs. Fiacre déclare que :

> *« Quand la situation de chômage persiste, certains parents ont tendance à penser que leur enfant diffère des autres, ils commencent à douter des capacités de leur enfant car rappelez-vous que les parents non instruits surestiment souvent les universitaires. »*
>
> (Fiacre, 33 ans)

La plupart des parents réagissent de la sorte car contre vents et marées, ils sont parvenus à scolariser leurs enfants. Avec la fin des études de leurs enfants, ces parents s'attendaient à recevoir un appui de leur part. Contre toute attente, ils reviennent à la maison partager la résidence avec leurs parents et vivre encore sous leur dépendance malgré l'âge avancé. Cette situation ne manque pas de créer un sentiment de déception de la part des parents. Abraham pense que :

> *« Ce n'est pas parce qu'un besoin se fait sentir que tu feras appel à tes parents, sinon ils vont finir par se lasser de toi. C'était le bon moment de les aider et non à eux de nous aider. Les parents quant à eux, commencent à penser que leurs*

> *enfants sont des moins-que rien, des paresseux incapables de faire tout ce que les autres font. »*
>
> *(Abraham, 31 ans)*

Les parents avaient placé tous les espoirs en leurs enfants. Malheureusement, les résultats de cet investissement se font attendre. En d'autres termes, la rentabilisation du capital scolaire prend du temps. Ce phénomène touche souvent les enfants issus du milieu défavorisé qui accusent souvent un manque de capital social.

Compte tenu de cette situation qu'engendre l'expérience du chômage certains de nos interviewés s'insurgent contre cette dépendance au-delà de 30 ans. Selon eux, les parents ont fait tout ce qui est possible pour les envoyer à l'école. Alors, quand bien même ils sont désœuvrés, ils ont les compétences requises pour se tirer d'affaire. Pour Elie, cette attitude de dépendance est à décourager sous toutes ses formes. Pour lui, un jeune devrait développer la résilience et adopter des stratégies qui lui garantiraient une vie modeste mais quand même autonome.

> *« Je sais que l'indépendance économique est souvent difficile à réaliser. Cependant la dépendance totale aux parents, parentés n'est pas quelque chose à encourager pour quelqu'un à notre âge. Personnellement, je ne supporte pas une dépendance totale. Un jeune devrait développer la résilience. »*
>
> (Elie, 28 ans)

D'autres ont abondé dans le sens d'Elie, ils exhortent d'ailleurs les jeunes à quitter le toit parental une fois l'université terminée car le partage de la résidence avec les parents après l'université risque d'avoir un impact négatif auprès des petits frères. L'épreuve du chômage de leur grand frère risque d'entamer la motivation scolaire des petits enfants. Ces derniers commencent à mettre en doute l'importance de l'école. Des abandons scolaires sont souvent légions à cause de la démotivation des élèves. Jean de Dieu l'exprime ainsi :

> « *Cet état de fait a des répercussions sur la motivation de nos petits-frères et sœurs. Ils ne voient plus l'intérêt de faire les études. Pour eux, les études n'en valent pas la peine. Il devient difficile de leur expliquer l'importance de l'école en voyant leurs grands-frères à la maison. Des fois, je me sous-estime en pensant que je ne vaux rien à cause de cette dépendance parentale. Celle-ci nous rabaisse, elle nous dégrade à notre âge.* »
>
> (Jean de Dieu, 34 ans)

Cependant, un point de vue aux antipodes de celui des précédentes interventions a été formulé par quelques interviewés. Pour eux, il n'est point besoin de cacher la fumée quand la maison s'embrase. Rien ne sert de cacher là où ça fait mal. Au lieu de voler et de risquer la prison, il

vaut mieux se tourner vers un parent, un frère, un ami pour vous tirer de ce pétrin. C'est le point de vue défendu par Pauline.

> *« Si j'ai un besoin et que j'ai un frère qui peut m'aider à le satisfaire, pourquoi aurais-je peur de le lui dire ? Au lieu de voler et de courir le risque d'être attrapée, violentée puis emprisonnée, vaut mieux me tourner vers un frère. J'exprimerai ce besoin sans peur car je garde l'espoir que d'ici peu j'aurai du boulot et dans ce cas je pourrai lui rendre la pareille d'une manière ou d'une autre. Si je ne le fais pas envers lui, il est fort possible que je le fasse envers ses enfants. C'est vraiment honteux de dépendre toujours de quelqu'un quand on est majeur mais on n'y peut rien. »*
>
> (Pauline, 29 ans)

Ce point de vue est partagé par Emeline. Elle affirme que pour guérir d'une maladie, il ne faut pas la cacher aux autres :

> *« Personnellement, quand je tire le diable par la queue, je fais recours à ma mère. Je ne ressens aucun complexe particulier à demander le soutien auprès de ma mère. La meilleure façon de guérir d'une maladie, c'est de ne pas la cacher, de la mettre au courant des autres. En cas d'un besoin quelconque, j'en informe à ma mère ; si elle accède à ma demande, tant mieux, si elle n'y peut rien, je l'accepte ainsi.* »
>
> (Emeline, 27 ans)

A partir des entretiens recueillis, on comprend que ces jeunes confrontés au chômage « sont écœurés face à la dépendance, non pas parce que les personnes auxquelles ces demandes de soutien sont adressées sont insensibles à leur épreuve du chômage, mais le seul handicap, c'est eux qui éprouvent un sentiment de culpabilité, de honte les empêchant de se tourner vers les parents, les parentés ou les amis chaque fois que le besoin se fait sentir. Souvent, ils considèrent qu'à leur âge, ils devraient voler de leurs propres ailes.

4.2.2. Quand décohabiter d'avec ses parents ?

Un nombre important des personnes interrogées estiment que le partage de la résidence parentale au-delà d'un certain âge n'est pas tout à fait honorant. Le départ du domicile parental est nécessaire pour apprendre à voler de ses propres ailes car dans la vie les parents ne seront pas toujours là pour assurer la prise en charge des enfants. La résilience, l'adoption des stratégies d'adaptation sont nécessaires pour faire face à cette situation. Pascal exhorte aux jeunes ce qui suit :

> *« Il faut quitter le toit parental pour aller ailleurs apprendre la vie en vue de gagner une petite autonomie économique car la dépendance économique au-delà de 30 ans me paraît déshonorante. Sinon le chômage des ainés risque d'avoir un impact sur la motivation scolaire de leurs petits frères. Cet état de fait m'a poussé*

> *à faire tout mon possible pour rester en ville afin d'éviter de constituer un découragement pour mes petits frères.»*
>
> (Pascal, 30 ans)

Ce point de vue de Pascal est renforcé par Simon qui exclut toute possibilité de recohabitation parentale à la fin du cursus universitaire. Les parents ont fait flèche de tout bois pour garantir la scolarisation aux enfants ; grâce à cette école, l'étudiant a pu accroître ses capacités intellectuelles ; comment alors, s'interroge Simon, un jeune ayant une force physique, qui plus est, doué d'une capacité intellectuelle serait incapable de s'adapter à cette vie ? Il faut chercher d'autres jeunes avec qui vous pouvez cohabiter.

> *« À partir de 30 ans et sous aucun prétexte, un jeune ne devrait pas continuer à vivre sous le toit parental. Il faut chercher d'autres jeunes avec qui vous pouvez cohabiter. Une fois ensemble, vous échangez sur les voies de sortie de ce chômage. Du choc des idées, la lumière peut jaillir. »*
>
> (Simon, 31 ans)

Le décohabitation parentale a été proposée par la quasi-totalité des personnes interviewées. La raison qui a été souvent invoquée pour justifier ce départ est la possibilité d'acquérir de l'autonomie, de l'indépendance, de la responsabilité. Abraham et Léonie pensent que tant qu'un individu réside encore sous le toit parental, il se croit toujours enfant à la charge de ses parents.

> *« Ce n'est pas bon pour un jeune adulte de continuer à vivre sous le toit parental. Un homme mature devrait apprendre à voler de ses propres ailes. Si tu vis avec tes parents, tu as l'impression que tu demeures un enfant que les parents prendront toujours en charge. L'état de maturité ne se développe pas en vous. »*
>
> (Abraham, 31 ans)

> *Un jeune homme doit quitter le domicile parental pour apprendre la vie. De cette façon, il saura entretenir sa propre famille, le moment opportun.*
>
> (Léonie, 28 ans)

Le départ du domicile parental et la résidence avec des jeunes de même génération rendent possible l'ouverture d'esprit. Le partage d'expérience devient facile. Sinon en continuant de résider avec les parents, les probabilités sont assez fortes qu'à chaque besoin qui se fera sentir, c'est vers eux que le jeune va se tourner. Des fois, un parent peut commencer à se lasser de son enfant. Cela transparaît à travers les propos tels que :

> *« A ton âge, j'avais déjà trois enfants mais toi tu résides encore sous le toit parental. Nos parents incultes ont du mal à imaginer que les choses ont changé. Ils pensent qu'on se marie encore à 18 ans. Cette pratique est maintenant révolue. Elle n'est plus possible. La résidence avec des jeunes de votre génération vous épargne toute cette misère. »*
>
> (Christiane, 32 ans)

Pour que ce départ soit une réalité, le jeune doit se garder de dédaigner le travail. Il ne faut pas faire les difficiles lors de la recherche du travail. De cette façon, il sera possible de quitter le domicile parental. Apollinaire donne les conseils suivants :

> *« Si tu trouves ne fut-ce qu'un petit job, il ne faut pas hésiter à l'exercer car cela t'épargnes la dépendance et la résidence sous le toit parental. Quand bien même la situation serait compliquée, la solution n'est pas de rentrer à la campagne et de vivre avec les parents, il faut être résilient et ne retourner chez tes parents qu'en dernier recours. Après la fin des études, un jeune homme ne devrait pas retourner vivre sous le toit parental. »*
>
> (Apollinaire, 30 ans)

Cependant, une poignée de chômeurs, surtout en provenance du milieu favorisé n'épouse pas le point de vue des précédentes personnes interrogées. Si leurs recherches de travail se sont soldées par un échec, estiment-elles, le jeune n'a d'autres choix que de retourner à la maison. Pour Channy, un enfant reste un enfant peu importe son âge :

> *« Quoi de plus normal que résider avec tes parents. Le chômeur ou la chômeuse n'a nulle part où aller si ce n'est que chez ses parents. Si toutes les recherches d'emploi se sont soldées par un échec, le jeune n'a d'autres choix que partager la résidence avec les parents. Les jeunes qui veulent à tout prix quitter la résidence parentale sont ceux issus des familles pauvres, qui voient leur retour à la maison comme une charge. L'enfant reste un enfant peu importe son âge. »*
>
> (Channy, 32 ans)

A partir de ces entretiens, deux grandes idées se dégagent. Certaines personnes interrogées estiment qu'un jeune doit quitter le domicile parental pour apprendre la vie mais aussi pour éviter de constituer un objet de découragement de ses petits frères. Pour eux, la perspective de recohabitation parentale ne doit être envisagée qu'en dernier recours. Cependant, les jeunes en provenance des familles aisées considèrent qu'il est tout à fait normal de rentrer à la maison parentale quand on a essayé tout mais en vain.

4.2.3. L'adulte dans le contexte burundais

A partir des entretiens recueillis auprès des personnes interviewées, on remarque que l'âge auquel on devient adulte est difficile à déterminer. Selon eux, l'entrée dans la vie adulte dépend de plusieurs facteurs, entre autres la provenance de l'individu, l'éducation reçue dans sa famille, la situation socio-économique de celle-ci. Etc. Par exemple, les jeunes de la région de l'Imbo ne deviennent pas adultes au même âge que ceux de Mugamba. Dans les propositions de la définition d'un adulte, les concepts de responsabilité, autonomie sont récurrentes. Jean Bosco considère un adulte comme :

> *« Quelqu'un qui est responsable de sa vie. Il se prend en charge sans dépendre de quelqu'un d'autre. Il satisfait ses besoins fondamentaux sans recourir à une autre personne. On devient adulte à partir du moment où on ne réside plus chez ses parents. On se prend en charge. C'est quelqu'un sur qui la société peut compter. En plus de cela, être un adulte suppose la maturité physique et psychologique. »*
>
> *(Jean bosco, 35 ans)*

Pour Jean Bosco, l'entrée dans la vie adulte implique le départ de la résidence parentale. Dans la culture burundaise, les choses semblent un peu compliquées car malgré la jouissance d'une autonomie financière, d'une indépendance vis-à-vis des autres, malgré l'existence d'une organisation sans ingérence de qui que ce soit, malgré la résolution personnelle de ses propres problèmes mais aussi une gestion hors du commun de ses finances, vous ne serez jamais qualifiés d'adulte tant que vous n'êtes pas mariés. L'événement marquant réellement l'entrée dans la vie adulte reste la contraction du mariage. Tant que celui-ci n'est pas encore contracté, l'acquisition du statut d'adulte n'est pas possible. Les propos de Joselyne sont assez parlants:

> *« Au Burundi, quand bien même un célibataire a un comportement impeccable, quand bien même il est doué d'une capacité de gestion de ses propres problèmes, quand bien même il s'est fixé des principes et les respecte scrupuleusement ; il ne sera jamais considéré comme un adulte à part entière. Il sera toujours considéré comme un enfant. Est adulte dans la société burundaise tout être marié. En d'autres mots, quand bien même je me sens adulte, la société ne me considère pas ainsi. On te manque de respect, tu ne reçois pas l'honneur requis. Tu ne jouis d'aucune considération sociale tant que tu es célibataire. »*
>
> *(Joselyne, 32 ans)*

Dans la culture burundaise, un jeune célibataire n'est pas respecté au même titre qu'un homme marié. D'ailleurs, on a tendance à le considérer comme un enfant, à qui on ne peut pas confier des responsabilités. Par exemple, il ne peut pas être un Mushingantahe. Les personnes interviewées considèrent que la sagesse ou le fait d'être un Mushingantahe ne sont pas acquis avec le mariage car le fait d'être un Mushingahe dépend du comportement mais aussi du caractère de l'individu. Abraham désapprouve cette conception de l'adulte à la burundaise car un célibataire peut poser de bons gestes mieux que ne le ferait un homme marié.

> *« Un jeune homme encore célibataire peut réconcilier les gens en conflit aussi bien que ne le ferait un homme marié. Alors, dans la culture burundaise, la frontière entre la jeunesse et l'âge adulte serait le mariage. Normalement on ne devrait pas voir les choses de cette façon. Pour qualifier quelqu'un d'adulte, on devrait tenir compte de sa conduite, sa manière de s'acquitter des responsabilités qui lui sont confiées. »*
>
> (Abraham, 31 ans)

Le point de vue d'Abraham est renforcé par d'autres répondants estimant que le mariage ne devrait pas être le seul critère pour dire que tel a acquis le statut d'adulte. S'il en était ainsi, affirment-ils, il n'y aurait pas ces hommes mariés dont le comportement ressemble à celui des enfants. Jean Bosco l'exprime ainsi :

> *« Je connais des hommes et des femmes mariés qu'on qualifie comme des adultes mais dont le comportement ressemble à celui des enfants et des jeunes bien qu'ils ne soient pas encore mariés manifestent une bravoure, une responsabilité hors du commun. Des fois il faut comprendre les gens qui pensent de cette façon car c'est culturel mais le monde évolue. »*
>
> (Jean Bosco, 35 ans)

A la question de savoir s'ils se sentent personnellement adultes ou pas, les points de vue sont mitigés. Les uns se considèrent comme des adultes à part entière bien qu'ils n'aient pas encore contracté le mariage. D'autres ne se considèrent pas comme des adultes malgré l'âge avancé. Les personnes qui se considèrent comme des adultes le déclarent ainsi car elles ne comptent sur qui que ce soit dans la satisfaction des besoins fondamentaux entre autres le paiement des frais du loyer, la ration, le déplacement etc. La plupart du temps, leurs parents ne sont même pas au courant de la source de leurs moyens de subsistance. Channy et Fiacre affirment qu'ils sont bel et bien des adultes

> *« J'habite seul avec mon domestique. C'est moi qui sais l'heure de sortir et de rentrer à la maison. C'est moi qui décide du menu quotidien, qui fixe les dépenses journalières, donc tout ce qui est en rapport avec la vie du ménage. Comment dans ce cas ne suis-je pas adulte ? » (Channy, 32 ans)*
>
> *« Je me considère comme un adulte quand bien même je ne suis pas marié. Mes parents ne sont même pas au courant de la façon dont je vis. Le loyer, la ration journalière, l'heure de rentrer à la maison ne regardent que moi-même, je suis dans ce cas un adulte »*
>
> *(Fiacre, 33 ans)*

Emeline est une mère célibataire qui vit avec son frère étudiant à l'université et sa domestique qui se charge de son enfant quand elle vaque à son stage professionnel. Elle se considère comme un adulte car elle est le chef du ménage. Tout ce qui s'y passe la regarde au premier chef. Ainsi, elle affirme :

> *« Je me considère comme une adulte à part entière car la gestion des biens de mon ménage relève de ma responsabilité. Déjà je suis chef de ménage de 4 personnes. »*
>
> (Emeline, 27 ans)

Pour Emeline, ce n'est pas la contraction du mariage seul qui confère le statut d'adulte. Pour elle, un adulte, c'est quelqu'un qui sait séparer le bon grain de l'ivraie, quelqu'un qui court à

gauche à droite pour rapporter la subsistance de la famille. Elle affirme que pour qualifier quelqu'un d'adulte, on ne devrait pas tenir compte uniquement de mariage mais des responsabilités à la charge de l'individu.

La deuxième catégorie des personnes interrogées se définissent tantôt comme des adultes, tantôt comme des jeunes. Elles ne donnent pas beaucoup d'explications pour rendre compte de cette position outre le fait qu'ils ne sont pas mariés. Ce sont des jeunes en grande partie qui épousent la conception d'un adulte telle que proposée par la culture burundaise. C'est le cas de Victor :

> *« Je me considère comme un adulte puisque j'accomplis des rôles semblables à ceux des adultes, mais aux yeux de la société je serai toujours un enfant. Alors, du fait que je ne suis pas encore marié, je me considère toujours comme un jeune. »*
>
> (Victor, 32 ans)

> *« Personnellement, je dirais que je ne suis pas adulte parce que je n'ai pas encore fondé mon propre foyer. D'un autre côté, je suis adulte parce que je suis en mesure de me prendre en charge sans compter sur quelqu'un d'autre. Mais je me considèrerai comme un adulte à part entière une fois que j'aurai véritablement fondé mon foyer. »*
>
> (Jean de Dieu, 34 ans)

Cette définition de l'adulte ou de l'entrée dans la vie adulte à la burundaise ressemble en quelque sorte à celle proposée par Galland. Pour lui, entrer dans la vie adulte signifie occuper un certain nombre de statuts : avoir un emploi, être installé dans un logement indépendant de celui de ses parents, vivre en couple et fonder une famille. En ce qui nous concerne, nous nous sommes rendu compte que le manque d'emploi constitue un frein à l'acquisition d'une indépendance économique. Tant qu'un individu vit encore sous la dépendance de ses parents, qu'il vit encore sous le toit parental, il n'est pas considéré comme un adulte. Quand bien même il vivrait dans une maison louée mais que ce sont ses parents qui s'acquittent des frais du loyer, on considère qu'il est encore sous la dépendance de ces derniers et par conséquent, il n'a pas encore acquis le statut d'adulte.

Le point sur lequel les Burundais accordent une importance capitale est la fondation du foyer. Au Burundi, un individu a beau avoir un emploi, il a beau être indépendant économiquement, s'il n'a pas encore fondé la famille, aux yeux de la société, ou en tout cas d'une partie de celle-ci, il est un enfant. Ici au Burundi, mais aussi ailleurs comme l'a montré Galland, c'est le franchissement de toutes ces étapes qui rend possible l'acquisition du statut d'adulte. Cela se

présente ainsi au moment où dans beaucoup de pays du monde, le passage de la jeunesse vers l'âge adulte et l'autonomie a lieu après 24 ans.

Conclusion de la deuxième section

A travers les entretiens recueillis, il ressort que les jeunes chômeurs abhorrent la dépendance. La non-acquisition de l'autonomie est l'une des raisons de cette haine de la dépendance. Mais l'expérience du chômage les maintient dans la dépendance malgré eux. La dépendance vis-à-vis des parents au-delà d'un certain âgé les met dans une mauvaise posture. Pour cette raison, les jeunes interviewés ressentent une gêne à demander l'assistance malgré l'existence d'un besoin à satisfaire. Aux dires de ces jeunes, la dépendance engendre la perte de l'estime de soi, la dévalorisation de soi, la honte mais aussi l'humiliation. Si la rentabilisation du capital scolaire prend du temps, les parents surtout ruraux ont tendance à remettre en cause les compétences de leurs enfants.

La décohabitation a été proposée par une grande partie des personnes interrogées. Pour eux, le partage de la résidence parentale au-delà d'un certain âge est un comportement à décourager sous toutes ses formes car cela risque de produire des effets pervers notamment la démotivation scolaire des petits frères. Pour parer à cette éventualité, le jeune universitaire doit apprendre à voler de ses propres ailes, doit développer aussi la résilience. Aux yeux de ces jeunes, le départ du domicile parental présente plusieurs avantages notamment l'acquisition de la responsabilité, de l'autonomie mais aussi de l'indépendance. Il permet aussi l'ouverture d'esprit et le partage facile de l'expérience.

Cependant, les jeunes en provenance du milieu favorisé n'épousent pas ce point de vue. Pour eux, un enfant reste un enfant aux yeux de ses parents. Ils ne se considèrent pas comme une charge pour leurs parents d'où ils ne voient pas l'intérêt de partir galérer loin d'eux surtout qu'ils ne manquent de rien à la maison.

S'agissant de la définition de l'adulte, certaines personnes interviewées définissent un adulte comme une personne responsable, autonome et ayant quitté le domicile parental. Pour eux, l'acquisition du statut d'adulte implique le départ de la résidence parentale. Selon la culture burundaise, la décohabitation parentale à elle seule ne suffit pas, la contraction du mariage reste un critère déterminant de l'acquisition du statut d'adulte. Mais cette conception de l'adulte à la burundaise a été désapprouvée par certains jeunes. D'ailleurs, ils se considèrent comme des adultes malgré la non-contraction du mariage. Cependant, une autre catégorie adhère à la

conception burundaise de l'adulte : ils ne se considèrent pas comme des adultes malgré l'âge avancé car ils ne remplissent pas ce critère de contraction du mariage.

4.3. Troisième section : Le mariage au Burundi

Nous venons de voir dans la section précédente que dans la culture burundaise l'entrée dans la vie adulte est sanctionnée par la contraction du mariage. Un jeune a beau être responsable, a beau être indépendant économiquement, une part importante de la société burundaise ne le considère pas comme un adulte tant qu'il n'est pas marié. Vu son importance dans la culture burundaise, nous avons cherché à comprendre la place que les jeunes burundais confrontés au chômage accorde à cette institution : revêt-elle le même caractère sacré que par le passé ?

4.3.1. Les burundais face à l'institution de mariage

Lorsque nous avons abordé la question du mariage avec nos enquêtés, nous avons été surpris de voir l'importance qu'ils accordaient à cette institution. Les filles comme les garçons y sont favorables et le décrivent en des termes positifs. Le mariage reste une institution sacrée. La quasi-totalité des jeunes chômeurs interviewés le considèrent comme une étape incontournable dans la vie d'un individu. L'acquisition de ce statut confère la respectabilité, l'honneur.

> *« Dans la culture burundaise, si tu n'as pas vocation au sacerdoce ou à la vie religieuse, le mariage est une étape incontournable. Je nourris depuis longtemps le désir de fonder mon foyer en raison de la respectabilité, de l'honneur que confère le statut de marié. »*
>
> (Jean de Dieu, 34 ans)

Pour d'autres, l'importance du mariage tient au fait que c'est une œuvre divine et se trouve par le fait même à la base de l'institution de la famille. La religion et la culture burundaise incitent en quelque sorte au mariage. Abraham l'exprime dans ces propos.

> *« En tant que croyant, la famille est une œuvre divine. C'est Dieu qui a commencé la famille. En créant l'homme, Dieu s'est rendu compte qu'il n'est pas bon que l'homme vive seul et lui a donné une femme pour l'aider dans la vie de tous les jours, une conseillère que l'homme peut consulter chaque fois que de besoin. »*
>
> (Abraham, 31 ans)

Le mariage est également important parce qu'il permet l'acquisition d'une adresse. On dit je vais chez tel et cela est important au Burundi. Le jeune devient un adulte complet avec le mariage.

> *« Le célibataire devient un adulte complet avec la contraction du mariage. L'individu marié dispose d'une adresse, un chez-soi. Il est respecté et respectable. La fondation du foyer est importante parce qu'elle garantit le respect. »*
>
> *(Christiane, 32 ans)*

Ce point de vue est partagé par Channy. Selon elle, le mariage permet une réalisation de soi de la fille. Malgré sa situation sociale, elle se sent incomplète.

> *« Le mariage permet à la femme d'être complète, permet en quelque sorte une réalisation de soi. C'est un objectif à atteindre, lorsqu'on n'est pas marié ça crée des frustrations, ça crée des limites. Malgré ma situation sociale, je ne serai complète qu'avec la contraction du mariage.* »
>
> (Channy, 32 ans)

D'autres affirment que le mariage leur permettra d'acquérir l'indépendance. Personne ne s'ingérera plus dans leur vie comme s'ils étaient de petits enfants. Ainsi, Aline affirme :

> *« Quand je serai mariée, je serai indépendante et pourrai par ce fait prendre certaines décisions sans que personne ne s'immisce dans ma vie. »*
>
> (Aline, 28 ans)

De façon générale, la contraction du mariage est une source de préoccupation majeure pour les jeunes chômeurs en vue de se conformer à cette norme sociale. Dans leurs représentations, l'idée de mariage revient souvent

> *« Certainement, le mariage me préoccupe. A trente ans, je songe à fonder mon foyer car j'ai besoin de me reproduire. Aussi notre culture accorde peu de place aux célibataires. Des allusions comme n'ikirumbira si c'est un garçon ou igikumahare si c'est une fille nous poussent à songer au mariage. Vraiment, si j'avais des moyens, j'aurai déjà réglé ce problème. »*
>
> (Apollinaire, 30 ans)

Pour les filles, elle est une préoccupation majeure car si le mariage tarde à se réaliser au-delà de 30 ans par exemple, elles courent le risque de manquer de prince charmant. Les hommes ont tendance à se tourner vers les plus jeunes. Christiane l'exprime en ces termes :

> *« Le mariage est une préoccupation majeure pour moi car mon âge avance et comme vous le savez, plus l'âge de la fille augmente, plus les chances de trouver un mari diminuent. »*
>
> (Christiane, 32 ans)

> *« Dans la culture burundaise, un jeune ayant dépassé l'âge du mariage est considéré comme un marginal. S'agissant d'une fille, c'est le pire car si par malchance elle atteint la trentaine, les chances de trouver un prince charmant deviennent minces. Les hommes se tournent vers les plus jeunes, ayant encore la fraicheur de l'âge. »*
>
> *(Simon, 31 ans)*

Cependant, quelques individus ne sont pas tout à fait d'accord sur l'importance du mariage. Ils ne le considèrent pas comme incontournable et le mariage ne les préoccupe point. Pour eux, ce

qui compte, c'est d'abord l'acquisition d'une indépendance économique. Jean Bosco représente ce groupe :

> *« Ce qui me préoccupe par-dessus tout n'est pas le mariage mais de gagner l'indépendance et si c'est possible avoir une résidence propre à moi et pouvoir mener ma vie sans compter sur les autres. Je ne penserai au mariage qu'après avoir réalisé tout cela. Mon raisonnement est le suivant : à quoi bon se marier si l'on n'a pas les moyens d'entretenir sa famille ? Si on se marie et qu'on ne parvient pas à assumer pleinement le rôle de l'homme notamment faire bouillir la marmite, n'est-ce pas par là une façon de se couvrir de honte ? »*
>
> (Jean Bosco, 35 ans)

Bien que la quasi-totalité personnes interviewées considèrent le mariage comme incontournable dans la vie d'un individu, la fondation du foyer est difficilement réalisable en raison des conditions de vie difficile. Les rituels entourant le mariage devenus de plus en plus chers peuvent rendre difficile la réalisation de ce rêve.

> *« Le mariage est réellement une étape incontournable dans la vie d'un individu. Mais les exigences d'ordre culturel peuvent dans certains cas constituer un handicap à la réalisation du projet de mariage. Aujourd'hui, l'organisation du mariage requiert plus que jamais des moyens colossaux. »* (Pascal, 30 ans)

Vu la dégradation des conditions économiques au Burundi, un jeune qui parvient à fonder son foyer en ayant respecté tous les rituels, toutes les cérémonies entourant l'institution de mariage mérite le respect des autres car il a fait ce qui parait difficile aux autres. Les propos de Léonie résument bien ce point de vue.

> « *L'organisation du mariage requiert de plus en plus de moyens raison pour laquelle celui qui franchit cette étape en ayant respecté toutes les exigences à la fois coutumières, religieuses, mais aussi civiles, est digne de respect. »*
>
> (Léonie, 28 ans)

Certes, la fondation du foyer est primordiale dans la vie d'un individu, pourtant, il ne faut pas se laisser influencer par ce que les pairs ont accompli en voulant faire la même chose alors que vous n'avez pas les mêmes ressources. Avant le franchissement de cette étape, le jeune doit évaluer les moyens à sa disposition car s'il s'engage dans la précipitation, des effets non voulus risquent de se produire. Selon Eric :

> *« Quand bien même le mariage revêt une importance capitale, sa contraction précipitée souvent sans moyens nécessaires pour prendre en charge sa famille n'est pas exempte d'effets pervers. Avant la fondation du foyer, il serait sage d'évaluer ta capacité à subvenir aux besoins de ta famille, ta capacité à faire soigner tes enfants une fois tombés malades, ta capacité à les scolariser convenablement. »*
>
> (Eric, 32ans)

Compte tenu des interviews recueillis, la quasi-totalité des personnes rencontrées déclare que le mariage revêt une importance capitale du fait qu'il confère un autre statut, celui d'adulte. L'individu marié jouit d'une considération sociale, laquelle fait défaut au célibataire. L'homme marié possède un chez-soi, il a une adresse. La contraction du mariage est une préoccupation pour une grande partie des personnes interviewées quand bien même la réalisation de ce rêve est rendue difficile par la dégradation des conditions économiques. Cependant, quelques jeunes affirment que le mariage n'est pas une préoccupation pour le moment.

4.3.2. Des mariages de plus en plus tardifs

Le mariage tardif est une réalité au Burundi. Contrairement aux années antérieures, les jeunes fondent le foyer de plus en plus tardivement. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte pour expliquer ce retard dans l'entrée de la vie adulte. Les jeunes interviewés ont souligné entre autre le mimétisme dans l'organisation des cérémonies de mariage. L'imitation inconsciente semble caractériser les jeunes de nos jours. Tout le monde aspire au mariage pompeux, somptueux, sans tenir compte des moyens à sa disposition. Ce grand luxe se remarque au niveau de l'habillement, des véhicules de déplacement, des repas, des libations, les décorations et les ornementations florales. Pour réunir les moyens d'organiser le faste des cérémonies du mariage, le jeune met beaucoup de temps. Pauline l'explique bien :

> *« Les mariages tardifs résultent de la volonté des jeunes de faire la même chose. Un (e) jeune participe dans le mariage d'un (e)ami(e) et trouve que tout est parfait. En préparant le sien, il va vouloir faire la même chose que son ami en oubliant qu'ils n'ont pas les mêmes ressources et pour les réunir, il va attendre pas mal d'années. »*
>
> (Pauline, 33 ans)

Selon certains jeunes hommes, ce mimétisme concerne surtout les filles. Elles exigent une dot élevée, la résidence dans un quartier haut-standing, les meubles de haute qualité etc. Souvent, elles ne tiennent pas compte des ressources à la disposition de leur bien-aimé. Des fois, l'incapacité du jeune à accomplir toutes ses exigences est source de rupture. Les familles des filles sont aussi pointées du doigt dans cette surenchère.

> *« Les filles exigent une dot élevée ne voulant pas se rendre à l'évidence que la vie est devenue chère. Certaines familles ont une part de responsabilité du fait qu'elles exigent des dots élevées, n'acceptant pas une petite somme de dot. »*
>
> (Jean Bosco, 35 ans)

En plus de ce mimétisme, nos interviewés ont mentionné la scolarisation comme facteur de l'entrée tardive dans la vie adulte. Contrairement aux années passées, la période de scolarisation

dure longtemps et les jeunes fréquentent de plus en plus l'enseignement secondaire et supérieur. Donc, les études se terminent à l'âge avancé. Les parents, l'entourage encouragent leurs fils/filles à être assidus(es) à l'école. De surcroît, les recrutements ne suivent pas directement la fin des études. Des années et des années peuvent s'écouler avant l'engagement du jeune. Pascal abonde dans ce sens :

> *« Les jeunes sont de plus en plus scolarisés. La scolarisation dure un temps relativement long. Une fois terminée, nous avons du mal à trouver du boulot. Le chômage dure longtemps aussi. Personnellement ça fait à peu près 3 ans que je suis au chômage et aucune voie de sortie ne se profile à l'horizon. Comment dans ce cas vais-je me marier ? Ce sont les moyens qui rendent possible la réalisation d'un projet, alors, comme je n'en ai pas, je ne fais que remettre à plus tard le mariage. Mais vous comprenez que l'idée est là. »*
>
> (Pascal, 30 ans)

Ces résultats rejoignent ceux auxquels Galland a abouti dans son enquête menée auprès des jeunes en situation de précarité en France. Pour lui, le recul d'entrée dans la vie d'adulte est dû en grande partie à la prolongation de la scolarité qui a un effet mécanique sur l'âge de franchissement des autres étapes. Plus on termine tard ses études, plus tard on accède à l'emploi, plus tard on occupe un logement indépendant pour vivre en couple et fonder une famille (Galland, 1995, p. 35).

Au mimétisme, à la scolarisation de plus en plus longue, il faut ajouter la paupérisation à laquelle les familles burundaises sont confrontées. A l'époque de vaches grasses, les parents prenaient en charge le mariage de leur enfant dans tout et partout. Actuellement, cela n'est plus possible, le jeune se démerde la plupart du temps tout seul.

> *« Par le passé, un jeune nubile était aidé par ses parents dans tous le processus de mariage. Souvenez –vous que les terres cultivables étaient encore très étendues. L'exploitation des terres cultivables exigeait une main d'œuvre nombreuse. Alors, le mariage d'un fils était l'un des moyens d'accroître la main d'œuvre. »*
>
> (Simon, 31ans)

L'explosion démographique a eu comme conséquence l'atomisation des terres cultivables. Alors, les jeunes, surtout du milieu rural non instruits, repoussent le projet de mariage pour acheter d'abord une portion de terre pour la construction d'une maison mais aussi d'exploitation agricole pour la subsistance quotidienne. Le manque des terres cultivables affecte l'économie des familles burundaises. Rappelons que celles-ci dépendent à plus de 90 % de l'agriculture et de l'élevage.

A cause de l'amenuisement des terres cultivables, de la diminution du pouvoir d'achat des familles, la logique voudrait que les cérémonies soient modestes et raisonnables, c'est-à-dire s'ajustent au contexte actuel. Or, les couples rivalisent en organisation des mariages

dispendieux. La modernité y contribuerait beaucoup. Cette pratique plonge souvent les contractants du mariage dans des dettes énormes car on considère souvent qu'un homme si peu important soit-il, se doit d'organiser des noces très solennelles. C'est alors ce côté onéreux du mariage qui oblige les jeunes à attendre plus longtemps qu'ils ne le voudraient. D'ailleurs, la majorité propose la suppression de certains rituels entourant la célébration de l'institution du mariage. Jean de Dieu dit ceci à propos :

> *« Les jeunes se marient tardivement à cause des cérémonies devenues onéreuses ces derniers jours. Alors, la suppression de certains rituels entourant le mariage se révèle nécessaire car le contexte actuel de chômage rend impossible le rassemblement des moyens requis à la célébration de ces rituels. »*
>
> (Jean de Dieu, 34 ans)

Cependant, bien que le motif souvent avancé jusque-là dans le report de la fondation du foyer soit la dégradation des conditions économiques, il importe de souligner une catégorie de la jeunesse qui a du boulot et pourtant qui ne se marie pas. La raison derrière ce non engagement serait la crainte des responsabilités, la peur de ne plus se divertir une fois marié.

> *« Le manque de moyens figure parmi les obstacles majeurs de la non-contraction des mariages. A côté de cette catégorie de jeunes en proie aux problèmes pécuniaires, la peur des responsabilités familiales, la peur de ne plus se divertir une fois marié, empêchent d'autres à s'engager. »*
>
> (Abraham, 31 ans)

De toutes les façons, une grande partie de nos interviewés considère que l'âge idéal au mariage se situe dans un intervalle de 25 à 30. Pour les jeunes dont le recrutement a été facile, donc qui n'ont pas connu aucun problème de moyens, se marier à 25 ans serait l'âge idéal. L'âge de 30 ans devrait être l'âge ultime de fondation du foyer pour tous ces jeunes qui ont rencontré des problèmes de recrutement. Donc, au-delà de 30 ans, on commence à prendre du retard. Simon l'exprime en ces termes :

> « *L'âge de mariage prévu par le code civil est de 18 ans pour une fille et 21 ans pour un garçon. Personnellement, je considère que le meilleur âge pour la contraction du mariage se situe dans un intervalle de 25-30 ans. A partir de 30 ans et plus, on est en train de prendre du retard. »*
>
> (Simon, 31 ans)

L'intervalle de 25-30 ans a souvent été avancé par nos interviewés car les enfants issus d'un mariage contracté à bas âge sont souvent en bonne santé et leur prise en charge est facile car les parents ont l'énergie nécessaire pour pourvoir à leurs besoins. Une fois mariés à un âge avancé cela s'avère difficile car on a peu de projets de développement, les idées novatrices peinent à germer. Quelques-uns ont d'ailleurs souligné que 35 ans serait l'âge limite pour tout le monde.

De façon générale, la cherté de la vie, le temps de réunir la dot devenue élevée, l'argent pour acheter l'équipement, le loyer, les cérémonies du mariage… tout cela a un impact sur l'âge du mariage des jeunes. Cette situation se complique davantage car un chômeur doit d'abord attendre qu'il soit embauché avant de penser au mariage.

A côté de ces raisons avancées par nos interviewés, on pourrait ajouter l'individualisme croissant. On remarque une individualisation croissante dans la prise en charge des cérémonies de mariage. Dans toutes les étapes, tous les rituels sanctionnant l'institution de mariage, l'individu se débrouille tout seul.

4.3.3. La conception de la dot par les jeunes burundais : perception globale des changements

Pour nos interviewés, la dot a une importance capitale. Ils ne conçoivent pas un mariage sans cette cérémonie. Rappelons que ce que nous appelons ici dot, c'est l'ensemble des rituels qui symbolisent le mariage traditionnel. On retrouve cette cérémonie dans toutes les régions du Burundi. En effet, même si son organisation peut varier d'une région à une autre, la cérémonie de la dot reste l'élément central dans la célébration de l'union entre deux êtres. Les arguments avancés reposent sur le fait que cette cérémonie reste très symbolique. Par ce symbole, on cherche tout d'abord à satisfaire la famille. C'est une manière de s'inscrire dans la coutume et dans la société.

> *« La dot est une pratique inscrite dans la culture burundaise. On y tient beaucoup car elle fait honneur à la famille de la fille. Je ne conçois pas un mariage sans dot. »* (Joselyne, 32 ans)

> *« En tant que fille qui se respecte, je ne pourrai pas faire que le mariage à l'état civil, ça risque de ne pas tenir... En plus, cela voudrait dire que je ne suis pas assez importante, donc que je n'ai pas assez de valeur aux yeux de mon mari...* »

(Pauline, 33 ans)

Cette pratique revêt une importance capitale dans notre société, elle permet de sceller l'union entre les deux familles. Dans la culture burundaise, l'omission de cette cérémonie ôte au mariage son caractère légitime. Dans le temps, un homme ne pouvait être considéré comme marié à une femme que lorsqu'il a versé la dot aux parents de son épouse. Même les enfants issus d'une union libre appartenaient à la lignée de leur mère et non pas à celle de leur père. Victor n'entend pas éviter la dot

> *« Moi j'ai une conception de la dot très traditionaliste. Je suis favorable face à cette institution. J'aimerais doter ma femme... Alors je ne passerai pas outre cette*

pratique, je suis obligé de faire comme les autres car tout le monde passe par là. » (Victor, 32ans)

Une partie non négligeable de personnes interviewées soulignent l'importance et la place de la dot. Cependant, actuellement, son acquittement devient de plus en plus difficile à cause de la pauvreté qui frappe une grande partie de la population burundaise. Dans le temps, le versement de la dot et les cérémonies de sa remise incombaient à la famille du garçon. Les familles possédaient encore une multitude de vaches et donner une vache en guise de la compensation matrimoniale pour son enfant était simple. Actuellement, les parents n'en sont plus capables. Des fois, ils ont recours à leurs enfants pour qu'ils puissent leur venir en aide. Dans ce cas, ils ne peuvent plus s'acquitter du versement de la dot de leurs enfants. A côté de cette pauvreté, il faut mentionner le chômage qui frappe durement la jeunesse burundaise. Les propos de Jean de Dieu sont assez parlants :

« *La dot constitue un obstacle, un handicap à la réalisation du projet de mariage à cause de la pauvreté que connaît notre pays. Les familles qui étaient riches hier ne le sont plus, les terres cultivables se sont atomisées, les terres disponibles ne sont plus rentables, les familles des pasteurs qui avaient plusieurs vaches ne possèdent maintenant qu'une ou deux vaches, en peu de mots tout a changé, le Burundi connaît actuellement une période de vaches maigres.* »

(Jean de Dieu, 34 ans)

Ce sont les conditions matérielles qui déterminent les comportements et les attitudes des gens. Dans une période de crise économique, on doit se serrer la ceinture, faire preuve de modération lors des consommations. C'est sur ce soubassement que devrait reposer la pratique de la dot chez les burundais pendant cette période de paupérisation des familles et des chômeurs. Paradoxalement et contre toute attente, la tendance est de se laisser aller à la surenchère. Les interviews recueillis auprès de nos enquêtés corroborent cela. Tout le monde a été unanime à dénoncer la surenchère, le caractère ostentatoire qui entoure la pratique de la dot. C'est une occasion pour quelques-uns de faire étalage de leur richesse. L'exigence d'une dot élevée par les familles et les filles est une pratique courante car elles veulent imiter l'entourage ou les amis. Jean Claude l'exprime dans ses propos :

« Chacun veut doter sa fiancée autant que son ami, quitte à le surpasser dans certaines situations. Pour bon nombre de jeunes, une dot élevée est un gage de respect, d'honneur auprès de ses beaux-parents. »

(Jean Claude, 33 ans)

> *« Aujourd'hui la seule valeur qu'il y a dans nos cultures, c'est l'argent. Il y a aujourd'hui des hommes qui « fuient » les femmes parce qu'ils ne pensent pas pouvoir assumer le prix de la dot et l'argent de subsistance postnuptiale. »* (Elie, 28 ans)

Toujours dans la même veine, certaines filles veulent une dot élevée pour égaler leurs amies ou les surpasser le cas échéant. Des fois, si l'homme ne parvient pas à réunir la dot voulue par sa fiancée, celle-ci complète cette somme dans le but de présenter une dot élevée. C'est cette compétition qui dénature la quintessence de la dot. Normalement, la dot devrait être un symbole, un cadeau octroyé aux parents de la fille et rien que ça. Emeline estime que la dot ne devrait pas constituer un obstacle au projet d'union de deux êtres éperdument amoureux.

> *« La dot et les cérémonies de sa remise coûtent énormément cher au garçon à tel enseigne qu'il se voit dans l'obligation de reporter le mariage, le temps de rassembler cet argent. Mais cela ne devrait pas se passer comme cela. Si le garçon et la fille s'aiment véritablement, la dot ne devrait pas constituer un obstacle. Un cadeau ferait l'affaire, il n'est point besoin de se tracasser. »*
>
> (Emeline, 27 ans)

La quasi-totalité des personnes rencontrées abondent dans le sens d'Emeline en insistant sur le caractère symbolique de la dot tout en rejetant le côté mercantile qui semble gagner du terrain. Ntabona condamne la vénalité de la dot car pour lui, c'est simplement un cadeau symbolique remis aux parents de la fiancée en vue de sceller une alliance matrimoniale et par là garantir la stabilité du mariage et la légitimité des enfants (Ntabona, 1965, p.84).

D'ailleurs, se basant sur ce côté mercantile, lors de la réflexion autour de la question visant à comprendre s'il sied d'abandonner ou de perpétuer la pratique de la dot, il y en a qui se sont prononcés en faveur de sa suppression. C'est le cas de Pascal qui l'exprime en ces termes :

> *« La conjoncture économique nous impose des modes de vie. Personnellement, puisque cette pratique constitue une entrave à la réalisation de mon mariage, sa suppression m'arrangerait à plus d'un titre et je l'accueillerai à bras ouvert. »*
>
> (Pascal, 30 ans)

D'autres ne l'entendent pas de cette oreille. De leur point de vue, la suppression de la dot n'est pas une meilleure solution à ce problème. Ils considèrent tout de même qu'un changement de mentalité s'avère nécessaire à cet égard. Pour eux, la dot est à perpétuer mais à la seule condition de ne pas être un prix à payer pour se procurer de la fille, juste un cadeau symbolique.

> *« La dot telle qu'elle est conçue aujourd'hui mérite un changement en la considérant comme un cadeau offert aux parents de la fille pour l'éducation et les soins prodigués à leurs enfants. Un cadeau raisonnable, qui n'est pas trop cher ferait l'affaire. »*
>
> (Elie, 28 ans)

Cette pratique de la dot devrait être proportionnelle aux moyens du garçon. Pas besoin de procession de gens lors de la remise de la dot, une poignée des membres de la famille proche devrait suffire. Sinon, prévient Elie, en continuant cette surenchère, ce phénomène risque de produire des effets pervers. Si le statu quo persiste, les moins nantis risquent de ne pas se marier. Toutefois, le risque de succomber aux pulsions de leurs corps est grand car la sexualité est un besoin comme tant d'autres qu'il faut satisfaire, ce qui peut donner lieu à des naissances prénuptiales.

Dans cette même lignée de pensée, d'autres interviewés mettent en garde la famille de la fille que son entêtement à vouloir exiger une dot élevée risque de provoquer des comportements non voulus en l'occurrence l'union libre. Ainsi, les parents devraient se rendre à l'évidence que quand deux êtres s'aiment, rien ne peut entraver leur union d'où il ne faut pas exiger l'impossible pour se mettre en travers de leur union. Eric l'exprime dans ces termes.

> *« Si la famille de la fille exige une dot élevée, les deux peuvent décider de cohabiter ensemble en faisant fi de toutes les pratiques coutumières, religieuses et dans certains cas civiles. Tous ces dérapages sont dus la plupart des fois à la compensation matrimoniale élevée. »*
>
> (Eric, 32 ans)

Simon dénonce l'attitude des parents de se mettre en travers du projet de mariage de leurs enfants quand la somme de la dot est petite ou manque complètement. Nos interviewés estiment que les parents ne devraient pas se dresser contre l'union de leurs enfants. Au lieu, il faut les bénir et non les maudire comme cela est souvent le cas. Le représentant de ce point de vue est Simon qui considère que :

> *« La dot devrait varier en fonction des revenus du garçon. Le comportement mimétique n'arrange rien. Si la dot vient complètement à manquer alors que les deux s'aiment éperdument, alors les parents devraient les bénir et non les maudire comme cela est souvent le cas. »*
>
> (Simon, 31 ans)

A travers les interviews recueillis, nous venons de voir que la cérémonie de la dot revêt une importance primordiale pour ces jeunes étudiants. Même si cette cérémonie n'est pas reconnue aux yeux de la loi, elle semble être un gage de reconnaissance aux yeux de la société et surtout aux yeux des ancêtres. Un foyer fondé sans versement de la dot n'aura pas la paix et la tranquillité. Certaines femmes l'interprètent aussi comme un manque de respect à leur égard. Pour Bigangara, fondé sans versement de dot, même avec l'assurance de la payer, un foyer n'aura pas de paix aussi longtemps que cette formalité n'aura pas été réalisée. La femme ne se

sent pas assurée, elle se croît sans valeur. Dans d'autres cas, la femme n'a pas beaucoup de respect pour son mari, elle lui fait des reproches à ce sujet (Bigangara, 1980, p.74)

La dot reste donc un moyen de s'inscrire dans la culture burundaise, une façon de fonder des bases solides pour son couple. Les tenants de la tradition affirment que le versement de la dot est une obligation dont les prétendants au mariage doivent s'acquitter. Cependant, à cause de la dégradation des conditions économiques, cette pratique fait objet de profondes mutations.

Il n'est pas superflu de mentionner que dans une société de plus en plus réenchantée, c'est-à-dire une société dans laquelle la religion occupe une place de choix, les chants religieux supplantent les danses et les chansons folkloriques qui rythmaient pourtant cette pratique dans le passé. On se croirait à l'église. Les épithalames exprimant la douleur de la séparation, visant à consoler la fille et à lui donner des conseils afin qu'elle se conduise en bonne femme dans sa nouvelle famille sont omis à bon escient.

Le caractère obligatoire que revêtait le mariage traditionnel s'assouplit de plus en plus comme nous allons le constater dans les pages ultérieures. D'ores et déjà, soulignons qu'en 1966, l'abbé Ntahokaja avait déjà découvert que l'inkwano se rapprochait de plus en plus de la dot de style occidental et perdait progressivement de l'intérêt pour les parents de la jeune fille (Ntahokaja, 1974, p147).

4.3.4. Le mariage dans un contexte de chômage : une corde au cou ou pas ?

Sur cette question, les avis émis par nos enquêtés sont partagés. Une partie considère que fonder un foyer dans cette période de crise équivaut réellement à se mettre la corde au cou. Les tenants de ce point de vue font des calculs et se rendent compte qu'avec leur revenu, ils ne peuvent pas contracter le mariage car la fondation du foyer exige des moyens élevés par rapport aux consommations habituelles. Le quotidien d'un couple marié diffère de celui d'un célibataire. Si les fonctionnaires de l'Etat éprouvent des difficultés à réunir l'argent des préparatifs du mariage, quel est le sort des chômeurs ? Pour les chômeurs, c'est le pire. Déjà, le gros des chômeurs ont du mal à joindre les deux bouts du mois étant seuls, qu'adviendra-t-il une fois mariés, se posent-ils souvent ? Jean Bosco est le principal représentant de cette position.

> *« C'est une réalité, les hommes ont peur de s'engager. Leur raisonnement est le suivant : si j'ai du mal à pourvoir à mes besoins fondamentaux étant seul, le pourrai-je à deux avec mon épouse ? Qu'adviendra-t-il une fois à trois avec la naissance de l'enfant ? De tels calculs poussent les jeunes à dire que se marier, c'est se mettre la corde au cou. »*
>
> (Jean Bosco, 35 ans)

Toujours dans cette même veine, d'autres sont découragés par les discours tenus par les voisins ou l'entourage. Les discussions avec des gens mariés ne sont point encourageantes. Ils se lamentent constamment que la vie est devenue chère. Ces lamentations ou plaintes autour de la vie chère finissent par emporter le peu d'espoir que nourrissait le jeune de fonder un foyer.

> « *Un jeune incapable de louer une maison, qui parvient à peine à joindre les deux bouts du mois ne peut pas contracter un mariage. C'est en quelque sorte une autre forme de suicide. Le mariage nécessite au préalable une source de revenu»*
>
> *(Joselyne, 32 ans)*

Après de nombreux calculs, l'option qui prime sur les autres consiste à attendre que la situation s'améliore. Certains jeunes sont d'avis que ce moratoire dans l'entrée dans la vie adulte n'est pas la solution au problème qui hante la jeunesse. D'ailleurs, plus d'un considèrent que cette attitude dilatoire dénote un manque de courage, la lâcheté à affronter la vie dure. Jean de Dieu fait remarquer que la fuite en avant n'est pas une solution appropriée.

> *« Je pense que le contexte actuel ne doit pas décourager les jeunes à contracter les mariages mais ils doivent s'adapter à ce contexte actuel par le changement des mentalités. C'est nous, touchés par ce chômage, qui devons changer les choses. Nous devrions accepter notre sort et se rendre à l'évidence qu'il nous est impossible d'imiter, de faire la même chose que nos parents, nos prédécesseurs. Nous devons abandonner nos anciennes habitudes de vouloir nous comparer aux autres. Nous devons accepter une vie modeste. »*
>
> (Jean de Dieu, 34 ans)

Selon toujours Jean de Dieu, on doit faire face à la dureté de la vie avec le concours de nos bien-aimés. Pour lui, l'épouse n'est pas une charge, un fardeau qui pèse lourdement sur les épaules du garçon. Elle est là pour aider, elle doit apporter sa pierre à l'édifice. Cette idée est d'ailleurs renforcée par Simon qui trouve l'argumentaire des jeunes affirmant que le mariage équivaut à se mettre la corde au cou infondé. Pour lui, le mariage ne revient pas à se mettre la corde au cou car si avant le mariage le sujet vivait seul, avec le mariage ils seront deux. Si l'homme pensait seul aux stratégies à adopter pour joindre les deux bouts du mois, avec le mariage, ils seront à deux. Simon conçoit la femme comme une personne à part entière, qui a une pensée rationnelle à l'instar de l'homme, pouvant proposer elle-aussi des idées novatrices. Il met en garde les jeunes qui pensent de cette façon :

> *« La pire des erreurs que nous commettons souvent, nous jeunes, consiste à considérer la femme non pas comme une partenaire rationnelle, c'est-à-dire douée d'une capacité de réflexion mais comme une charge qui pèse sur nos épaules. Il faut admettre aussi qu'il y a des femmes qui raisonnent bien au-delà de la capacité masculine. Elles ont fait des études comme toi, elles étaient même plus brillantes que toi, pourquoi alors penser qu'elles seront des charges ? »*
>
> (Simon, 31 ans)

D'autres interviewés abondent dans le sens de Simon en déclarant que si un jeune a obtenu une petite somme pour commencer la vie, il ne devrait pas avoir peur de contracter un mariage car dans notre culture on affirme souvent que Dieu bénit deux individus. La foi chrétienne aidant, les gens croient qu'on ne devrait pas avoir peur de se marier car Dieu dans son immense bonté n'a jamais et ne peut jamais laisser mourir de faim, une bouche qu'il a créée. Nous n'avons jamais vu un couple marié mourir dans le dénuement, affirment-ils souvent, car il y a un Dieu des familles. Abraham est de ceux qui tiennent de tels propos.

> *« Le bon Dieu ayant permis la fondation d'une nouvelle famille pourvoira à ses besoins. Dieu ne manquera pas de bénir cette famille. On ne devrait pas avoir peur de fonder le foyer »*
>
> (Abraham, 31 ans)

Cet argumentaire de l'intervention divine est fustigé par d'autres qui estiment qu'en se laissant influencer par les discours incitant les jeunes au mariage comme quoi « Dieu bénit deux personnes », on serait dans l'abstraction car il faut toujours tenir compte du revenu mensuel. Il faut avoir un revenu minimum mensuel avant de s'engager. Les propos d'Apollinaire sont assez parlants :

> *« Certains disent que Dieu bénit le couple marié mais moi je ne suis pas si convaincu que cela. C'est une façon de se faciliter la tâche sinon pourquoi ce Dieu qui n'a pas réussi à bénir un seul individu, y parviendra à deux ? »*
>
> (Apollinaire 30 ans)

Comme nous l'avons souligné depuis le départ, les points de vue sont partagés par rapport à cette question. Les uns disent que se marier en étant au chômage revient à se suicider du fait que la femme amène une autre bouche à nourrir et de surcroît, elle ne rapporte rien car souvent elle est aussi chômeuse. Mais, nous avons vu qu'il y a d'autres qui considèrent la femme comme une actrice rationnelle douée d'une capacité de réflexion à l'instar de son homologue masculin. S'unir à elle ne sera pas une sorte de suicide car elle va contribuer dans la mise en place des stratégies de développement.

4.3.5. Pénurie d'hommes ou pas ?

De par ce que nous avons décrit en haut, il est clair que le non engagement des hommes affecte d'une manière ou d'une autre l'entrée dans la vie adulte des jeunes filles. A cause de cette peur des hommes à s'engager, certaines filles ont du mal à trouver des hommes leur proposant un projet de mariage. Certains de nos interviewés ont tenté de donner une explication. Pour Jean Pierre ce phénomène est le résultat d'un faisceau de plusieurs facteurs :

> *« L'explication que je pourrais donner à cela est l'augmentation croissante de la population. Les filles sont nombreuses par rapport aux garçons. Il y a aussi l'amenuisement des terres cultivables. La cherté de la vie, le chômage pousse*

> *l'homme à attendre qu'il soit engagé et l'attente peut durer longtemps. Cela se répercute sur les mariages des jeunes filles* »
>
> (Jean Pierre, 35 ans)

D'autres interviewés ont abondé dans le sens de Jean Pierre en insistant sur le fait que les filles tiennent de tels propos parce qu'elles ont un âge avancé. Elles veulent fonder leur foyer mais elles ne trouvent pas sur le marché matrimonial des hommes voulant s'engager. Les hommes font face à la dureté de la vie pour pouvoir survivre à cette vie compliquée. Les propositions de mariages sont devenues de plus en plus rares. La cherté de la vie ajoutée aux pratiques de la dot sans oublier d'autres cérémonies entourant l'institution de mariage finissent par compliquer la tâche aux garçons.

Selon Oppenheimer (1994), ce sont les difficultés d'insertion économique des hommes qui ont entraîné le déclin du mariage dans les pays occidentaux. Cette hypothèse semble se vérifier également dans les pays africains où l'incertitude née du manque d'emploi (et par conséquent l'impossibilité de constituer la dot et d'accéder à un logement) expliquerait l'hésitation des hommes à s'engager dans une union (Antoine et Beguy, 2014, p.85).

Une personne interrogée a abordé un point soulevé par peu de gens : l'un des effets de la guerre a été une perte de nombre d'hommes, ce qui limite les possibilités de mariage pour les jeunes femmes. La guerre a non seulement créé un surplus de jeunes femmes célibataires, mais aussi un nombre important de veuves. Déjà, lorsque les hommes et les femmes atteignent l'âge nubile, les hommes sont en infériorité numérique. Abraham l'exprime en ces termes

> *« Les statistiques disponibles montrent que les filles naissent en grand nombre au Burundi. Lorsque les hommes et les femmes atteignent l'âge nubile, les hommes sont déjà en infériorité numérique par rapport aux femmes. A cela, il faut ajouter le nombre d'hommes confrontés au chômage, ceux qui sont morts à cause des crises qu'a connues le Burundi notamment celle de 2015 et ceux qui ont pris le chemin de l'exil à cause de ces crises. »*
>
> *(Abraham, 31 ans)*

Nos résultats rejoignent ceux de Peter Uvin, à travers son enquête réalisée au Burundi en 2016. L'explication la plus courante de l'augmentation de l'âge du mariage des femmes est que leur situation dépend des jeunes hommes (Uvin, 2009, pp.124-125).

Pour Abraham, l'autre raison derrière le manque d'engagement des hommes est la non-implication des filles dans l'organisation du mariage. Il explique que dans notre société, la plus grande partie des préparatifs du mariage incombe aux jeunes garçons plutôt qu'aux filles. Du fait que les filles sont habitués à laisser la responsabilité à l'homme, une fille peut avoir les moyens alors que son fiancé n'en dispose pas, mais elle ne prendra pas les devants pour

organiser le mariage, elle va attendre que l'homme rassemble les moyens. Des fois, une rupture peut s'en suivre au profit d'un autre riche parce que le premier a mis du temps à rassembler l'argent nécessaire. Jean de Dieu l'exprime ainsi :

> *« Le problème très sérieux se trouve au niveau de ces filles qui ne veulent pas se rendre à la raison en voulant toujours fonder leurs foyers avec des hommes puissants, des hommes riches. Dans le passé, les filles et en particulier celles ayant étudié se mariaient avec des hommes riches, qui n'ont pas vraiment de problèmes d'argent. Les femmes d'origine modeste accédaient à une ascension sociale via le mariage. Alors, ces filles sont nostalgiques de ce passé qui n'est plus possible vu le contexte actuel. Elles veulent revivre la même expérience que la génération précédente alors que les hommes de leur génération ne sont plus en mesure de leur garantir un tel train de vie. Il s'ensuit alors que les filles ont du mal à trouver des maris. »*
>
> (Jean de Dieu, 34 ans)

Selon Jean de Dieu cette attitude peut coûter cher aux jeunes filles. L'attente d'un candidat riche peut durer longtemps, ce qui compromet leurs chances de fonder un foyer car souvent les jeunes hommes voulant fonder le foyer ne proposent pas à des filles qui commencent à prendre de l'âge. Une situation presque similaire a été décrite par Uvin. Plus une femme vieillit, moins elle est désirable, et donc moins susceptibles d'être proposées en mariage. Pour elle, cela crée une difficulté car elle ne parvient pas à atteindre l'idéal de la féminité (Uvin, 2009, p.130). Cette situation n'est pas spécifique au Burundi car dans une étude menée au Burkina Faso, Mazzochetti montre qu'une femme qui atteint les trente ans est classée parmi les vieilles, elle n'a plus l'avantage de sa jeunesse pour attirer (Mazzochetti, 2010, p.24)

Pour d'autres personnes interrogées, le report du mariage des hommes dû aux conditions économiques difficiles les expose par voie de conséquence à une longue période de vie de célibat. Ainsi, beaucoup de jeunes s'adonnent à des relations sexuelles comme conséquence à la prolongation de la période de célibat. De tels comportements seraient à la base des grossesses prénuptiales qu'on remarque aujourd'hui.

> *« Cette situation peut produire des effets pervers car l'abstinence n'est pas à la portée de tout le monde. Certes le jeune a pris du retard dans la fondation de son foyer mais cela ne l'empêche pas pour autant d'éprouver le désir sexuel. Son organisme réclame la satisfaction de ce besoin. De l'assouvissement de ce besoin peut résulter la contraction d'une grossesse. »*
>
> *(Christiane, 32 ans)*

Il importe de souligner une autre conséquence résultant de ce phénomène. La rareté des hommes sur le marché matrimonial risque d'avoir un impact sur le choix du conjoint comme l'explique Emeline :

> *« Cette situation risque d'influencer le choix du conjoint. Pas plus tard que la semaine passée, une jeune fille a rompu avec un homme parce qu'il n'avait pas d'emploi. Elle s'est mariée avec un homme qu'elle n'aimait pas trop sous prétexte qu'il avait de l'argent. Une fois ce mariage d'intérêt consommé, le garçon que la fille avait abandonné a trouvé du boulot. Pour le moment, cette femme prie le bon Dieu afin qu'elle se sépare de cet homme pour qu'elle puisse rejoindre ce garçon. Elle ne sait même pas si l'homme qu'elle a abandonné, voudra bien la recevoir. Vous voyez que cette situation est très compliquée. »*
>
> (Emeline, 27 ans)

Parmi les raisons souvent invoquées par les filles pour rendre compte de cette situation, on retrouve en tête l'horloge biologique. Christiane ne tient pas rigueur aux filles qui prennent une telle décision car elle est souvent le fruit d'une réflexion longuement mûrie :

> « *La fille analyse minutieusement la situation et se rend compte que malgré l'amour éprouvé envers le garçon, son âge avance. Du coup, elle décide de jeter son dévolu sur un autre plus riche que le premier, capable d'organiser le mariage. A mon sens, cette décision n'est pas du tout condamnable car l'âge des filles est limité. Elle ne peut pas attendre éternellement car une fois devenu trop âgée, les risques de ne pas avoir les enfants deviennent grands et si on connaît l'honneur que l'enfant apporte, sa valeur dans notre société, on ne peut courir le risque de ne pas en avoir. »* *(Christiane, 32ans)*

Pour Christiane, c'est en vue de parer à tous ces risques qu'elle épouse un autre homme quand bien même elle ne l'aime pas comme le premier. Christiane estime qu'une attitude compréhensive est nécessaire car la fille n'a pas d'autres choix face à ce dilemme cornélien.

4.3.6. La part de la fille dans l'organisation du mariage

Le Burundi est une société patrilinéaire. Le fait que nous vivons dans un pays à régime patrilinéaire a un impact sur les manières de pensées des femmes. Celles-ci pensent souvent que le mariage n'est que l'affaire des hommes. Traditionnellement, il a toujours appartenu à l'homme de faire le premier pas lors du processus de fondation du foyer : la déclaration d'amour, la construction d'une maison d'habitation, achat du mobilier, etc étaient des rôles attribuables à l'homme. Par exemple, au Burundi, on n'a jamais entendu une fille prononcer une déclaration d'amour.

Cependant, comme nous l'avons souligné dans les pages précédentes, la détérioration des conditions de vie et le chômage que connaît la jeunesse rendent impossible l'accomplissement de certains rôles qui étaient pourtant les siens. Par exemple, certains jeunes hommes ne sont pas en mesure d'organiser un mariage tous seuls comme autrefois. Dans de telles conditions, quelle devrait être la part de la fille dans l'organisation du mariage ?

Toutes les personnes interrogées ont été unanimes à souligner que le premier rôle de la fille consiste à comprendre l'homme dont elle est éprise. Puisqu'elle le connaît mieux que quiconque, il lui appartient de plaider en sa faveur en cas de demande d'une dot élevée par ses parents. Elle doit convaincre sa famille d'origine sur le genre de vie que mène leur gendre.
Les propos de Simon résument bien la situation :

> *« Actuellement, le choix du conjoint ou de la conjointe est fait par les amoureux eux-mêmes contrairement au passé où c'était au père du garçon de choisir le conjoint de son fils. Dans ce cas, le rôle de la fille en tant que personne qui a discuté longuement et en profondeur avec le garçon, qui connaît foncièrement sa situation économique, consiste à être la messagère du garçon au sein de sa famille. Si celle-ci pose beaucoup d'exigences et de conditions, la fille devrait prendre les devants pour convaincre ses parents en leur disant que le garçon n'est pas aussi riche que ça. »*
>
> (Simon, 31 ans)

En plus de ce rôle de persuasion de sa famille d'origine, à son tour, elle doit faire preuve de modération lors de ses exigences et ne pas exiger sa résidence dans un quartier aisé alors que les moyens du garçon ne permettent pas ce luxe. Eric considère que la fille doit modérer sa prétention lors des préparatifs du mariage.

> *« La fille a aussi un rôle à jouer dans l'organisation du mariage. Elle doit d'abord comprendre que les choses ont changé et diminuer les exigences. Elle doit tenir compte par exemple des revenus du garçon dans la fixation de la compensation matrimoniale. Puisque les frais de location varient selon le quartier, la fille doit être flexible en acceptant de vivre dans le quartier que les moyens à leur disposition rendent accessible. La fille ne doit pas rejeter la responsabilité sur l'homme, elle doit se sentir impliquée. De façon générale, la fille doit comprendre que la modestie doit être de mise pendant toutes les étapes marquant la cérémonie de mariage. »*
>
> (Eric, 32 ans)

Sur ce point, tout le monde a été unanime à dire qu'un changement des mentalités s'avère nécessaire. Il est nécessaire car malgré la dégradation des conditions économiques, malgré cette crise de chômage qui frappe de plein fouet la majorité de la jeunesse, il existe une poignée de filles qui parviennent à tirer leurs épingles du jeu. Elles gagnent un salaire décent. Vu les conditions difficiles auxquelles les chômeurs masculins font face, on s'attendrait à ce que ces filles prennent les devants dans l'organisation du mariage. Pourtant, généralement, il semble qu'elles attendent que leurs bien-aimés trouvent du boulot pour enfin organiser cela. Cette attitude a été dénoncée par toutes les personnes interrogées.

> *« Si la fille a un certain revenu alors que son fiancé n'a pas encore du boulot, alors que les deux s'aiment vraiment, on ne devrait pas attendre, le mariage peut se faire. D'ailleurs, on nous ressasse souvent que la famille c'est pour deux. Il faut*

> *qu'il y ait un changement de mentalité à cet égard car cela est l'une des causes du célibat chez les femmes mais aussi des mariages tardifs chez des jeunes. »*
>
> (Victor, 32 ans)

L'attachement aux valeurs culturelles serait l'une des raisons de ce comportement. Nous avons souligné dans les pages précédentes que comme le Burundi est un pays à système patrilinéaire, l'organisation de la fête de mariage incombe au garçon et non à la fille.

Un autre phénomène qui a été reprouvé à l'unanimité par nos interviewés est la rupture avec des hommes sous le motif qu'ils sont incapables d'organiser le mariage. Certains jeunes au chômage sont délaissés au profit des hommes riches quand bien même ils ne s'aiment pas véritablement. Si la fille provient du milieu aisé, elle ne va pas accepter n'importe quel prétendant car sa considération sociale risque d'en pâtir. Channy l'exprime en ses termes :

> *« Les jeunes en provenance de la ville avons un problème sérieux, nous voulons un homme ou une femme issu d'une famille de même condition économique que nous. Si ce prétendant tarde à se manifester, on attend toujours au risque de vieillir à la maison. »*
>
> (Channy, 32 ans)

Sur la base d'entretiens menés auprès de jeunes célibataires des quartiers populaires d'Ouagadougou, Sévédé-Bardem a souligné la frustration de bon nombre d'entre eux face au mariage et plus généralement face aux relations avec le sexe opposé. Désabusés et fragilisés par la précarité de leur activité économique, plusieurs se plaignaient qu' aujourd'hui les filles épousent les gars qui ont les sous, sinon elles ne les aiment pas (Sévédé-Bardem, 1997p. 32).

A travers les propos de Channy, nous remarquons que même si au Burundi, les jeunes sont libres de fréquenter qui ils veulent et ne sont plus obligés de se marier avec des personnes choisies par leurs parents ; ce qui est évident, c'est que le mariage d'amour n'exclut pas des choix obéissant à la règle d'homogamie. Comme dirait Jean Claude Kaufman, on remarque que même dans le contexte burundais qui se ressemble s'assemble et n'importe qui n'épouse pas n'importe qui (Kaufmann, 2017, p.26).

Certaines jeunes filles originaires de la ville de Bujumbura craignent la réduction de leur train de vie. Aujourd'hui, ce sont des hommes plus âgés qui épousent les jeunes filles car ils sont en mesure de leur garantir un train de vie de leur rêve. A travers les propos d'Abraham, on remarque que le caractère mercantile qui présidait autrefois au choix du conjoint n'a pas complètement disparu.

> *« Les filles qui se marient avec des hommes âgés sont motivées par l'intérêt et non l'amour. La preuve en est qu'aucune femme n'épouse un homme plus âgé pauvre. Elles agissent ainsi en espérant que ce vieil homme va trouver une mort imminente*

> *et que par la suite sa richesse lui reviendra, ce qui lui permettra d'épouser l'homme de son choix. »* (Abraham, 31 ans)

Dans le Burundi traditionnel, le choix du conjoint d'une fille ou la conjointe d'un fils était opéré par les parents. Souvent, ils cherchaient une fille dont les parents ont le même statut socio-économique qu'eux, exerçant le même métier. Les mariages homogamiques étaient fréquents car les éleveurs prenaient femmes dans les familles d'éleveurs, les cultivateurs dans les familles des cultivateurs, les forgerons dans les familles des forgerons. Cependant, au fur et à mesure de l'évolution de la scolarisation, le rôle des parents dans le choix de la conjointe ou du conjoint a perdu en intensité. La fondation du foyer deviendra progressivement le résultat d'un amour entre deux êtres. Cependant, l'intérêt que recherchaient les parents lors du choix du conjoint ou de la conjointe de leurs enfants n'a pas complètement disparu. Certes, tous les mariages ne sont pas fondés sur l'intérêt mais on ne peut pas nier l'existence des mariages d'intérêt.

A l'heure actuelle, à cause de la place de l'argent dans la vie de tous les jours, un homme capable de pourvoir aux besoins familiaux peut être le premier critère de choix avant toute autre considération. Pour Anne Attané, épouser un mari capable d'assurer une résidence autonome de celle de sa famille élargie et d'assumer économiquement les nouvelles charges que réclame un foyer jugé moderne (scolarisation des enfants, repas diversifiés, ameublement européen...) devient un critère essentiel de choix (Attané, 2009, p. 159).

Le corollaire de cette situation est que, certaines jeunes filles peuvent jeter leur dévolu sur un homme âgé riche capable de satisfaire leurs besoins au détriment des jeunes dont elles étaient amoureuses. Les jeunes, en proie au chômage seraient souvent les victimes directes de cette situation. Signalons aussi que certains parents, à défaut de choisir directement le conjoint de leurs enfants peuvent influencer le choix de ces derniers d'une manière ou d'une autre. Dans certaines familles d'ailleurs, lors de la présentation du fiancé à ses parents, la première chose demandée à la fille est la profession de ce prétendant.

Et ce matérialisme ne concerne pas seulement les femmes, les hommes sont aussi impliqués. Ainsi, dans le choix de la conjointe, la capacité de la femme à contribuer à la vie économique de la famille est déterminante. Apollinaire affirme sans ambages que lors du choix, il basculerait du côté des filles capables de contribuer au mariage.

> *« Bien sûr que je ferai cette différence entre les filles capables d'y contribuer et celles qui n'en sont pas capables. Par exemple, si je devais choisir entre deux filles, l'un qui travaille et l'autre qui ne travaille pas, si tous les deux m'aiment vraiment, je jetterai mon dévolu sur celle capable de contribuer au mariage. »*
>
> (Apollinaire, 30 ans)

Cette idée rejoint les propos De Singly qui montre que pour l'homme, le choix d'une épouse devient ainsi de plus en plus conditionné par la capacité à contribuer aux ressources monétaires et sociales du couple, capacité très fortement corrélée au niveau d'instruction et à la position sur le marché de l'emploi (De Singly, 2004, p. 26).

En définitive, la suggestion des répondants est le changement des mentalités des garçons tout comme celle des filles. Ce changement peut prendre beaucoup de temps avant qu'il ne soit une réalité à cause des résistances. Ainsi pour ces jeunes interviewés, les femmes devraient se départir des anciennes croyances selon lesquelles les préparatifs du mariage reposent uniquement sur les épaules de l'homme ; elles devraient apporter leur pierre à l'édifice car le foyer leur appartient tous.

4.3.7. Quand l'incitation au mariage devient obsédante

Dans la culture burundaise, la place des célibataires n'est pas très prisée. Il est des rôles que tu ne peux pas assumer, des fonctions qu'on ne peut pas te confier quand tu es encore célibataire. Alors, pour cette raison, chacun fait tout son possible pour franchir cette étape et entrer enfin dans la catégorie des hommes adultes. Dans le temps, comme il revenait au père de faire le choix du conjoint, c'était lui qui jugeait s'il était temps ou non que son fils contractât un mariage. Les hommes de cette période vivant dans une relative abondance pouvaient le faire sans consulter leur fils.

Aujourd'hui, à cause de la crise économique qui secoue la majorité des familles burundaises, peu se donnent le luxe de contracter le mariage au compte de leurs enfants. Ils sont laissés à leur sort. Alors, comme ces jeunes sont menacés à leur tour par un chômage sans précédent, la plupart remettent à plus tard cette étape de fondation du foyer. Malgré cette situation de chômage, l'entourage, la famille ne se privent pas de prononcer des propos incitatifs au mariage à l'endroit de ces jeunes. Toutes les personnes interrogées admettent qu'elles ont déjà subi cette pression de la part de l'entourage ou des membres de la famille. C'est le cas de Jean Bosco :

> *« Nous sommes une famille nombreuse et tous mes grands-frères et grandes-sœurs sont mariés excepté moi. Dans les premiers jours qui ont suivi la fin de mes études, ces questions de mariage n'étaient pas assez récurrentes mais au fur et à mesure que les jours ont avancé, elles reviennent souvent. Ma mère en premier souhaite que je me marie avant sa mort. Elle veut participer au mariage de son benjamin avant qu'elle ne s'éteigne. Mes frères et sœurs n'ont que cela sur la bouche sans dire combien l'entourage ne me donne pas du répit. »*
>
> (Jean Bosco, 35 ans)

Pascal réside en ville. Quand il décide de rentrer à la maison pour rendre visite à ses parents, la première question qu'ils lui posent est de savoir quand il va enfin prendre femme.

> *« J'ai déjà vécu une situation pareille et je continue de subir la pression des parents, des amis et de l'entourage. Comme je proviens du milieu rural, quand je rends visite à mes parents, la première question qu'ils me posent est celle-ci : « Quand vas-tu enfin nous présenter la belle-fille ? »*
>
> (Pascal, 30 ans)

A cette question qui est souvent posée à la plupart des jeunes, beaucoup n'ont pas de réponses précises, ils se sentent embarrassés. Pour se tirer de cet embarras, beaucoup recourent à une pirouette. C'est le cas de Christiane alors que d'autres restent désemparés comme Chantal.

> *« Quand une telle question m'est adressée, je m'en tire par une pirouette en affirmant que très bientôt je vais les inviter alors que sincèrement, je n'ai aucun projet. »*
>
> Christiane, 32 ans

> *« Pendant une cérémonie de mariage d'un (e) ami (e), mes voisins, mes copains sautent sur l'occasion pour glisser dans la conversation des paroles incitatives au mariage comme, tes condisciples se sont déjà mariés et toi qu'est-ce que tu attends ? Je pense que le prochain mariage sera pour toi »*
>
> *(Chantal, 32 ans)*

Cette pression les contraint à la duplicité malgré eux. Ils se retrouvent dans l'obligation de mentir pour se tirer d'affaire. Il y a ce côté caché qu'ils ne veulent pas étaler au grand jour. Cette question à l'air anodine est interprétée par quelques personnes interrogées comme une façon de remuer le couteau dans la plaie. Les propos d'Abraham à cet égard sont assez saisissants.

> *« En disant « maries-toi mon frère », C'est comme s'il remuait le couteau dans la plaie. L'auteur de cette petite phrase n'imagine pas la peine que cela peut vous faire. Premièrement, vous faites face aux problèmes d'argent. Deuxièmement, votre âge avance mais vous n'y pouvez rien. Troisièmement, vos amis, vos anciens condisciples se marient chaque samedi. Au lieu de vous approcher afin de s'enquérir des problèmes, des difficultés qui vous empêchent de faire comme les autres, le cas échéant vous prodiguer des conseils sur la voie à emprunter pour sortir de ce pétrin, la seule parole qui sort de sa bouche, c'est « maries-toi », comme si c'était facile. »*
>
> (Abraham, 31 ans)

A travers le ton et les mots d'Abraham, on ressent l'exaspération. Mais il n'est pas le seul à tenir de tels propos. Channy abonde dans le sens d'Abraham et souligne qu'elle souhaite quitter ce pays depuis longtemps. En Europe, le mariage n'est pas une obligation, on se marie quand on veut et personne ne te met la pression.

> *« Quand tu vis au Burundi, que les jeunes de ta génération commencent à contracter des mariages, cela finit inévitablement par avoir un impact sur toi. Surtout quand tu es une jeune fille, cela ne peut pas manquer de t'affecter*

> *psychologiquement. Des pensées négatives peuvent t'envahir. Quand les petites filles que tu as vus naître, grandir, se marient avant toi, des fois tu en arrives à penser si tu es vraiment née comme les autres. Quand trente ans sonnent, la jeune fille commence à désespérer quitte à accepter n'importe quel passant pourvu qu'il soit un homme. A maintes reprises, j'ai pensé quitter ce pays en désespoir de cause. »*
>
> (Channy, 32ans)

Cette pression n'est pas spécifique au Burundi comme Channy l'a laissé entendre. Partout en Afrique cette pression est une réalité et même en Europe, continent vers lequel Channy souhaite aller, la trentaine est considérée comme une ligne rouge à ne pas franchir. Ce point de vue concorde avec les résultats issus d'une étude américaine. Selon cette dernière, les femmes arrivant sur le marché matrimonial au-delà de 30 ans sont confrontées à la rareté des candidats potentiels (Kaufmann, 2017, p.24).

Cette pression exaspère en quelques sortes nos intervenants car selon eux, ceux qui prononcent de tels propos, ne tiennent pas en considération le contexte actuel de chômage auquel les jeunes sont souvent confrontés. Les gens étaient habitués à voir les universitaires se marier peu de temps après la fin de leur cursus universitaire. Selon les dires de ces jeunes, le mariage est une préoccupation mais les conditions défavorables entravent la concrétisation de leur projet de mariage. Ils vivent en quelque en sorte une forme de célibat involontaire. Cette attitude incitatrice des jeunes au mariage a d'ailleurs été reprouvée par bon nombre de nos intervenants.

> *« La société exige que des individus d'une même génération franchissent les étapes de la vie en même temps. Les jeunes qui sont allés à peu près au même âge à l'école, devraient se marier à peu près pendant la même période. On oublie souvent que tout le monde ne trouve pas du travail en même temps. Cette attitude incitatrice des jeunes au mariage relève de l'ignorance des conditions de vie des jeunes car je conçois mal comment les gens peuvent inciter au mariage quelqu'un qui n'a rien sous prétexte que ses amis se sont mariés. »*
>
> (Jean Bosco, 35 ans)

Les personnes interviewées considèrent cette situation comme une sorte d'ingérence dans la vie privée des gens car chaque personne mène sa vie à sa façon, c'est un acteur rationnel et individuel, la vie de celui-ci diffère de la mienne et nos manières de vivre diffèrent aussi car nous n'avons pas les mêmes origines.

D'autres n'ont pas hésité à souligner les effets pervers qui peuvent résulter de cette pression. Cette attitude a été condamnée car elle peut précipiter l'organisation du mariage alors que les conditions ne sont pas encore réunies. Fiacre l'exprime dans ces propos.

> *« A cause de cette pression, le couple peut contracter le mariage à la hâte alors qu'il n'était pas prêt. Lorsque cette pression s'exerce sur une fille, ça devient le pire. Elle peut mettre fin à une relation stable avec un jeune homme pour la simple*

> *raison que celui-ci mette du temps à organiser le mariage et se jette dans les bras d'un autre qu'elle connaît à peine et de surcroît qu'elle n'aime pas. Elle jette son dévolu sur ce dernier non pas par amour mais parce qu'il lui permet de sauver sa face. Vous comprenez alors, que des fois, cette pression peut donner lieu à des choix précipités, non réfléchis, qu'on peut même regretter sa vie durant. »*
>
> (Fiacre, 33 ans)

Christiane abonde dans le même sens que Jean de Dieu en mettant en garde les jeunes de ne pas céder à la pression de l'entourage ou des membres de la famille car leurs relations risquent de tourner au vinaigre en s'engageant sans avoir pris le temps de se connaître. Pour Christiane, il ne sert à rien de céder à cette pression et par voie de conséquence vouloir forcer les choses.

> *« Chacun son rythme. Il n'est pas sage de vouloir précipiter l'organisation du mariage alors que vous n'avez pas de moyens. Donc, cette pression ne doit pas vous bouleverser. Il faut se mettre en tête que quand bien même vous faites l'objet de pression, les moyens à votre disposition ne permettent pas de fonder le foyer. Certes c'est frustrant mais vous n'y pouvez rien. De plus, les gens qui exercent une pression à votre endroit ne feront rien pour vous aider une fois que le mariage sera consommé. Ce sont eux qui vont se moquer de vous une fois la famille traverse des durs moments. »*
>
> (Christiane, 32 ans)

Bien que plusieurs personnes interrogées aient déclarées que la pression subie déclenche un sentiment de gêne, de honte, il y a quelques éléments qui considèrent cela comme une blague entre amis et rien que cela. C'est le cas d'Apollinaire. Il se fiche royalement des allusions qui lui sont adressées :

> *« Cette pression ne peut pas me déstabiliser car j'ai mon plan directeur qui me guide dans mes projets. Alors, ce n'est pas parce que tel juge que je devrais me marier que je dois obligatoirement respecter ses conseils. Et d'ailleurs, se marier n'est pas une obligation, je pourrais le faire ou ne pas le faire. »*
>
> (Apollinaire, 30 ans)

L'autre qui se moque de la pression qui s'exerce à son endroit, c'est Emeline. Mais elle a une autre raison qui explique cette tranquillité au moment où le mariage devient une obsession pour toutes les filles de son âge.

> *« Ce sont surtout les jeunes de ma génération qui exercent cette pression sur ma personne. Elles me taquinent souvent en me demandant quand je vais enfin me marier (rires). Comme j'ai un petit garçon, je leur réponds que je n'ai plus de hâte (rires). Cette pression, je ne la prends pas au sérieux car tout jeune nubile, on lui adresse le même discours. Alors, je considère cela comme une façon de parler. »*
>
> (Emeline, 27 ans)

4.3.8. Stratégie matrimoniale des jeunes au chômage

Les stratégies auxquelles les jeunes recourent diffèrent d'un individu à l'autre. En faisant l'analyse des interviews recueillis, nous avons pu dégager trois catégories de stratégies couramment adoptées par les jeunes. La première catégorie de couple s'unit en faisant fi du mariage coutumier et du mariage religieux quitte à les faire une fois que la situation devienne normale. Celle-ci regroupe en grande majorité les chômeurs. La fille et le garçon réalisent qu'ils ne peuvent pas attendre éternellement d'autant plus que rien ne leur garantit dans combien de temps cela arrivera. Seule la célébration du mariage à l'Etat-civil se trouve à portée de main. D'autres ont recours à l'union libre mais celle-ci est beaucoup plus fréquente en ville qu'à la campagne à cause du plus faible contrôle social. Emeline et Pascal déclarent sans ambages qu'ils n'hésiteront pas à recourir à cette stratégie si la dégradation des conditions économiques ne s'arrête pas:

> *« Personnellement, je n'hésiterai pas à adopter la stratégie de l'union libre une fois mon amour se trouve à court d'argent. Souvent, nous ne voulons pas nous détacher des anciennes habitudes quand bien même les conditions économiques ne le permettent plus. Les conditions matérielles difficiles nous imposent les stratégies à adopter. »*
>
> (Emeline, 27 ans)

> « *Je vous ai dit que je suis âgé de 30 ans. En 5 ans, date butoir que je me suis fixé, c'est-à-dire quand j'aurai 35 ans, je vais moi aussi adopter la stratégie consistant soit à faire l'union libre ou l'Etat-civil uniquement.* »
>
> (Pascal, 30 ans)

Pour Jean de Dieu, il ne sert à rien d'attendre longtemps car rien ne garantit que demain la somme nécessaire à l'organisation du mariage digne de ce nom soit réunie. Dans cette incertitude, on ne fait que ce qui est accessible, ce qui est possible. Jean de Dieu pense que

> *« Attendre longtemps en ne sachant pas que demain j'aurai réuni les moyens nécessaires à l'organisation des cérémonies nuptiales est une perte de temps. Moi aussi, je veux finir par opter pour cette voie raccourcie de mariage Civil en attendant peut-être que les conditions soient réunies pour l'organisation du mariage religieux et coutumier. »*
>
> (Jean de Dieu, 34 ans)

Les femmes s'engagent souvent dans une union libre ou une autre forme de mariage dépourvue de grande pompe en cas de grossesse ou pour témoigner de leur sincérité sentimentale envers le garçon afin de l'inciter à ne plus avoir peur à prendre un engagement. Joselyne déclare :

> *« Les grossesses prénuptiales précipitent souvent le mariage de diverses manières. Le couple n'a plus guère de marge de manœuvre. Avec le père de l'enfant ou une autre personne disponible sur-le-champ, on accélère le processus de mise en*

> *union afin d'éviter l'opprobre qu'aurait déclenché la naissance d'un enfant hors mariage. »*
>
> (Joselyne, 32ans)

Face aux exigences élevées de la fille, cette stratégie est parfois utilisée par les hommes car elle met fin aux prétentions de la fille. Christiane conseille aux jeunes filles d'éviter de copier ce qui s'est passé chez leurs amies. Pour elle, il faut éviter d'exiger l'impossible car les manières de vivre de telle famille ne s'appliquent pas nécessairement dans telle autre famille. Christiane semble mettre en garde les filles des effets pervers pouvant se produire.

> *« Si ces dernières persistent à vouloir exiger des choses se trouvant au-dessus des possibilités du garçon, ce dernier peut l'engrosser. Une fois enceinte, c'est la fille qui court derrière le garçon souvent même en ayant mis de l'eau dans son vin. Elle ne veut pas accoucher en résidant encore chez ses parents. Ainsi, elle use de toute sa capacité de persuasion pour convaincre le garçon du bien-fondé de précipiter leur union peu importe l'état d'avancement des préparatifs de mariage car cela serait un opprobre insupportable. Avec cette grossesse, elle laisse tomber les exigences qu'elle posait au départ.»*
>
> (Christiane, 32 ans)

Cependant, cette stratégie n'est pas partagée par tout le monde. Eric déclare que ce n'est pas une stratégie à encourager. En cohabitant juste ensemble, c'est comme si rien ne s'est passé. Pour lui, il faut au moins organiser une petite cérémonie au cours de laquelle, il y aura une séance de prise de photo pour immortaliser ce jour inoubliable dans la vie d'un individu. Eric s'exprime en disant :

> *« Je ne peux pas encourager cette stratégie car c'est comme si rien ne s'est passé. Des photos pour immortaliser cet événement sont nécessaires. Une fois grandi, les enfants poseront beaucoup de questions sur le mariage de leurs parents à cause de l'absence de ces photos, ce qui ne manque pas de les affecter psychologiquement. »*
>
> (Eric, 32 ans)

Cette idée d'Éric d'organiser ne fut-ce qu'une petite cérémonie officialisant cette institution de mariage est partagée par d'autres jeunes interrogés bien que les raisons ne soient pas les mêmes. Ceux-ci rentrent dans la deuxième catégorie. Ils entendent célébrer le mariage à l'Etat civil et le mariage religieux mais avec peu de monde, juste les personnes les plus proches. Ils s'en foutent du cortège nuptial. Jean Bosco en est le principal défenseur de cette idée :

> « *Lors de mon mariage, je compte réduire au strict nécessaire toutes les cérémonies à savoir l'Etat-Civil et le mariage religieux. Les cérémonies grandioses seront évitées à tout prix. L'invitation sera donnée à de proches parentés. Louer une maison proportionnelle à mes revenus c'est-à-dire j'éviterai à tout prix d'être influencé par les autres. Mais cela demande une audace hors du commun »*

(Jean Bosco, 35 ans)

Christiane partage le même point de vue en invoquant tout de même une autre raison. Elle affirme qu'en tant que chrétienne, elle est incapable de faire fi de la cérémonie religieuse. Pour elle, un mariage public est nécessaire mais auprès d'un groupe restreint de gens.

> *« Si le garçon m'aime réellement mais que les moyens financiers font défaut pour organiser un mariage normal, cela ne va pas nous bloquer. On va juste faire un mariage à l'Etat-Civil sans oublier le mariage religieux. Les invités seront justes les parents, les frères, les amis les plus proches. Pas besoin de mariage somptueux et ostentatoire. Je n'adhère pas ni à l'idée de l'union libre, à une union indiscrète, il faut le rendre public quand bien même c'est auprès d'un cercle restreint de gens. »*
>
> (Christiane, 32 ans)

La troisième catégorie est celle des personnes qui respectent scrupuleusement toutes les étapes entourant l'institution du mariage. Cette dernière catégorie va jusqu'à donner la compensation matrimoniale. Les deux catégories évoquées plus haut ne célèbrent pas le mariage coutumier par faute de moyens. La première catégorie de jeunes évite le mariage coutumier et religieux, seul le mariage à l'Etat-civil ou l'union libre leur est accessible. Dans la deuxième catégorie on fait le mariage à l'Etat-Civil, le mariage religieux mais là aussi, la célébration du mariage coutumier est supprimée ou remis à plus tard par manque de moyens.

L'effectif des jeunes qui respectent scrupuleusement tous les rituels entourant l'institution de mariage baisse du jour au lendemain. Il semble que ceux qui parviennent à respecter toutes les exigences sociales sont souvent des jeunes issus du milieu aisé. Emeline l'exprime en ses termes :

> *« Les jeunes chômeurs qui se marient en respectant tous les rituels entourant l'institution du mariage sont ceux issus des familles riches. Ce sont leurs parents qui se chargent de tout. Les jeunes issus des familles modestes confrontés au chômage sont obligés d'attendre ou bien si la patience leur donne du fil à retordre, ils cohabitent ensemble en faisant fi du mariage religieux, coutumiers, le seul qu'ils respectent est le mariage civil. L'origine sociale de l'individu a une influence sur la stratégie à adopter pour un jeune confronté au chômage. »*
>
> (Emeline, 27 ans)

Les chômeurs qui parviennent à organiser les trois cérémonies ont souvent bénéficié d'un soutien de la part des membres de sa famille ou la complicité de la fille. Des fois, quand le garçon vient à manquer l'argent pour la compensation matrimoniale, la fille peut débourser cette somme afin que cette cérémonie ait lieu.

> *« Parmi les stratégies couramment utilisées par les jeunes qui se marient malgré ce chômage, il y a l'abandon de la dot. Dans d'autres occasions, si l'homme avoue*

qu'il n'a pas d'argent de la dot, la fille peut donner au garçon l'argent équivalent à la dot convenue, donc il finance sa propre dot. »

(Jean Bosco, 35 ans)

En définitive, nous avons remarqué à travers les entretiens recueillis auprès des personnes interviewées que la fondation du foyer nécessite au préalable un minimum de moyens. Nous avons aussi compris que l'entente mutuelle, le fait de tomber amoureux d'une fille flexible et compréhensive des changements survenus influence favorablement la fondation du foyer malgré cette situation de chômage. Quand l'entente cordiale règne dans le couple, l'organisation du mariage avec peu de moyens à la disposition du couple devient possible.

Conclusion de la troisième section

A travers cette section, nous avons vu que le mariage reste une institution valorisée dans la culture burundaise. Le mariage est considéré comme une norme et il est à ce titre une source de préoccupation pour les jeunes et surtout pour les jeunes filles car si le mariage tarde à se réaliser, il y a de fortes probabilités de manquer le prince charmant.

Malgré l'importance accordée à cette institution, la dégradation des conditions économiques rend difficile la réalisation de ce projet. Plusieurs raisons ont été avancées pour rendre compte des motifs du report des mariages. Il s'agit entre autre de l'imitation inconsciente des jeunes dans l'organisation des cérémonies du mariage (un mariage pompeux et somptueux, l'exigence de la dot élevée, la résidente dans un quartier résidentiel), la scolarisation qui dure longtemps. Malgré ces contraintes, l'âge idéal de la contraction du mariage proposé par ces jeunes chômeurs se situe dans un intervalle de 25 à 30 ans.

La dot est une autre question qui préoccupe les jeunes. Elle a une importance capitale dans la culture burundaise car elle permet de sceller l'union entre deux familles. Cependant, à cause de la pauvreté qui frappe les jeunes et leurs familles, le versement de la dot pose de plus en plus problème. D'ailleurs, la surenchère et le caractère ostentatoire qui entourent la dot ont été dénoncés par les jeunes. De façon générale, pour eux, la fixation de la dot devrait tenir compte des moyens à la disposition du garçon.

A cause de la cherté de la vie, de la difficulté à réunir l'argent nécessaire pour organiser les cérémonies nuptiales, mais aussi les projections financières à propos de la vie postnuptiale, certains jeunes au chômage déclarent que la contraction du mariage dans ces conditions revient à se mette la corde au cou. « Si j'ai du mal à joindre les deux bouts du mois étant seul, qu'adviendra-t-il une fois mariés ? » se demandent-ils souvent. Cependant, une catégorie de jeunes s'insurge contre ce point de vue, le mariage n'est pas équivalent à se mettre de la corde

au cou. Pour eux, il est absurde de considérer la femme comme une charge car c'est une actrice rationnelle, douée d'une intelligence, venue non pas pour être une charge qui pèse sur les épaules de l'homme mais pour l'aider à arrêter des stratégies de survie.

Ce moratoire d'entrée dans la vie adulte des hommes causé par la cherté de la vie affecte la contraction des mariages des jeunes filles. La rareté d'hommes sur le marché matrimonial est due aussi à la guerre qu'a connue le pays. Celle-ci a créé un surplus de jeunes femmes célibataires. Les hommes sont déjà en infériorité numérique lorsque les femmes et les hommes atteignent l'âge nubile. A côté de cela, la non-implication des filles dans l'organisation du mariage est à la base des reports d'engagement. Une longue période d'attente est susceptible de décourager la fille. L'incapacité du garçon à organiser le mariage dans un délai raisonnable peut être cause de ruptures au profit d'hommes riches. L'horloge biologique est souvent invoquée pour justifier ce comportement.

De toutes les façons, pour résoudre ce problème de la rareté des unions, la contribution de la fille dans le processus de contraction du mariage pourrait être d'une grande importance. Une attitude compréhensive de la fille envers l'homme dont elle s'est amourachée est nécessaire. En cas des exigences démesurées de la part des parents de la fille, elle doit plaider en sa faveur. Elle doit aussi faire preuve de modération dans ses exigences. Les changements de mentalités sont nécessaires des deux côtés. Les femmes devraient se départir des anciennes croyances selon lesquelles les préparatifs du mariage reposent uniquement sur les épaules de l'homme. Les hommes quant à eux ne devraient pas refuser le soutien de la fille lors l'organisation des cérémonies de mariage. La contribution de chacun devrait tenir compte de ses revenus mensuels. Si les revenus mensuels de la femme sont supérieurs à ceux de l'homme, que celui-ci ne se sente pas complexé à accepter l'aide de la femme.

Par rapport à la pression exercée sur les jeunes en vue de les pousser au mariage, la totalité des personnes interrogées affirment avoir déjà subi cette pression. Au Burundi, le mariage est une norme sociale. Le retard dans la contraction du mariage en vue de se conformer à cette exigence sociale donne lieu à des formes d'incitation au mariage pour rappeler le jeune à l'ordre. Ce qui exaspère par-dessus tout ces jeunes est la non-prise en compte du contexte actuel de chômage auquel ils sont souvent confrontés avant de prononcer des paroles incitatives au mariage. Leur regret est que les personnes à faible personnalité peuvent céder à cette pression notamment en précipitant le mariage bien que les conditions ne soient pas encore réunies.

4.4. Discussion des résultats

Selon Paul N'da, la discussion des résultats est une procédure d'évaluation du processus entier de recherche et de montrer la pertinence ou la validité des résultats par rapport au problème de recherche et aux questions, aux hypothèses, au cadre de référence, de mettre les résultats en relation avec d'autres travaux et d'apprécier la question des limites et de la généralisation des résultats. En bref, le chercheur discute les résultats de son étude à la lumière des travaux antérieurs, du cadre de référence et des méthodes utilisés dans l'étude (N'da, 2015, p.187)

En effet, les résultats issus de ce travail montrent que les personnes interviewées sont favorables au mariage. Elles soulignent d'une manière ou d'une autre l'importance ou les avantages du mariage dans la société burundaise. Pour les uns, l'acquisition du statut de marié confère la respectabilité, l'honneur, elle permet aussi d'avoir une adresse. Les filles par exemple nous ont révélé que le mariage rend possible la réalisation de soi. On a beau avoir les moyens, tant qu'on n'est pas marié, on ressent un vide, disaient-elles. Pour d'autres filles, le mariage leur permettra d'acquérir une indépendance que la résidence avec les parents rendait impossible. Personne ne va plus s'immiscer dans leur vie privée. D'une manière générale, les jeunes interviewés décrivent le mariage en des termes positifs. Cela signifie qu'à ce point, ces jeunes sont en phase avec les normes et les coutumes burundaises.

Malgré cette opinion favorable à l'égard du mariage, l'entrée en union est souvent retardée par le chômage qui frappe de plein fouet la jeunesse burundaise et la précarité de l'emploi auxquels elle fait face. Si j'ai du mal à joindre les deux bouts du mois étant seul, qu'adviendra-t-il une fois marié ? me répondaient-ils souvent quand j'évoquais le sujet de mariage. De façon générale, dans notre étude, nous avons noté que la dégradation des conditions économiques retarde les étapes d'entrée dans la vie adulte.

Les résultats obtenus dans ce travail concordent avec ceux des études conduites dans certains pays d'Afrique. À Bamako, par exemple, face à une conjoncture économique difficile, les jeunes générations masculines ont tendance non seulement à retarder l'entrée en première union mais aussi à espacer les célébrations matrimoniales et à donner la priorité aux célébrations qui « comptent socialement » (Marcoux *et al.* 1995). Au Burkina Faso, la mise en couple des hommes commence nettement plus tardivement qu'auparavant dans les villes burkinabè. Cette entrée en première union plus tardive des hommes de la plus jeune génération s'explique en partie par la dégradation de leur situation au regard de l'emploi (Calvès, 2007, pp 17- 18). Mais, au Burundi, on ne peut pas imputer la non-entrée en union des jeunes uniquement à des difficultés économiques car il est des jeunes insérés professionnellement qui prennent

cependant tout leur temps avant de s'engager dans une union. Souvent ils veulent d'abord profiter de leur jeunesse ou ont peur de l'engagement.

En plus de cette dégradation des conditions économiques, nos résultats montrent que l'organisation de la cérémonie nuptiale coûte de plus en plus cher. Les cérémonies de la dot, de levée de voile, d'enterrement de vie de célibataire, le dîner de mariage, le cortège nuptial, l'achat des meubles, la location d'une maison… coûtent énormément cher. Le mariage est devenu inaccessible pour la jeune génération car en plus de la hausse du coût du mariage, le processus s'individualise contrairement aux années antérieures où c'était l'affaire de toute la famille. L'implication du père mais aussi d'autres membres de la famille dans les préparatifs du mariage de leur fils était sans égale. Depuis le choix du conjoint, les pourparlers pour fixer le montant de la dot, les cérémonies de la dot et de sa remise, la construction de la hutte, le père du garçon jouait un rôle central. Actuellement, son implication mais aussi celle d'autres membres de la famille laissent à désirer. Le jeune se débrouille tout seul.

Plusieurs études ont noté que le coût du mariage, incluant les diverses cérémonies et le paiement de la compensation matrimoniale, relève de plus en plus de la responsabilité du seul marié plutôt que de celle de sa famille (Adjamagbo et Delaunay, 1999, p.8). On comprend alors que dans un contexte de chômage et de précarité de l'emploi, l'accès à un emploi stable est une condition sine qua non pour entrer en union. Cette hypothèse de l'individualisation du processus matrimonial est soutenue aussi par les propos de Calves et Marcoux. Pour eux, les initiatives matrimoniales relevant de la parenté élargie se raréfient, le réseau lignager est moins mobilisé, et la participation de la communauté villageoise, visible particulièrement dans la mise en scène du mariage, diminue (Calves et Marcoux, 2007, p.12).

L'analyse des résultats de cette recherche montrent également que malgré la situation de chômage et de précarité auxquels les jeunes sont confrontés, malgré la hausse du coût du mariage, ces jeunes font objet de pression sociale pour les inciter au mariage. En Afrique et en particulier au Burundi, le célibat n'est pas toléré au-delà d'un certain âge. Ainsi, dans la société burundaise, est normal celui qui se marie. La société s'attend à ce que les jeunes d'un certain âge se marient. La non-contraction du mariage devient une déviation à la norme, une transgression et ce non-conformisme appelle des sanctions sociales. C'est une dysfonction, c'est un mal qu'il faut guérir pour que le tissu social fonctionne harmonieusement.

Dans les sociétés africaines, quand un individu ne se marie pas, cela pourrait signifier qu'il a rejeté les valeurs de sa société qui, à son tour peut le rejeter. Un célibataire est considéré dans ce cas comme un marginal. A ce propos Jacques Maquet dit qu'être adulte, c'est avant tout être

marié, être mère, être père. S'il y a dans les sociétés africaines des célibataires, il n'y a pas un rôle social normal prévu pour eux (Maquet, 1967, p.69).

A cet égard, certaines personnes interviewées nourrissent l'ambition de quitter le pays pour échapper à cette pression. Elles pensent que cela est spécifique au Burundi. Mais d'autres études similaires conduites dans différents pays d'Afrique montrent que les hommes et les femmes qui tardent à se marier, font également objet de pression sociale. Par exemple au Burkina Faso, le mariage reste une nécessité sociale. Il est, pour les filles en particulier, et ce même si elles sont étudiantes ou diplômées, un passage obligé afin d'être reconnues et respectées. La société tolère difficilement qu'elles ne soient pas sous le joug d'un homme (Mazzocchetti, 2010, p. 23). Mukaddam (2017) montre également à travers son article les pressions sociétales dont font l'objet les filles membres de la communauté indienne musulmane de Johannesburg qui tarde à se marier.

Dans une société qui valorise le mariage comme le Burundi mais aussi dont le statut s'acquiert par la contraction du mariage, il est difficile de rester célibataire pendant une longue période. Mais comme les jeunes aspirant au mariage sont au chômage ou exercent des emplois précaires, les modalités d'entrée en union ont changé aussi. En effet, nous avons découvert que face à la dégradation des conditions économiques, l'union libre ou consensuelle et la célébration uniquement du mariage civil deviennent de plus en plus envisageables.

Cependant, à la campagne l'union libre n'est plus courante à cause de la loi n° 1/ 13 du 22 septembre 2016 qui interdit l'union libre sur tout le territoire du pays (cfr. code des personnes et de la famille, article 24). Depuis la promulgation de cette loi, l'union libre est punie d'une servitude pénale d'un mois à trois mois et d'une amende de cent mille à deux cents mille francs burundais. Malgré la promulgation de cette loi, l'union libre existe encore en ville ou du moins s'est transformée sous la forme de deuxième bureau. Cela se passe au Burundi au moment où dans la plupart des pays africains, l'union libre commence à être envisagée comme une voie possible de fondation du foyer à cause de la dégradation des conditions économiques. En tout cas dans la plupart des villes africaines, l'union libre a tendance à se banaliser. Elle n'est plus condamnable comme dans le passé.

Ces résultats rejoignent ceux obtenus par Anne Attanné qui montre que pour les jeunes urbains burkinabés de 20 à 35 ans, la vie en union libre se présente peu à peu comme l'un des choix possibles, à condition qu'elle reste temporaire. Pour un ensemble de raisons, il est toutefois fréquent de voir ce type d'union se prolonger sur plusieurs années. (Attanné, 2014, p.115). Le mariage à l'Etat-Civil arrange ces jeunes chômeurs car il exige peu de moyens par rapport aux mariages coutumiers et religieux. D'autres auteurs ont montré que des formes intermédiaires

de mariage émergent en Afrique. Dial explique que dans différents pays africains (Congo-Brazaville, Cameroun, République démocratique du Congo, Burkina Faso, Bénin, Togo…), des formes conjugales intermédiaires existent et se multiplent (Dial, 2008).

Kaufmann quant à lui montre qu'en Europe, le mariage n'est plus considéré comme la seule forme obligatoire d'entrée dans la vie adulte. Selon lui, le couple commençait autrefois par le mariage qui scellait le destin dès le début de la vie à deux. Il était une institution, incontournable et fondatrice ; il est devenu un acte volontaire et gratuit, on peut très bien vivre en couple sans jamais se marier (Kaufmann, 2017, p.83). Cet auteur continue à montrer que malgré ce changement, un nombre non négligeable de jeunes commencent leur vie à deux directement par le mariage ou après une brève cohabitation.

L'autre modalité d'entrée dans la vie adulte préconisée par les jeunes interrogés pour échapper à la pression sociale est l'organisation d'une cérémonie sobre où seulement les proches parents seront invités. Cette stratégie consistant à organiser un mariage modeste, en n'attendant pas longtemps comme le font les autres afin de réunir une somme colossale leur permettant de faire des cérémonies grandioses n'est pas l'apanage de tout le monde.

De façon générale, nous avons découvert que les jeunes qui parviennent à fonder le foyer malgré cette situation de chômage sont ceux qui ne compliquent pas la vie, qui ont des exigences modestes, qui ne posent pas trop de conditions, qui acceptent une vie simple, qui ne se comparent pas aux autres. Le souhait de ces jeunes est la célébration des mariages civil et religieux. Selon leurs dires, le versement de la dot ne peut pas constituer un obstacle à leur projet d'union. En tout cas, la dot n'est pas déterminante. Le même cas de figure se retrouve au Mali. À Bamako, par exemple, face à une conjoncture économique difficile, les jeunes générations masculines ont tendance non seulement à retarder l'entrée en première union mais aussi à espacer les célébrations matrimoniales et à donner la priorité aux célébrations qui comptent socialement (Marcoux *et al.* 1995).

Chez nous, dans le souci de réduire les dépenses liées aux cérémonies nuptiales, certains rituels sont rapprochés par rapport au passé. Aujourd'hui, dans la plupart des couples, la célébration du mariage coutumier se fait jeudi ou vendredi tandis que le mariage civil et le mariage religieux se font généralement samedi. D'autres scénarios sont possibles et tous tendent au rapprochement des cérémonies sanctionnant l'institution de mariage. Par exemple, certains couples, organisent des mariages coutumier, civil et religieux le même jour des noces. Traditionnellement, une période pouvant aller jusqu'à 6 mois voire une année séparait le versement de la dot à la remise de la mariée. Ces transformations dans le déroulement du processus matrimonial se retrouvent également dans d'autres pays d'Afrique. Anne Attanné

montre qu'en pays mossi, le laps de temps entre la promesse d'une union et sa résolution a eu tendance à diminuer entre le début du 20ème siècle et aujourd'hui. Plusieurs années pouvaient autrefois séparer la promesse du don d'une fille en mariage de la vie en couple effective des conjoints. Les cérémonies sont maintenant davantage rapprochées dans le temps et certaines ont même disparu (Attanné, 2014, p.117).

Les jeunes qui parviennent à fonder leur foyer malgré le chômage et la précarité de l'emploi ne sont pas nombreux. S'ils existent, ils ont peut-être bénéficié du soutien parental, de leurs bien-aimées ou d'autres membres de la famille. Ce sont les enfants issus des familles favorisées qui peuvent se permettre ce luxe.

Enfin, l'autre stratégie qui a été proposée par plus d'une personne interviewée est le rééchelonnement du versement de la compensation matrimoniale. Cette pratique est courante dans la plupart des pays d'Afrique. A Dakar par exemple, on remarque des accommodements qui ont eu lieu en ce qui concerne le paiement de la dot, qui est soit d'un montant revu à la baisse, soit différé (Antoine et Beguy, 2014, p.105). Adjamagbo et Delaunay montrent que les jeunes gens et leurs parents (au sens large) versent de plus en plus la compensation matrimoniale par étapes. Aujourd'hui, le mariage religieux *(takk)* est souvent célébré avant le versement complet et parfois même avant le premier versement (Adjamagbo et Delaunay, 1999, p.9).

L'analyse des résultats de notre recherche montrent également que ces jeunes chômeurs, en tant qu'être humain sont obligés de satisfaire certains besoins fondamentaux de la vie quotidienne. Alors, l'augmentation de la durée de chômage contraint ces jeunes à rester sous la dépendance parentale lors de la satisfaction des besoins. Nos résultats rejoignent ceux de Kamel Kateb qui montrent qu'en Algerie les jeunes adultes restent sous la dépendance du groupe familial, notamment en matière de logement et de subsistance. Le système d'attribution des logements publics favorise naturellement les familles avec enfants et défavorise les célibataires (Kateb, 2014, p.152)

Cette dépendance met ces jeunes dans une position inconfortable. D'ailleurs, certains jeunes sont dans l'embarras de demander une assistance quand un besoin se fait sentir. Pas mal d'entre eux soulignent que cette dépendance engendre la perte de l'estime de soi, la dévalorisation de soi, la honte et l'humiliation. Souvent, ils considèrent qu'à leur âge, ils devraient voler de leurs propres ailes. Marie Demers, dans son article qui traite des conséquences psychologiques et sociales du chômage des jeunes, montre que ce sentiment de dépendance renforce la culpabilisation du jeune chômeur qui a le sentiment de profiter du travail des autres (Demers, 1983, p.792). Plante abonde dans le même sens que Demers et montre que le fait d'être au

chômage maintient le jeune dans une situation de dépendance en ne lui permettant pas l'autonomie financière nécessaire. Le jeune chômeur demeure donc, malgré lui, dépendant de sa famille ou de l'État et cela constitue une expérience honteuse pour lui (Plante, 1984 p. 20).

Ce sont surtout les jeunes en provenance du milieu défavorisé qui éprouvent ce sentiment de culpabilité. Pour les jeunes issus du milieu aisé, la dépendance aux parents n'a rien d'anormal. Pour eux, c'est tout à fait normal qu'un enfant demande son appui à ses parents quand il se trouve dans le pétrin. Serge Paugam montre que l'origine sociale a un effet très fort : plus l'origine sociale est élevée, plus les personnes peuvent être et sont aidées par leur famille (Paugam et Zoyem, 1998, p.193).

En plus de cela, ces enfants issus des familles défavorisées ont été éduqués au prix d'un grand effort parental. La demande de l'aide parentale déclencherait un sentiment de déception car, en investissant dans l'éducation de leurs enfants, ils s'attendaient à ce que ces derniers leur servent de bâton d'appui pendant la vieillesse. Ces jeunes en évitant de faire appel à leurs parents pauvres en cas d'un besoin éventuel, veulent éviter de telles réactions. Nos résultats rejoignent à ce point ceux de Balazs qui montrent que les jeunes diplômés qui, pour une famille, représentent la première génération à posséder des diplômes, supportent plus difficilement que d'autres la situation de chômeur qu'ils tendent à percevoir, et avec eux l'ensemble des membres de leur groupe familial et en particulier leurs parents qui attendaient le fruit de leurs investissements scolaires, comme injuste et proprement scandaleuse (Balazs, 1983, p.75).

L'autre explication se trouve même dans l'âme du peuple Murundi. La discrétion, la réserve, la prise de son mal en patience sans cecrier sur le toit lorsqu'on se trouve dans le pétrin, sont quelques vertus d'un burundais digne de ce nom. Alors, demander un soutien ou une aide serait se mettre dans une position inférieure, c'est avouer son échec, son infériorité. Cela se remarque à travers les adages rundi comme *Amôsozi y'úmugabo atēmba ajá mū nda*[1]*pour signifier* que l'homme doit souffrir stoïquement, il ne doit pas laisser transparaître aucun signe de faiblesse ou de souffrance.

Dans notre travail, nous avons également noté que malgré les nombreux avantages que comporte la décohabitation parentale, le manque de moyens financier constitue un frein à la réalisation de ce projet. Le contexte de chômage oblige ces jeunes à recohabiter avec les parents

[1] Les larmes de l'homme se versent dans son ventre.

lorsque leur cursus universitaire s'achève. Ainsi, ils sont contraints de rester sous le toit parental longtemps qu'ils ne devraient car peu de familles burundaises sont en mesure de payer le loyer de leurs enfants et d'assurer leur subsistance dans la capitale lors de la période de quête d'insertion professionnelle. Les transferts sociaux dont bénéficient la plupart des jeunes d'autres pays sont impossibles à cause de la paupérisation à laquelle le Burundi fait face. Dans le temps, les parents ruraux pouvaient garantir à leurs enfants un transfert de nourriture en nature mais les terres sont devenues ingrates et exiguës et ils ne peuvent pas se permettre ce luxe. Ils soulignent qu'ils auraient quitté depuis longtemps le domicile parental sans cet obstacle.

Ces résultats rejoignent à ce point l'analyse de Galland. Dans son article sur l'entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte, cet auteur montre que le modèle masculin d'entrée dans la vie adulte suppose que l'établissement économique précède l'établissement familial : le jeune homme doit trouver un travail stable avant de quitter ses parents et fonder une famille. Lorsque la recherche de ce type d'emploi se prolonge, il a tendance à repousser le moment de la décohabitation familiale (Galland, 1995, p. 42).

Malgré cela, certains jeunes surtout du milieu défavorisé préconisent la résilience. Sous aucun prétexte, le jeune ne doit pas rester dans le domicile parental après les études universitaires. Le jeune doit faire montre de créativité en mettant en application les connaissances acquises à l'université. Pour eux, rester à la maison équivaut à rester l'enfant pris en charge par les parents. Un raisonnement similaire se retrouve au royaume Unie. Cécile Van De Velde montre que la norme sociale invite l'individu à devenir adulte, c'est-à-dire un être de responsabilité pourvoyant à ses propres besoins. Le foyer parental est associé à l'enfance ; dès lors, le départ de chez les parents, éminemment symbolique, devient l'acte fondateur de l'adulte (Van De Velde, 2007, p, 26).

Par contre, les chômeurs issus du milieu favorisé ne considèrent pas le départ de la résidence parentale après l'université comme une obligation. Parmi, les arguments avancés par ces chômeurs, on retrouve entre autre le pouvoir économique et la compréhension des parents. Ces derniers sont souvent aisés matériellement et de surcroît sont instruits. Leurs enfants ne sont en aucune façon une charge d'où les enfants issus de ces familles quittent le domicile parental de leur plein gré. Ces résultats sont similaires à ceux de Laferrère qui montre que plus les parents sont riches, plus ils pourront aider leur enfant à se loger ailleurs et donc promouvoir son indépendance. Mais pour ces mêmes familles aisées, le logement parental est sans doute très confortable, ce qui dissuade au contraire l'enfant de partir (Laferrère, 2005, p.150).

En plus de cela, le taux de natalité en ville est faible comparativement à la campagne. Le comportement nataliste n'y est pas développé. Qui plus est, dans la plupart des familles aisées, les enfants sont scolarisés à l'étranger. S'il reste un ou deux à la maison, celui-ci (ceux-ci) n'a pas (n'ont pas) de hâte de quitter le domicile parental. Le nombre de frères et de sœurs peut influer sur le moment du départ comme nous l'avons constaté dans les entretiens des jeunes issus du milieu rural. Pour Laferrère, le départ des enfants issus du milieu défavorisé peut être interprété comme un effet du manque d'intimité et d'espace. Elle montre que plus le logement est peuplé, plus on est incité à le quitter (Laferrère, 2005, p.150). Chez nous, les jeunes issus du milieu défavorisé quittent le domicile parental pour alléger le fardeau des parents afin que la scolarisation de leurs petits frères soit possible. Aussi, le départ du domicile parental de ces jeunes universitaires a pour principal motif l'encouragement de leurs petits frères à la poursuite des études.

Les résultats de notre étude montrent également que cette dépendance, cette cohabitation parentale, la non contraction du mariage poussent certains jeunes à dire qu'ils ne sont pas des adultes à part entière. Je serai réellement adulte une fois que j'aurai contracté le mariage, me répondaient-ils souvent. Face à cette même question de la définition d'un adulte, d'autres disent que ce n'est pas la contraction du mariage uniquement qui confère le statut d'adulte, d'autres critères notamment la responsabilité, la maturité, savoir séparer le bon grain de l'ivraie doivent entrer en ligne de compte dans la définition d'un adulte.

Pour les tenants de cette position, le mariage elle seule ne suffit pas comme critère de définition de l'adulte. Dans notre culture les choses sont un peu compliquées, vous avez beau être responsable, vous avez beau être mature, vous avez beau être sage et honnête, si vous ne vous mariez pas, vous restez toujours un enfant. Contrairement au Burundi où le grand marqueur d'entrée à la vie adulte est la contraction du mariage, Ferreira et Nunes montrent que l'autonomie résidentielle (départ du foyer parental) constitue le marqueur social le plus important dans les pays nordiques (Finlande, Suède, Norvège et Danemark) (Ferreira et Nunes, 2010, p.29). Dans ces pays d'Europe du Nord, quitter le foyer parental représente le début d'un long processus de transition vers l'« âge adulte ». Après l'autonomie résidentielle, l'exercice d'un emploi à plein temps est le deuxième marqueur social le plus important pour le passage à l'âge adulte dans les pays d'Europe du Nord, ce qui montre que les marqueurs d'émancipation individuelle sont davantage valorisés que les marqueurs orientés sur la famille, comme le fait de vivre en couple ou de devenir parents

Cependant, ces mêmes auteurs montrent que dans les pays comme l'Autriche, le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Estonie, on observe une valorisation symbolique des marqueurs d'émancipation

individuelle et à l'installation familiale. L'exercice d'un emploi à plein temps est perçu comme plus important que l'autonomie résidentielle, probablement parce qu'il est considéré comme une condition préalable à l'obtention du second. (Ferreira et Nunes, 2010, p.30). Cela montre que l'importance et la valorisation des marqueurs d'entrée dans la vie adulte diffèrent selon les pays.

Au terme de cette analyse, nous pouvons dire que les hypothèses qu'on avait formulées au début de ce travail sont soutenues par le matériau analysé et nos objectifs ont été atteints. Notre première hypothèse affirmant que « La dégradation des conditions économiques diffère les étapes d'entrée dans la vie adulte. » a été soutenue par la réalité du terrain. Nous avons noté que la détérioration des conditions économiques oblige ces jeunes à reporter le mariage, évènement marquant véritablement l'entrée dans la vie adulte dans le contexte burundais. Nous avons découvert aussi qu'en raison de l'insertion professionnelle difficile, les jeunes restent dépendant de leurs parents mais aussi de tout le groupe familial. Cela soutient notre deuxième hypothèse selon laquelle le chômage maintient les jeunes dans une situation de dépendance.

A l'issue de l'analyse des résultats de notre travail, nous avons également noté que les ressources à la disposition du couple déterminent le type d'union choisi. Nous avons remarqué que les couples à faible revenu envisagent l'union libre ou le mariage à l'Etat civil uniquement. D'autres envisagent organiser le mariage religieux et civil avec peu d'invités en faisant fi du mariage traditionnel non pas qu'ils ne se reconnaissent pas dans cette institution mais par manque de moyen. Dans d'autres pays d'Afrique, on a remarqué que de nouvelles formes intermédiaires de mariages se développent. Cela soutient notre troisième hypothèse selon laquelle le chômage des jeunes conditionne le type d'union choisi.

Toujours sur cet aspect, nous avons constaté que les chômeurs capables d'organiser un mariage normal c'est-à-dire le mariage civil, religieux et traditionnel sont ceux issus des familles aisées. Nous avons aussi remarqué que le départ du domicile parental ne pose pas de problème aux jeunes issus du milieu favorisé contrairement aux jeunes issus des milieux défavorisés. Ces derniers ont des complexes à se tourner aux parents quand ils sont dans le pétrin, ce qui n'est pas le cas aux enfants du milieu aisé. Cela soutient notre quatrième hypothèse selon laquelle les modalités d'entrée dans la vie adulte diffèrent selon le statut socio-économique des parents.

Ce travail « Analyse des modalités d'entrée dans la vie adulte des jeunes confrontés au chômage » est une contribution à la sociologie de la jeunesse burundaise. Ce travail ne prétend pas avoir apporté des solutions à tous les problèmes des jeunes confrontés au chômage, loin de là. Il a apporté sa modeste contribution en améliorant les connaissances sur les difficultés que

rencontrent les jeunes dans la vie de tous les jours et particulièrement ceux liés à la fondation du foyer, indicateur indiscutable de l'acquisition du statut d'adulte aux yeux des Burundais.

Ce phénomène de chômage et son impact sur l'entrée en union des jeunes méritent une attention particulière car il touche de plus en plus de jeunes. Ce travail aurait gagné en représentativité si on avait eu recours à la méthode quantitative. Toutefois, la méthode quantitative exige des moyens au-delà de nos capacités en tant qu'étudiant. Une étude de grande envergure est nécessaire pour étudier les formes et les transformations des comportements matrimoniaux survenus ces derniers temps dans notre société.

Conclusion Générale

Tout au long de ce travail, nous avons tenté de décrire et d'analyser le phénomène du chômage et son impact sur l'entrée dans la vie adulte. Nous nous sommes particulièrement penchés sur le chômage des jeunes titulaires d'un diplôme universitaire, leur expérience du phénomène du chômage et les conséquences sociales pouvant résulter de ce phénomène. Notre cadre théorique et nos méthodes d'enquête de terrain, nous ont permis d'analyser la problématique de l'insertion professionnelle au Burundi, la dépendance des jeunes confrontés au chômage, la conception et la place du mariage mais aussi de la dot aux yeux des jeunes confrontés au chômage, les stratégies arrêtées par ces jeunes pour entrer dans la vie adulte. Les hypothèses autour desquelles notre problématique était centrée sont :

- La dégradation des conditions économiques retarde les étapes d'entrée dans la vie adulte
- Les modalités d'entrée dans la vie adulte diffèrent selon le statut socio-économique des parents.
-Le chômage des hommes et des femmes conditionne le type d'union choisi.

Dans le premier chapitre de ce travail, nous avons traité de l'approche conceptuelle de l'étude. Des concepts tels que le chômage, jeune, entrée dans la vie adulte et mariage ont été définis dans le cadre de notre travail afin de lever toute ambiguïté qui aurait pu se faire sentir lors de la lecture de notre propos.

Dans le deuxième chapitre, nous avons effectué l'état de l'art, plus précisément la revue de la littérature autour du sujet de notre étude. Nous avons montré l'évolution socio-historique du mot jeune depuis le moyen-âge jusqu'à l'époque contemporaine. Nous avons également précisé les facteurs de l'allongement de la jeunesse, en l'occurrence une longue période de scolarisation mais qui se solde souvent par un échec à cause de l'insertion professionnelle devenue problématique. La dégradation des conditions économiques a une influence sur la période de décohabitation, de fondation du foyer, marquant de ce fait l'entrée dans la vie adulte. Dans ce chapitre, nous avons également insisté sur la vie précaire que mènent les jeunes confrontés au chômage.

Le troisième chapitre quant à lui, traite principalement la méthodologie. Nous avons montré entre autres les différentes méthodes qui nous ont permis de collecter, d'analyser et d'interpréter les données relatives à notre sujet d'étude. Lors de la récolte des données, nous avons eu recours à l'entretien semi-directif. Puisqu'on visait la qualité de l'information et non la quantité, la méthode qualitative a été privilégiée et l'analyse de contenu nous a permis d'analyser les

données. Ces méthodes nous ont permis de dégager l'imaginaire des jeunes Burundais confrontés au chômage face aux questions relatives au mariage, à la dot, à la décohabitation mais aussi à l'entrée dans la vie adulte.

Dans le quatrième et dernier chapitre de ce travail, nous avons présenté, analysé et discuté les informations collectées au moyen des entretiens. Au terme de notre analyse, nous constatons que les principales difficultés de l'insertion professionnelle au Burundi sont entre autres, la rareté des postes à pourvoir, l'exigence d'une expérience de 3 ans et le manque de soutien lors de la constitution d'un dossier de candidature.

Les points de vue de ces jeunes en proie aux difficultés de l'insertion professionnelle sont mitigés par rapport à leur perspective d'avenir. Le premier groupe majoritaire est désillusionné, désespéré, il ne voit rien se profiler à l'horizon. Par contre, le second groupe est optimiste face à l'avenir. Selon lui, tout va s'arranger dans un proche avenir. Comme nous l'avons remarqué à travers les interviewés réalisés, le chômage pousse les individus à vivre dans les conditions difficiles. Il constitue le principal facteur de rupture de liens sociaux. La participation à des événements sociaux tels que les fêtes, les activités sportives ou toute autre activité qui engage la communauté, est rendue impossible par le manque des moyens. D'ailleurs, les personnes interviewées éprouvent des sentiments d'humiliation, de honte et de culpabilité pour n'avoir pas été à la hauteur des attentes sociales.

Dans la deuxième section de ce chapitre qui se focalise sur la dépendance des jeunes confrontés au chômage, on comprend que ces jeunes sont écœurés face à la dépendance, non pas parce que les personnes auxquelles ces demandes de soutien sont adressées ne comprennent pas l'épreuve que traverse ces jeunes, mais le seul handicap, c'est eux qui éprouvent un sentiment de culpabilité, de honte les empêchant de se tourner vers les parents, les parentés ou les amis chaque fois que le besoin se fait sentir. Souvent, ils considèrent qu'à leur âge, ils devraient voler de leurs propres ailes. Les défenseurs de cet avis sont les individus issus des familles défavorisées. Ils ont probablement peur d'accabler leurs parents d'un autre fardeau.

Dans la dernière section relative au mariage, nous avons vu que l'entrée dans la vie adulte est sanctionnée par la contraction du mariage. Nos résultats nous ont montré que les jeunes interviewés sont favorables au mariage. Ils le décrivent d'ailleurs en des termes positifs. Pour les uns, l'acquisition du statut de marié confère la respectabilité, l'honneur, il permet d'avoir une adresse. Les filles par exemple nous ont révélé que le mariage permet la réalisation de soi de la gent féminine. On a beau avoir les moyens, tant qu'on n'est pas marié, on ressent un vide, disaient-elles. Pour d'autres filles, le mariage leur permettra d'acquérir une indépendance que

la résidence avec les parents rendait impossible. Personne ne va plus s'immiscer dans leur vie privée. Pour toutes ces raisons, le mariage constitue une préoccupation aux jeunes interviewés.

Cependant, à cause du chômage auquel ces jeunes sont confrontés, la contraction du mariage devient de plus en plus difficile. Nos interviewés ont souligné que les mariages tardifs sont dus au mimétisme des jeunes dans l'organisation des cérémonies de mariage car actuellement tout le monde aspire au mariage pompeux, somptueux, sans tenir compte des moyens à sa disposition. Ce grand luxe se remarque au niveau de l'habillement, des véhicules de déplacement, des repas, des libations, les décorations et les ornementations florales. Devant l'impossibilité de réunir une somme pour couvrir toutes ces besoins, le jeune se voit contraint de reporter le mariage.

Les jeunes qui parviennent à fonder le foyer dans ces conditions de chômage sont ceux qui ne compliquent pas la vie, qui ont des exigences modestes, qui ne posent pas trop de conditions, qui acceptent une vie simple, qui ne se comparent pas aux autres. L'autre stratégie qui a été proposée par plus d'une personne interviewée est le rééchelonnement du versement de la compensation matrimoniale. De façon générale, les chômeurs mariés ont fait juste le mariage à l'Etat-Civil, l'autre catégorie fait le mariage à l'Etat-Civil et le mariage religieux en accordant peu d'importance au mariage coutumier. Peu d'individus chômeurs peuvent réaliser les trois cérémonies à savoir le mariage civil, religieux et coutumier sans le concours de leurs parents ou leurs bien-aimés. Ceux qui parviennent à le faire sont souvent issus des familles ayant un statut socio-économique élevé.

Au terme de cette analyse, nous pouvons dire que les objectifs qu'on s'était fixé tout au début de ce travail ont été atteints. Nous pouvons dire également que les hypothèses formulées au début de ce travail ont été soutenues par le matériau analysé comme nous l'avons montré dans la partie discussion.

Le sujet «Analyse des modalités d'entrée dans la vie adulte des jeunes confrontés au chômage » est une contribution à la sociologie de la jeunesse burundaise. A travers ce sujet nous avons montré l'épreuve qu'endurent les jeunes confrontés au chômage dans leur vie quotidienne et surtout la difficile entrée dans la vie adulte. Comme la science est cumulative, dans le futur nos successeurs pourrait approfondir ces sujets :

- Les formes et les transformations des comportements matrimoniaux survenus ces derniers temps dans la société Burundaise.
- Continuité et changements du processus matrimonial au Burundi.

Référence bibliographique

Ouvrages

- Ariès P. (1973), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime.* Paris: Éditions du Seuil, coll. Points.
- Bardin L. (1986), *L'analyse de contenu*, Paris, PUF (4e éd.).
- Cardon P. et Desanti R. (2007), *L'enquête qualitative en sociologie*, Rueil-Malmaison, ASH.
- De Singly, F. (2004), *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, Presses universitaires de France.
- Dial, F. B. (2008), *Mariage et divorce à Dakar : itinéraires féminins*, Paris, Karthala.
- Ferréol G. (2009), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin.
- Galland O. (2017), *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin.
- Galland O. et Louis M.V. (1978), *Les jeunes chômeurs*, Paris, Centre de recherches «Travail et Société», Université Paris IX-Dauphine, 1978.
- Girard A. (1974), *Le choix du conjoint*, P.U.F, Paris.
- Grawitz M. (1995), *Méthodes des Sciences Sociales*, Paris, éd. Précis Dalloz.
- Hamel J. (1997), *Étude de cas et sciences sociales*, Collection Outils de recherche, Harmattan.
- Kaufmann J.C. (2017), *Sociologie du couple*, Paris, PUF.
- Loubet Del Bayle J-L. (2000), *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris - Montréal : L'Harmattan, Éditeur.
- Maquet J. (1967), *Africanité traditionnelle moderne*, 25 bis Rue des écoles, Paris 5ème, Présence africaine.
- Maruani M. et Reynaud E. (2004), *Sociologie de l'emploi*, Paris, La découverte.
- Mauss M. (1923-1924), *« Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives »*, in Tremblay J-M. (2002) 'Université du Québec à Chicoutimi, Coll. Classiques des sciences sociales.
- Mayer R. et Ouellet F. (1991), *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*, Québec : Gaëtan Morin.
- N'da P. (2015), *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, L'Harmattan, 5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique, Paris.
- Ntabona A. (1965), *La dot au Rwanda et au Burundi* in Revue de l'Association Saint Augustin, no 2, Rome.

- Paillé P. et Mucchielli A. (2005), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand colin.
- Paugam S. (2018), *Le lien social*, Presses Universitaires de France/ Humensis.
- Quivy R. et Campenhoudt L. V. (2011), *Manuel de recherche en science sociales*, Dunod, Paris.
- Sévédé-Bardem I. (1997), *Précarités juvéniles en milieu urbain africain (Ouagadougou)*, Paris, L'Harmattan.
- Uvin P. (2009), *Life after violence. A People's Story of Burundi*, London/New York.
- Weber M. (1995), *Économie et société*, Presses Pocket « Agora », vol. 1.

Articles

- Adjamagbo A. et Delaunay V. (1999), « Une approche qualitative de l'évolution des modèles familiaux dans une population rurale sénégalaise », Document de recherche, n° 6, Équipe de recherche Transition de la fécondité et santé de la reproduction, Paris, Institut de recherche pour le développement.
- Antoine P. et Beguy D., « Evolution des conditions économiques, mariage et constitution de la famille à Dakar et à Lomé » in Marcoux R. et Antoine P., (2014), *Le mariage en Afrique : pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, Presses de l'Université du Québec, pp.83-107
- Attané A. (2009), *Quand la circulation de l'argent façonne les relations conjugales* : L'exemple de milieux urbains au Burkina Faso, Presses de Sciences Po | « Autrepart » /1 n° 49 | pp. 155-171
- Attané A. (2014), « Multiplicité des formes conjugales dans l'Afrique contemporaine : L'exemple du Burkina Faso » in Marcoux R. et Antoine P., *Le mariage en Afrique : pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, Presses de l'Université du Québec, pp.108-129
- Balazs G. (1983*), Les facteurs et les formes de l'expérience du chômage*. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 50, novembre. Qu'est-ce que classer ? pp. 69-83.
- Calvès A. E. & Marcoux R. (2007), *Présentation : les processus d'individualisation « à l'africaine* ». *Sociologie et sociétés, 39* (2), pp. 5–18.
- Degrave P. Schnapper D. (1984), *L'épreuve du chômage*. In: Revue française de sociologie, 25-3. pp. 494-497.
- Demers M. (1983), « *Chômage chez les jeunes* : *Conséquences psychologiques et sociales* » Relations industrielles / Industrial Relations, vol. 38, n° 4, pp. 785-814.

- Deniger M.-A. (1996), *Crise de la jeunesse et transformations des politiques sociales en contexte de mutation structurale*. Sociologie et sociétés, *28* (1), pp. 73–88.
- Ferreira V.S., Nunes C. (2010), *Les trajectoires de passage à l'âge adulte en Europe*, Politiques sociales et familiales, 102, pp.21-22
- Galland O. (1995), *Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte*. In: Economie et statistique, N°283-284, pp. 33-52.
- Gautié J. (2002), *De l'invention du chômage à sa déconstruction*, Belin « Genèses » 1 no46 pp. 60 -76.
- Harris R.D (1980), *Unemployment and its Effects on the Teen-Ager*, Australian Family Physician, 9, 8, pp. 546-553.
- Héritier F. (2005), *Quel sens donner aux notions de couple et de mariage* ? À la lumière de l'anthropologie. Caisse nationale d'allocations familiales | « informations sociales » 2 n° 122 pp. 6 - 15.
- Kateb K**.** (2014), **«** Du mariage précoce au mariage tardif : un nouveau système matrimonial dans les pays du Maghreb? » in Marcoux R. et Antoine P., *Le mariage en Afrique : pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, Presses de l'Université du Québec, pp. 130-161
- Laferrère A. (2005), *Quitter le nid : entre forces centripètes et centrifuges*. In: Economie et statistique, n°381-382. Logement : aspects économiques et sociaux. pp. 147-175.
- Levine, S.V.(1979) «The Psychological and Social Effects of Youth Unemployment», *Children Today*, 8, 6, pp. 6-9, 40.
- Marcoux R., Gueye M., Konaté M.K. (1995), « La nuptialité : entrée en union et types de célébrations à Bamako », in D. Ouédraogo et V. Piché (éd.), *L'insertion urbaine à Bamako*, Paris, Éditions Karthala, p. 117-144.
- Martin O. « Induction-déduction », *in* Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », pp. 13-14
- Mauger G. (2001), « *La jeunesse n'est qu'un mot* ». A propos d'un entretien avec Pierre Bourdieu. In: Agora débats/jeunesses, 26. Les jeunes dans la société de l'information. pp. 137-142
- Mazzocchetti J. (2010*), « À la recherche de l'homme capable…Concurrence entre femmes (Ouagadougou, Burkina Faso)* », Civilisations, Institut de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, p.21-36.

- Mukaddam F. (2017), *The Institution of Marriage: A Case Study on Social Pressures Surrounding Marriage in Muslim Indian Communities in Johannesburg*, University of the Witwatersrand and Swiss - South Africa Joint Research Programme December.
- Oppenheimer V.-K. (1994). « Women's rising employment and the future of the family in industrial societies », *Population and Development Review*, vol. 20, no 2, p. 293-342.
- Paugam S. et Zoyem J.-P. (1998), *Le soutien financier de la famille* : une forme essentielle de la solidarité. In: Economie et statistique, n°308-310, Octobre. pp. 187-210.
- Plante M.-C. (1984), *La santé mentale des jeunes et le chômage*, Santé mentale au Québec, 9 (2), 17–25.
- Van de Velde C. (2007), « *Devenir adulte : quatre modèles européens* », *Agora Débats. Jeunesses*, n.45, p.22-31.
- Villeneuve-Gokalp C. (1997), *Le départ de chez les parents : définitions d'un processus complexe.* In: Economie et statistique, n°304-305, Avril. pp. 149-162.

Rapport

- BIT (2015), *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2015 : Accroître les investissements dans l'emploi décent pour les jeunes Bureau international du Travail*. BIT - Genève.
- BIT (2013) *Statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre: 19e Conférence internationale des statisticiens (ne)s du travail (Genève, 2-11 octobre 2013),* Département de statistique, Genève, BIT.
- BURUNDI (2015), *Rapport national sur les OMD 2015*, juillet.
- ISTEEBU (*2008), Enquête 1-2-3, phase 1 : Enquête emploi-2008, Rapport final d'analyse, Bujumbura, novembre.*
- ISTEEBU (2015), *Enquête modulaire sur les conditions de vie des ménages 2013/2014* : Dynamique de l'emploi et protection sociale au Burundi, Décembre
- OCHA (2020)**,** Aperçu des Besoins Humanitaires Burundi : Cycle de programme humanitaire 2020, Février.
- PNUD (*2014-2017), Stratégie du PNUD pour la jeunesse* Autonomisation des jeunes pour un avenir durable.
- Reja et Adisco (2016), *Etude sur l'état des lieux de l'emploi des jeunes au Burundi avec l'appui financier de Cordaid-Burundi*, novembre.
- République du Burundi (2018), *Plan National de Développement du Burundi 2018-2027.*

- UNESCO (2014), *Socio-psychologie de l'éducation des adultes en Afrique*, Presses universitaires d'Afrique.
- UNFPA **(**2011), *Recensement général de la population et de l'habitat du Burundi 2008*. *Caractéristiques économiques de la population du Burundi*, Bujumbura, Avril.

Travaux universitaires

- Bigangara J.-B. (1980), *Mariage coutumier burundais au regard du mariage chrétien. Essais d'Etude comparative*, Louvain, U.C- de Louvain, Thèse de doctorat.
- Kebeya E. (1983), *Les représentations des étudiants barundi sur leur future vie de ménage. Mémoire de Licence*, Bujumbura, F.P.S.E.
- Ndayiragije E. (1985), *Les fonctionnaires sous-statuts gérés par la Fonction Publique face au faste des cérémonies nuptiales*, Mémoire de Licence, Bujumbura, F.P.S.E.
- Ndayisaba C. (1986), *Les facteurs motivationnels déterminant le choix du conjoint chez les jeunes filles de la région de Bututsi*, mémoire Inédit, Bujumbura, U.B., F.P.S.E.
- Ntahokaja J.-B. (1966), *La dot au Burundi, l'institution, ses avatars, les tendances actuelles,* N.D.L.R.

Autres publications

- Décret-loi n° 1/024 du 28 avril 1993 portant réforme du code des personnes et de la famille.

Annexe

Guide d'entretien

Consentement

Je m'appelle NIKUZE Bertrand, je suis étudiant en Master 2 dans la faculté de Socio-anthropologie à l'Université du Burundi. Je suis en train de récolter les données dans le cadre du mémoire de fin d'études. A travers ce mémoire, nous voulons comprendre les modalités d'entrée dans la vie adulte des jeunes confrontés au chômage. Ce que vous nous direz aura une grande importance dans la réalisation de ce travail. La participation est volontaire et nous tenons à vous assurer que les données collectées dans ce travail seront traitées de manière anonyme. Il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse, ce qui compte c'est votre opinion. Si vous ne comprenez pas le sens de nos questions, n'hésitez pas à nous le signaler pour que nous puissions vous donner les précisions nécessaires. Nous vous remercions de bien vouloir nous accorder ce temps.

Insertion professionnelle

1. Pour commencer, pouvez-vous vous présenter et présenter votre famille ? Quel est votre âge, votre situation matrimoniale ? Quel est votre niveau d'étude ? Quand avez-vous terminé votre cursus universitaire ?
2. A la fin de vos études, avez-vous cherché un emploi quelque part ? Quelles sont les difficultés auxquelles vous vous êtes heurtées dans cette quête ?
3. Depuis quand êtes-vous au chômage ? Disposez-vous de moyens pour rechercher un emploi ? Combien de demandes d'emploi avez-vous déjà effectuées ? Pensez-vous être suffisamment aidé, soutenu dans cette recherche ?
4. Comment expliquez-vous comment vous en êtes arrivés là ? Comment voyez-vous votre avenir en tant que chômeur ?
5. Pensez-vous que la société burundaise réserve une place aux chômeurs ? A votre avis que faudrait-il faire pour résorber le chômage au Burundi ?
6. Le chômage constitue souvent un obstacle à la participation aux événements collectifs (fêtes, groupes d'amis, sports, communautés locales…). Qu'est-ce que vous pensez de cette situation ? Est-ce votre cas ?

Dépendance des jeunes

7. Pour satisfaire la plupart de leurs besoins fondamentaux, les jeunes chômeurs recourent souvent à leurs parents, parentés ou amis. Que pensez-vous de cette situation ?

8. Personnellement, quand vous avez besoin d'argent, vers qui vous tournez-vous ? Vous sentez-vous compris, bien entourés par vos amis, familles… ? Que pensent-ils de ce que vous vivez ? Vous obtenez facilement de l'aide ?

9. La plupart des jeunes au chômage partagent la résidence avec leurs parents. Comment trouvez-vous cette situation ? Selon vous, à partir de quel âge un jeune devrait-il quitter la résidence parentale et vivre indépendamment de ces parents ?

10. Pour terminer, c'est quoi être un adulte, selon vous ? A partir de quel moment devient-on vraiment adulte ? La vie d'un adulte ressemble à quoi ? Existe-t-il une frontière entre jeunesse et adulte ? Laquelle ? À quel âge ? Et vous, vous sentez-vous adulte ? Pourquoi ? Ça se joue à quoi, il « manque » quoi ? Comment vous décririez-vous ?

Mariage

11. Bon nombre de gens disent que le mariage est une étape incontournable dans la vie d'une personne, vous en pensez quoi ? Le mariage vous préoccupe-t-il ?

12. On dit parfois qu'aujourd'hui les jeunes burundais se marient plus tardivement qu'autrefois. Qu'en pensez-vous ? Selon vous, quel serait le meilleur âge pour se marier ?

13. Parmi les motifs souvent avancés par la plupart des jeunes pour justifier le report de leur mariage figurent le chômage. Vous en pensez quoi ? Est-ce une situation qui vous concerne vous aussi ?

14. Pour vous, est-ce que rassembler une dote pourrait poser problème ? Si oui, pourquoi ? Pouvez-vous expliquer ? »

15. La cherté de la vie au Burundi pousse certains jeunes à dire que se marier équivaut à se mettre la corde au cou. Quel est votre point de vue?

16. Ces derniers jours, il n'est pas rare d'entendre les filles dire qu'il y a de plus en plus pénurie d'hommes sur le marché matrimonial. Qu'en pensez-vous ? Comment l'expliquez-vous ? Pensez-vous que le chômage des hommes aurait quelque chose à voir avec cette situation? Expliquez

17. Selon vous, quelle devrait être la part de la fille dans l'organisation du mariage ? Que pensez-vous des filles qui attendent qu'un garçon ait les moyens pour le mariage ? Est-ce que vous faites une différence entre les filles qui ont la capacité d'y contribuer et celles qui n'ont pas les moyens ? Si oui, pourquoi ? Pouvez-vous expliquer votre position ?

18. Certains jeunes Burundais affirment que malgré l'épreuve du chômage qu'ils endurent, les amis, les parents et l'entourage exercent une pression sur eux pour les pousser à se marier. Avez-vous déjà vécu cette situation ? Que pensez-vous de cette pression ?

19. Malgré la persistance du chômage, on remarque parfois que tôt ou tard, les jeunes finissent par se marier. A quelles stratégies recourent-ils ? Personnellement, comment envisagez-vous de faire pour échapper à cette pression ?